

## John Turner n'a pas démenti la nouvelle de sa démission

par Claude GRAVEL  
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Après celle — acceptée — de M. Gérard Pelletier et celle — refusée — de M. Jean Marchand, voilà que le ministre des Finances, M. John Turner, s'approprierait à son tour à remettre sa démission au Premier ministre Pierre Elliott Trudeau.

Selon certaines sources, le ministre de 46 ans a même déjà fait parvenir sa lettre de démission au chef du gouvernement, qui attend pour la faire connaître et la commenter la réunion du cabinet, aujourd'hui. Ni M. Trudeau ni M. Turner n'ont pu être rejoins hier.

La rumeur veut, par ailleurs, que M. Turner, député à la Chambre des

communes depuis 1962, ministre depuis 1965, ministre des Finances depuis janvier 1972, quitte la politique active pour aller occuper de hautes fonctions à la Banque mondiale présidée par M. Robert McNamara.

**Successeur logique de Trudeau**

C'est un poste de télévision de la capitale qui a lancé la nouvelle de la démission de M. Turner qui, compte tenu de son âge, de sa vaste expérience politique et de son dynamisme, était encore considéré comme un successeur logique à M. Trudeau à la direction du Parti libéral fédéral.

Aussitôt, un porte-parole du bureau du Premier ministre refusait de confirmer ou de nier "la rumeur". En

même temps, un collaborateur du ministre des Finances apportait de l'eau au moulin en déclarant qu'un avis concernant l'avenir de M. Turner serait publié plus tard.

M. Turner, qui a tranquillement diné, hier midi, dans un restaurant du centre-ville d'Ottawa en compagnie de son sous-ministre, M. Tom Shoyama, n'a pas retourné, contrairement à son habitude, les appels téléphoniques que les correspondants parlementaires ont logés toute la journée à son bureau.

**Insatisfait**

Les raisons qui pousseraient le ministre des Finances à quitter à ce moment-ci la politique active sont à la fois imprécises et logiques. M. Turner, partisan de la fermeté, ne serait

pas satisfait des mesures de redressement de l'économie adoptées par le gouvernement fédéral. Mais son point de vue ne rencontre pas l'assentiment de ses collègues au cabinet. M. Turner aurait demandé au Premier ministre de le muter à un autre ministère. M. Trudeau aurait refusé. M. Turner tire sa révérence.

On ne manque pas de souligner, d'autre part, que le chef du gouvernement et son ministre des Finances n'ont pas toujours connu l'accord parfait depuis que les deux hommes politiques se sont affrontés à la direction du Parti libéral, en 1968.

Au début de l'année, M. Turner aurait été assez froissé du fait que le Premier ministre ait formé sa propre

équipe de conseillers économiques, sans le consulter. Le ministre des Finances a protesté auprès de M. Trudeau, et l'équipe fut démantibulée.

Enfin, encore jeune et en pleine santé, connu pour son ambition, le ministre des Finances trouverait, selon certains, que M. Trudeau tarde à céder son siège à la tête des libéraux fédéraux.

Depuis son entrée au cabinet, il y a 10 ans, M. Turner a successivement occupé les fonctions de ministre sans portefeuille, de ministre de la Consommation et des Corporations, de Solliciteur général et de ministre de la Justice. Il a été nommé à l'important ministère des Finances il y a presque trois ans.



John Turner, lors de la présentation du budget en 1974.

## Québec et la loi 22 Une remise en question du "gel des effectifs"

par Jules LEBLANC

Le gouvernement Bourassa envisage une remise en question du gel des effectifs scolaires anglophones comme moyen de régler la crise qui secoue la métropole à l'occasion de la première rentrée scolaire à se dérouler sous l'empire de la loi 22. C'est ce qui se dégage des propos qu'a tenus hier à Québec le Premier ministre Robert Bourassa.

Très ferme, parfois même agressif, M. Bourassa a été catégorique: il n'est pas question d'amender la loi 22 pour contrer le déchaînement de certains éléments anglophones. Il a souligné que le gouvernement explore présentement sous toutes ses coutures "la flexibilité" — que d'autres appellent "ambiguïté" — de la loi 22 et de ses règlements afin d'y dénicher la solution aux problèmes actuels, en particulier à Saint-Léonard.

Néanmoins, le Premier ministre a clairement laissé voir que la solution, en réalité, réside dans une remise en question du "gel des effectifs" scolaires anglophones, et des pouvoirs discrétionnaires du ministre de l'Éducation en la matière. Le ministre Jérôme Choquette lui-même se voue à cette tâche en ce moment.

C'est précisément M. Choquette qui, lors de l'étude du projet de loi 22, a précisé cet amendement concernant le gel des effectifs afin d'éviter que cette loi aboutisse inévitablement à l'anglicisation accrue des immigrants et à la mise en minorité des francophones à Montréal, puis au Québec. De plus, c'est justement en élargissant son interprétation des mesures relatives au gel des effectifs que M. Choquette a permis d'alléger, la semaine dernière, le problème particulier de Saint-Léonard. Il devait par la suite proclamer qu'il ne ferait pas un pas de plus. Mais il y a une semaine de cela...

De leur côté, intervenant pour la première fois dans le présent conflit, les dirigeants du Parti québécois, René Lévesque en tête, ont lancé hier un appel au calme. "Après avoir semé la colère et dressé les communautés francophone et anglophone l'une contre l'autre, le gouvernement Bourassa tente maintenant de se servir de cet affrontement pour justifier sa position depuis le début sur la loi 22," a expliqué M. Lévesque.

Le PQ réclame que la loi 22 soit amendée au grand jour — et non pas triturée dans les officines des cabinets ministériels: il veut que le gel des effectifs anglophones soit étendu au moins à l'île de Montréal et non plus restreint aux seules frontières de chaque commission scolaire. La discrimination envers les immigrants doit cesser, soutient-il.

Tandis que M. Bourassa se montrait très souple et compréhensif concernant la campagne de CFCE et surtout du député libéral George Springate, M. Lévesque les a dénoncés vertement l'une ou l'autre. Et comme le PQ, le député libéral Gilles Houde — et d'autres députés libéraux — veulent que M. Springate soit expulsé du parti.

— page F 9

## Porteur d'eau, un métier actuel à Sainte-Thérèse



Les porteurs d'eau des temps modernes n'ont même pas l'avantage de posséder les confortables jougs d'autrefois.

par Jean-Pierre BONHOMME

Les Québécois s'étaient convaincus, ces dernières années, à force de courage et de patience, qu'ils avaient enfin cessé d'être des porteurs d'eau. Eh bien! ils doivent maintenant se raviser et reprendre le collier de leurs complexes ancestraux car ils sont effectivement redevenus les porteurs d'antan. Ils le sont redevenus cette semaine à Boisbriand, cette banlieue de 10,000 habitants, située au nord de Montréal, sur les rives de la rivière des Mille-Iles et, cet après-midi même, les quelque 30,000 habitants de Sainte-Thérèse auront, eux aussi, une occasion semblable de renouer avec le passé.

Hier des citoyens se sont réunis au Centre local de services communautaires et ils ont formé le Regroupement des citoyens de Sainte-Thérèse dans le but d'exercer des pressions pour trouver une solution à long terme à leur problème.

Mais pour l'instant, le métier antique de porteur d'eau est bien... porté. A la différence toutefois que les porteurs d'eau des temps modernes ne peuvent profiter de tous les avantages dont bénéficiaient les bons colons.

Ils ne peuvent aller au puits familial à toute heure de la journée et rêver à leur guise sous les saules romantiques; ils doivent plutôt faire la queue à l'hôtel de ville et faire le plein à même une prosaïque tuyauterie en protubérance d'un camion citerne. D'autre part, alors qu'autrefois les seaux de cèdre sautillaient sans danger sous un confortable joug, aujourd'hui les citoyens en sont réduits à porter leur eau à bout de bras, qui dans des cruches de plastique, qui dans des pots à lait.

C'est pour "rassurer les citoyens" que la municipalité de Boisbriand a décidé de faire cette boucle historique vers le passé. A tous les après-midi, de 16 à 19h, un livreur d'eau potable, M. Omer Foucault, installe ses 11 robinets derrière son camion citerne et les citoyens assoiffés viennent remplir leurs contenants avec le plus beau flegme britannique.

Une dame, accompagnée de sa fillette, en est à sa première expérience. Elle dit calmement à son voisin qu'elle n'a pas bu d'eau potable de son robinet depuis un mois, c'est-à-dire depuis que le liquide s'est mis à "sentir fortement". Depuis ce temps elle n'a bu de l'eau qu'après l'avoir fait bouillir.

Voir PORTEUR, page A 6

## SOMMAIRE Le "busing" à Boston

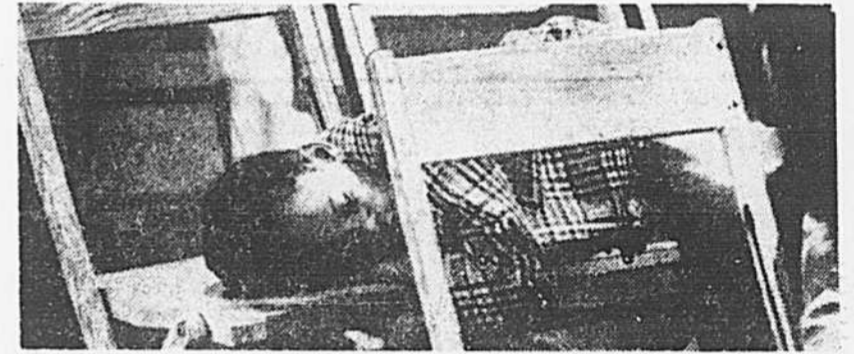


photo Michel Gravel, LA PRESSE

Dans l'attente de son sort, cet enfant noir dort sur des chaises. Claudette Tougas poursuit sa série de reportages sur le "busing" à Boston. Elle rencontre aujourd'hui une grand-mère, partie de Georgie il y a trois ans dans l'espoir de trouver un bonheur racial qui lui faisait défaut.

— page D 16

## Les conflits à Montréal

• CTCUM

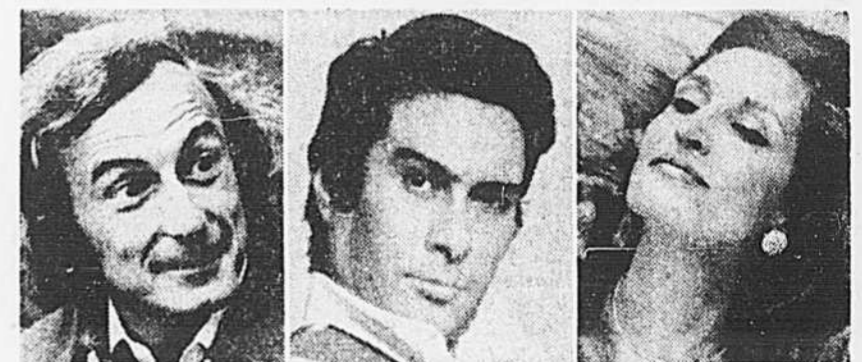
• Police

Pour éviter une grève du transport en commun à Montréal, le Premier ministre Bourassa a convoqué hier les parties à une commission parlementaire dont les travaux débuteront demain matin, à Québec. Le front commun du Syndicat du transport de Montréal (CSN) a accepté l'invitation, ce qui aura pour effet de retarder de quelques jours la grève des 2,200 employés sédentaires de la CTCUM. Les chauffeurs, de leur côté, ont décidé qu'ils poursuivraient leur travail même en cas de grève.

Confrontés au Conseil de sécurité publique de la CUM à propos de leur prochain contrat de travail, les policiers continuent à boudier leurs fonctions, en ralentissant le service. On en était à un cheveu de la grève hier, mais Québec paraît vouloir s'en mêler, monétairement. Entre-temps, des grappes de policiers manifestent ici et là: au Centre commercial Versailles cette nuit, devant CJMS plus tôt dans la journée, contre la politique éditoriale de cette station.

— page A 3

## La saison des spectacles



Avec le mois de septembre reprennent les activités des variétés. Les amateurs pourront ainsi voir à l'oeuvre plusieurs artistes bien connus. Parmi ceux-ci, notons les noms de Yvon Deschamps, Dalida et Jose Molina.

— page C 1

## Bourassa met en marche une réforme de l'administration

par Rhéal BERCIER  
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, vient de prendre des mesures pour valoriser et accroître la productivité de l'administration gouvernementale et surtout d'en améliorer la compétence et l'efficacité.

Accusé par l'Opposition et même ses hauts fonctionnaires d'incurie administrative, le chef du gouvernement a rétorqué hier en passant à l'action.

Le comité de la réforme administrative, qui a cessé ses travaux en 1973, a été remis sur pied, mais aura pour

nom le groupe de travail sur l'administration gouvernementale.

Le président du Conseil du trésor, M. Raymond Garneau, et le ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent, se voient chargés de suggérer au gouvernement des mesures pour accroître la productivité de l'administration. Ces ministres seront assistés par un groupe de sous-ministres. Ensemble, ils poursuivront les travaux entrepris par le comité de la réforme administrative.

De plus, afin de réaliser les efforts de rationalisation à la base de la réforme administrative, un mécanisme

de nomination et de mobilité du personnel sera mis sur pied dont la fonction sera de suggérer des mesures au sujet des nominations et des réaffectations au niveau des sous-ministres adjoints et de titulaires de postes équivalents.

Ce nouveau comité, que présidera le Premier ministre lui-même, proposera également de nouvelles méthodes de sélection, un système de mobilité et des normes d'évaluation de la performance des fonctionnaires.

De plus, le Premier ministre a déclaré que le gouvernement a l'intention d'étendre à d'autres organismes

que ses ministères les mesures mises de l'avant dans le cadre de la réforme administrative, réforme débutée en 1970 et qui a perdu toute ampleur deux ans plus tard.

En 1972, le gouvernement devait étendre cette réforme aux sociétés d'Etat, mais avait abandonné car cette décision exigeait des mesures législatives importantes, ce que le gouvernement est maintenant décidé à réaliser.

**Nouvelle étape!**

M. Bourassa a fait état hier de ces  
Voir BOURASSA, page A 6

## AUJOURD'HUI

Arts et spectacles : C 1 à C 5  
Bandes dessinées : F 10  
Cinéma : C 4, C 5  
Décès, naissances, etc. : D 15  
Économie : B 1 à B 8  
Editorial : A 4  
Êtes-vous observateur? : F 10  
Horoscope : E 5  
Informations étrangères : A 10  
Les maux de notre langue : F 10  
Médecine d'aujourd'hui : E 7  
Mon œil sur Montréal : E 4  
"Mot-mystère" : F 10  
Mots croisés : D 4  
Page des lecteurs : A 5  
Petites annonces : C 6 à C 11, D 2 à D 14  
Plaisance : D 10  
Radio et télévision : D 1  
Sur 2 roues : D 10  
Sports : F 1 à F 9  
VADIM : C 7  
Vie aujourd'hui : E 1 à E 8

## Aéroports: un comité étudiera la question

par Claude GRAVEL  
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Harcelé depuis plusieurs semaines par les pilotes de ligne et les contrôleurs aériens anglophones afin qu'il bannisse l'usage du français dans cinq aéroports du Québec, le ministre fédéral des Transports, M. Jean Marchand, vient de confier l'étude de toute la question à un comité d'experts.

Le mandat du comité, selon un communiqué de trois pages publié hier après-midi, sera de "proposer une politique réaliste en matière de communications air-sol, qui tiendra compte de la dualité linguistique du Canada tout en donnant la prééminence à la sécurité aérienne". Aucune date n'a été fixée pour la fin des travaux du comité.

Ce comité se composera de représentants de l'Association du transport aérien du Canada, de l'Association canadienne des pilotes des compagnies aériennes, de l'Association canadienne du contrôle de la sécurité aérienne, de l'Association canadienne des propriétaires et des pilotes, de l'Association internationale des machinistes et des employés de l'industrie aéronautique, du bureau des Services d'aéronautique des ministères québécois et canadiens des Transports.

Les recommandations du comité devront être remises, dans "un rapport unanime" insiste le gouvernement fédéral, à M. Walter McLeish, directeur général de l'Aéronautique civile du ministère des Transports. Lui-même les fera connaître au ministre Marchand.

M. Marchand demande en outre aux membres du comité et à leurs organisations respectives de respec-

ter "un moratoire sur toute déclaration publique à ce sujet et sur toute intervention ou menace d'intervention qui pourrait nuire au climat d'objectivité technique et professionnelle indispensable pour trouver une solution" pendant les travaux du comité et jusqu'à ce qu'une décision concernant son rapport ait été annoncée.

Il y a un mois, l'Association canadienne des pilotes de ligne avait annoncé son intention de déclencher une grève à travers le pays le 14 octobre prochain pour faire cesser l'expérimentation du bilinguisme dans cinq aéroports québécois.

Cette expérience a débuté en juin 1974 aux aéroports de Québec, Saint-Jean, Sept-Îles, Baie-Comeau et Saint-Honoré. Elle autorise les pilotes et les contrôleurs aériens à utiliser, en plus de l'anglais, le français dans leurs rapports.

Depuis lors, les pilotes de ligne et les contrôleurs anglophones du Canada ont affirmé à maintes reprises que cette pratique nuisait à la sécurité. Ils furent à quelques reprises contredits par leurs collègues francophones.

"Considérant la sécurité aérienne comme leur souci commun et le plus important, les membres du comité consentent à rechercher une solution technique objective sans imposer d'idées préconçues ou de conditions préalables", précise le ministère des Transports.

Se disant "conscient qu'un ou plusieurs rapports minoritaires sauront probablement l'objectif de trouver une solution sûre et universellement acceptable", le ministre enjoint les membres du comité de lui présenter, le plus tôt possible, un rapport unanime.

## Il est peut-être déjà trop tard pour le PC de W. Davis

par Marcel DESJARDINS  
envoyé spécial de LA PRESSE

TORONTO — Sept jours avant le scrutin, le Parti conservateur de M. William Davis ne laisse pas encore l'impression d'une formation politique qui va remporter une neuvième victoire d'affilée la semaine prochaine.

De deux choses l'une, ou les conservateurs ont la certitude de remporter la victoire, ou ils sont incapables de se ressaisir pour prendre et conserver l'initiative de la présente campagne.

Vu de l'extérieur, on a plutôt l'impression que c'est la "big blue machine" qui n'a pas encore réussi à atteindre sa vitesse de croisière et qui ne la retrouvera sans doute pas.

Ainsi, le chef du NPD, M. Stephen Lewis, a découvert, mercredi, que l'augmentation mensuelle de \$6.02 promise lundi par M. Davis aux bénéficiaires du régime de revenu annuel garanti provient en réalité du Trésor fédéral. Le NPD a réussi à établir que des \$6.02 promis par le chef conservateur, \$5.99 seront versés par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social en vertu de l'ajustement trimestriel calculé selon l'augmentation du coût de la vie.

Le gouvernement Davis pour assurer un versement de \$250 par mois aux 300.000 bénéficiaires de ce programme ajoutera donc \$0.03 par mois. Nulle part dans la déclaration écrite de M. Davis, la contribution fédérale ne fut mentionnée, le chef conservateur attribuant à son gouvernement tout le mérite de ce geste qui coûtera en réalité \$9.000 au gouvernement ontarien.

Pour M. Lewis, il est clair que les conservateurs pris de panique, désespérés, se sentant acculés au mur, ont délibérément tenté d'induire la population en erreur.

A bien des égards, la stratégie conservatrice dans cette campagne rappelle celle suivie par les libéraux fédéraux en 1972, un plan de campagne qui faillit causer la défaite de M. Pierre Elliott Trudeau. Le même sort menace probablement le gouvernement conservateur dont les trente-deux années consécutives de pouvoir sont devenues une espèce de fardeau dans cette campagne.

Les conservateurs se sont engagés dans cette lutte en misant essentiellement sur deux choses: leur dossier et leur chef. Au lieu d'offrir un programme électoral global comme leurs adversaires, ils se sont contentés jusqu'ici de présenter des mesures à la pièce, au gré des thèmes et des controverses qui se sont développés depuis le déclenchement de l'élection.

Pour répondre aux insinuations libérales, M. Davis a prolongé le gel du prix de l'huile et de l'essence du 1er octobre au 15 novembre; il a confié des pouvoirs accrus aux futures régies ontariennes des loyers et finalement il a annoncé que des mesures moins rigides viendraient modifier le système d'appel d'offres afin de permettre aux succursales régionales des différents ministères ontariens d'acheter sur place.

En vertu de cette stratégie, M. Davis a attendu en quelque sorte les attaques de ses adversaires, des libéraux en particulier, et a riposté par la suite. Résultat, après trois semaines de campagne, les conservateurs laissent toujours l'impression d'être sur la défensive et d'être à la remorque des événements.

Quant au dossier du gouvernement Davis, on le retrouve aujourd'hui considérablement déprécié par une opposition libérale qui promet mer et monde, dans le domaine de l'éducation, des finances et de l'administration municipale. Souvent les attaques libérales lancées sur les tribunes et dans les messages publicitaires télévisés sont mal fondées dans les faits, mais personne à part les conservateurs semble vraiment s'en offusquer. Elles portent néanmoins lorsque M. Robert Nixon dénonce les dépenses somptuaires, les déficits élevés et la mauvaise qualité des services gouvernementaux. Pour les libéraux, tout semble gra-



Cet électeur, de Dundas, qui accueillait hier William Davis avec cette charrette remplie de fumier symbolisant, à ses yeux, les promesses électorales du Parti conservateur ontarien, n'est que l'un des indices qui font douter de la victoire "tory" le 18 septembre.

viter autour de deux slogans, "il est temps de changer de gouvernement" et "l'Ontario ne peut plus se payer une autre année d'administration Davis".

Après trente-deux ans de régime conservateur, il ne faudrait pas se surprendre que des slogans, si irrationnels soient-ils, rencontrent la faveur de l'électorat ontarien tout comme les créditistes avaient réussi en 1962 à mettre les libéraux en déroute avec "Vous n'avez rien à perdre".

De toute évidence, les conservateurs misent surtout sur leur chef. D'ailleurs, les ministres du gouvernement

Davis ont mené une campagne plutôt discrète jusqu'ici.

Les conservateurs possèdent une panoplie de sondages qui leur montrent que M. Davis devance considérablement ses homologues Nixon et Lewis dans l'opinion publique ontarienne. Les stratèges conservateurs sont convaincus qu'en dernière analyse, les contribuables ontariens refuseront d'élire un Parti libéral dirigé par M. Robert Nixon, qui en est à sa troisième tentative.

Depuis le début de la semaine, ils ont concentré une partie importante de la publicité télévisée à démontrer et à dénoncer l'inéptie du chef libéral.

Mal appuyé par son équipe de recherche, ce dernier a d'ailleurs donné raison à plusieurs reprises à ceux qui lui reprochent son style erratique. Et samedi, les conservateurs s'attendent à ce que M. Davis mette le chef libéral à sa place une fois pour toutes, lors de la grande finale du débat télévisé des chefs au réseau CTV. Mais en certains milieux, on se demande maintenant si la performance de M. Davis en fin de semaine, si efficace soit-elle, sera suffisante pour conserver aux ministériels les appuis qui semblent leur glisser entre les doigts à mesure que le jour du scrutin approche.

## LA MÉTÉO

Il est de plus en plus évident que l'été fait place à l'automne puisque les journées ensoleillées se font de plus en plus rares, les températures atteignent presque le point de congélation au cours des nuits claires et les précipitations deviennent plus abondantes. Depuis plus d'une semaine, les jours de pluie alternent avec des jours plus ou moins ensoleillés et les températures montent et redescendent, pour atteindre périodiquement les moyennes saisonnières. Ce genre de temps semble vouloir demeurer sur nos régions pour quelques jours encore.

### à Montréal

AUJOURD'HUI		DEMAIN	
Minimum : 10	Maximum : 22	Pluôt nuageux avec quelques averses	

### au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	8	17	Nuageux avec pluie pass.	Nuageux, averses et frais
Outaouais	10	22	Gén. nuageux, av. et vent.	Pluôt nuageux et averses
Laurentides	8	20	Nuageux et averses	Pas de changement
Cantons de l'Est	7	22	Gén. nuageux, av. et vent.	Pluôt nuageux et averses
Mauricie	8	20	Nuageux et averses	Pas de changement
Québec	7	22	Gén. nuageux, av. et vent.	Pluôt nuageux et averses
Lac-Saint-Jean	8	19	Nuageux et averses	Pas de changement
Rimouski	4	16	Ennuagement suivi d'av.	Nuageux et averses
Gaspésie	4	16	Ennuagement suivi d'av.	Nuageux et averses
Baie-Comeau	4	16	Ennuagement suivi d'av.	Nuageux et averses
Sept-Îles	4	16	Ennuagement suivi d'av.	Nuageux et averses

### au Canada

Colombie-Britannique	Aujourd'hui	Ensoleillé	Vancouver	Min.	Max.
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	4	31	
Saskatchewan	Ensoleillé	Régina	3	14	
Manitoba	Ventoux	Winnipeg	5	16	
Ontario	Averses	Toronto	12	22	
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Frédéricton	5	21	
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	8	20	
Île-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	7	19	
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	8	17	

### si vous partez

Aux États-Unis			Vers les capitales		
	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	12	23	Chicago	14	21
Washington	14	25	San Francisco	12	18
Boston	13	23	Nlle-Orléans	23	28
			Miami	24	28

Amsterdam	—	17	Londres	—	20	Stockholm	—	16
Athènes	—	27	Le Caire	—	33	Sydney	—	15
Berlin	—	22	Lisbonne	—	24	Tokyo	—	26
Bruxelles	—	19	Madrid	—	24	Tunis	—	30
Casablanca	—	23	Moscou	—	15	Vienne	—	20
Genève	—	20	Paris	—	18	Varsovie	—	21
Hong Kong	—	25	Rome	—	26			

Vers les plages		
	Min.	Max.
Acapulco	23	30
Bermudes	25	30
Nassau	24	31
Mexico	12	21
Barbade	24	30
Rio de Janeiro	26	31

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E. 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Sa filiale La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la dernière classe" — Enregistrement numéro 1400. Point de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1.40	REDACTION	285-7272
Lundi au vendredi	\$1.25	EDITORIAL	285-7030
Samedi seulement	0.50*	PROMOTION	285-7100
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
par porteur:		PETITES ANNONCES (annonces classées)	
12 semaines		12	\$2
Lundi au samedi	\$18.80	\$33.60	\$67.20
Lundi au vendredi	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Samedi seulement*	\$13.00	\$26.00	
par courrier:		Commandes	
12 semaines		12	\$2
Lundi au samedi	\$28.60	\$57.20	\$114.40
Lundi au vendredi	\$21.45	\$42.90	\$85.80
Samedi seulement	\$10.01	\$20.02	\$40.04
* Minimum de 26 semaines		Pour changer ou annuler	
Côte-Nord, par avion,		0.50*	285-7205
du lundi au vendredi: 8h à 18h30h		du lundi au vendredi: 8h à 18h30h	
Grandes annonces		285-7300	
National, Télé-Presse, Vacances, voyages		285-7308	
Carrières et professions, nominations		285-7320	
COMPTABILITÉ		285-6892	
Grandes annonces		285-6801	
Petites annonces		285-6801	

## Trudeau est-il un cultivateur ?

OTTAWA (PC) — Le Premier ministre Trudeau pourrait bien avoir à prouver qu'il est un agriculteur ou un entrepreneur forestier, s'il veut gagner l'appel qu'il a logé contre la surtaxe de \$446.50 que lui a imposée la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard sur une propriété qu'il y possède.

En vertu d'un règlement provincial prévoit une surtaxe sur les terres non exploitées par les industries agricole ou forestière, afin d'éviter que de vastes régions ne soient paralysées par les spéculations.

Les exemptions de taxes pour les établissements agricoles ou forestiers ne s'appliquent pas aux "fermiers du dimanche".

"Celle loi n'a pas pour objectif de permettre aux gens riches de posséder sans frais des terres personnelles, a déclaré Samuel Berger, du bureau de révision des taxes du comté d'Argenteuil, où se situe la propriété de M. Trudeau.

# DERNIER JOUR

## L'OFFRE ESTIVALE "SENSAS"

# 1/2

## PRIX DE VICTANNY

**Découvrez... le monde merveilleux du conditionnement physique, du plaisir et de la détente chez VIC TANNY**

Faites-vous de l'embonpoint? Êtes-vous en mauvaise forme? Alors qu'attendez-vous? C'est le temps... chez Vic Tanny. Oui! Pour une période limitée seulement Vic Tanny vous donne la chance de profiter de son offre estivale "sensas" 1/2 prix. Pensez-y donc... vous pouvez profiter de toutes les facilités des merveilleux studios de Vic Tanny avec une carte de membre bonne pour un an, mais pour seulement la moitié du prix régulier.

Si vous montrez de mauvaises courbes, ou si vous avez des bourrelets aux mauvais endroits, un programme exclusif à Vic Tanny vous aidera à perdre ces bourrelets et ces excès de graisse. Vous pouvez vous remettre en forme en un rien de temps... perdez de 2 à 5 pouces de taille, de vos hanches, jambes et cuisses, et de 5 à 20 livres d'une façon facile, à la Vic Tanny, en utilisant l'équipement d'exercices et de raffermissement exclusif à Vic Tanny, ainsi que son programme dirigé de nutrition. De plus, vous pourrez jouir de facilités les plus complètes et les plus luxueuses du Canada... le tout pour la moitié du prix régulier.

**Faites-en usage**

OFFREZ-VOUS LA GAMME LA PLUS COMPLÈTE D'AVANTAGES SANTÉ/BEAUTÉ AU CANADA:

- Pluies tropicales
- Bain-tourbillon chaud
- PISCES DE COURSE\*
- Massage suédois
- Bain sans surchauffe
- Bain de vapeur turcs\*
- Courts de squash\*
- Salle d'éthérapie oculoplaste\*
- Salles isolées à l'ultra-violet
- "Cafémas"
- Massage professionnel\*
- Escapes physiques\*

\*non disponibles dans certains studios

**VIC TANNY**  
AIR CONDITIONNÉ  
CLUB DE SANTÉ/MISE EN FORME

**8 CLUBS DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL COMMUNIQUEZ AVEC LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS**

Place Bonaventure	866-3992	Longueuil, Place Desormeaux	651-7770
Centre commercial Rockland	341-3810	Montréal-Nord, Place Bourassa	326-8240
Centre commercial Côte-Saint-Luc	482-7415	Ville LaSalle, Place Newman	366-8080
Chomedey, 1278, boul. Labelle	687-1916	Mail West Island	683-2130

CLUBS AFFILIÉS TRAVERS LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

## Bourassa ne veut pas croire à une grève des policiers

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le premier ministre Robert Bourassa ne croit pas que les policiers de la Communauté urbaine de Montréal puissent déclencher une grève.

"Je ne vois pas comment les policiers qui, normalement, sont les premiers à devoir respecter la loi, feraient une grève illégale", a dit M. Bourassa au cours d'une conférence de presse.

Néanmoins, le premier ministre a indiqué que, s'il devait y avoir une telle grève des policiers de la CUM, le gouvernement ne pourrait "certainement pas laisser un million, deux millions de personnes sans protection", et prendrait alors "toutes les mesures pour faire face à la situation".

C'est parce qu'il a la conviction que les policiers ne feront pas la grève (il l'a répété à trois reprises) que M. Bourassa n'a pas jugé bon de convoquer les représentants de ceux-ci devant une commission parlementaire, comme il l'a fait pour le conflit des employés d'entretien de la CTCUM.

### Pas d'intervention personnelle

Du reste, le premier ministre n'a même pas l'impression que les représentants syndicaux des policiers attendent une intervention personnelle de sa part. "On m'a demandé plutôt d'être sensibilisé au dossier des policiers de Montréal", a-t-il dit.

Et c'est pourquoi il s'est contenté de demander qu'on lui fasse parvenir une évaluation de la différence monétaire séparant les demandes des policiers des offres de la CUM. Parce que le gouvernement est tôt ou tard impliqué dans cette question, M. Bourassa a voulu connaître l'écart financier séparant les parties.

M. Bourassa a tenu à faire remarquer que les policiers, malgré leur "tâche ingrate", constituaient l'une des seules classes de salariés du Québec à détenir la parité salariale avec Toronto.



Le conflit de travail chez les policiers de la CUM a amené ces derniers à poser des gestes spectaculaires, comme le rassemblement d'une cinquantaine d'autos-patrouille et de camionnettes en pleine nuit, tous feux allumés et sirènes mugissantes, à Place Versailles dans l'est de la Métropole. Ces manifestations ont pour but de maintenir le moral des policiers au moment où des négociations cruciales se déroulent à Québec. Sur notre photo, serrant le poing, le sergent Patrick De Caen, un des leaders de la grève de 1968 et qui joue un rôle important encore cette fois-ci, s'adresse à quelques dizaines de ses confrères.

## La Fraternité et le Conseil de sécurité s'engagent dans une course contre la montre

par Gilles NORMAND et Claude-V. MARSOLAIS

Tout indiquait tôt ce matin qu'on avait engagé une course contre la montre dans les négociations entreprises à Québec depuis la fin de l'après-midi d'hier entre la Fraternité des policiers de la CUM et le Conseil de sécurité publique, en présence du Solliciteur général, M. Fernand Lalonde.

La situation est d'autant plus urgente que l'exécutif syndical ne pourra plus retenir les 5,200 policiers de déclencher un arrêt de travail après la journée de vendredi. D'ailleurs, un membre du comité des voix

et moyens confiait cette nuit à une centaine de constables que n'eût été de M. Patrick De Caen, le grand stratège des moyens de pression, les policiers auraient été tous en grève depuis quelques jours.

Toutefois, dans les rangs des policiers, l'espoir commence à percer car on prétend que si le gouvernement a décidé de se mêler du conflit, c'est qu'il a l'intention de s'engager monétairement.

"Les membres du comité de négociation sont allés chercher des sous à Québec", affirmait cette nuit M. De Caen lors d'un rassemblement d'une cinquantaine d'autos-patrouille et de

camionnettes de la police au Centre d'achats Versailles.

Au cours de la journée de mercredi, les policiers ont continué à travailler au ralenti ne répondant qu'aux appels d'urgence et parfois en se faisant tirer l'oreille...

Le seul événement spectaculaire fut le grand rassemblement devant la station radiophonique CJMS où pendant quelques minutes quelques dizaines de voitures-patrouilles ont manifesté bruyamment contre la politique éditoriale du poste.

Plusieurs rassemblements de policiers se sont tenus dans les parcs ou

dans d'autres endroits publics dans le but de discuter et de sympathiser entre collègues de travail. A certaines occasions, des membres de l'exécutif venaient adresser la parole aux policiers présents.

Les policiers se sont également bien amusés à répondre à de faux appels comme dans le cas d'une prétendue fusillade au golf municipal où plusieurs voitures-patrouilles se sont amenées, sans que rien ne s'y passe.

Il semble donc qu'aujourd'hui encore on poursuivra les mêmes tactiques, à la grande satisfaction du public qui se sent enfin délivré du har-

celement dont il avait été victime lundi et qui ne s'émue plus que par le bruit des sirènes et par le scintillement des "cerises rouges" lors des grands rassemblements.

Entretiens, des voitures-patrouille de la Sûreté du Québec continuent de circuler dans l'île de Montréal sans que cette démonstration déplaise ou choque les policiers de la CUM. "Si les agents de la SQ sont venus nous aider dans notre travail, c'est tant mieux et nous les en remercions", a commenté M. De Caen, en ajoutant ironiquement qu'ils avaient l'air de se promener sans trop savoir pourquoi.

## Le Centre de transition a rendu bien des gens malades

par Ingrid SAUMART

M. Mario Girard a subi un grave préjudice psychologique suite à l'annonce du projet d'installation d'une maison de transition pour détenus dans le quartier numéro 2 à Granby. C'est du moins ce qu'il a déclaré hier devant le juge Carrier Fortin qui préside l'étude de la demande d'émission d'un bref de mandamus pour forcer la Ville à émettre un permis au groupe Joins-Toi.

M. Girard a également précisé qu'il avait dû "consulter un médecin au moins deux fois depuis ce temps (en octobre '74 et en février ou mars 1975) parce que la venue de ces ex-détenus dans le quartier a provoqué un climat de méfiance et je suis rendu à surveiller les gens qui passent dans la rue. Il y a eu un changement chez la personne qui vous parle et chez d'autres à cause de cette menace".

Il précisait quelque temps après qu'il n'avait jamais vu de détenus entrer ou sortir de la maison des soeurs Auxiliatrices, qu'il n'avait jamais entendu de bruit venant de la dite maison qui aurait été de nature à importuner le quartier et que ni lui ni sa famille n'avaient été importunés par les personnes qui fréquentent cet établissement.

### Un homme à la fenêtre

Un autre témoin, une dame Bertrand, qui n'avait pas été assignée par la défense (la municipalité) et qui a été appelée à témoigner après avoir assisté à toutes les audiences s'est

présentée dans le box des témoins avec des notes. A la question du juge qui lui demandait si elle avait pris ces notes pendant les audiences, elle répondit: Oh! non votre Honneur. Ça fait longtemps que je me prépare mais je ne voulais rien oublier au cas où je serais appelée à témoigner."

Le cas de Madame Bertrand est pathétique. Elle habite face à la maison des soeurs, plus précisément, face au côté où sont situés les dortoirs.

Elle se plaint qu'à plusieurs reprises ("au moins quatre fois") elle a eu l'impression qu'elle et son mari étaient espionnés par des gens dans les fenêtres du couvent. "Un jour, dit-elle, mon mari est parti et revenu quatre fois et à chaque fois il y avait un homme à la fenêtre. Peut-être qu'il faisait un noeud de cravate mais c'est terrible de sentir qu'on peut être vu. Je souffre d'insécurité depuis le début, depuis l'annonce du projet. Maintenant, l'agressivité est passée mais mes objections sont les mêmes. On n'aurait jamais construit là, si c'était aujourd'hui."

Le juge Carrier Fortin qui s'était montré intraitable pendant la première journée du procès, devant toutes les tentatives de la défense pour faire admettre devant le tribunal des preuves de "climat psychologique" a cependant fait volte-face hier, permettant aux représentants de la ville et du comité ad hoc des citoyens de déposer tout ce qui leur avait été refusé la veille.

Dans le cadre de cette preuve de "climat psychologique" un troisième témoin a été entendu. Il s'agit de M. Jean Leclerc, gérant chez IBM à Bromont. M. Leclerc pour sa part se plaint qu'en février dernier, cinq ou six automobiles ont fait la procession devant son domicile, se sont finalement arrêtées, ont éteint leurs phares et sont restées là un bon moment. "Mon épouse était apeurée, précise-t-

## Des pneus qui cèdent les uns après les autres

OTTAWA (d'après CP) — La compagnie Goodyear a remplacé les pneus radiaux à ceinture d'acier d'un automobiliste canadien, Robert Garceau, qui avaient cédé les uns après les autres, bien qu'ils n'aient eu que quatre mille milles d'usage environ, alors qu'il se rendait d'Ottawa à Niagara Falls, en fin de semaine dernière.

D'autres automobilistes de la région d'Ottawa ont signalé des défaillances similaires, et le gouvernement fédéral effectue actuellement des essais sur des pneus provenant de manufacturiers et de distributeurs répartis à travers le pays. Les fabricants, pour leur part, affirment que le nombre de pneus radiaux ceinturés d'acier qu'il leur a fallu remplacer depuis un an est négligeable.

M. Garceau a précisé que sur les 125 milles qu'il a couverts la semaine dernière, l'enveloppe de caoutchouc de deux de ses pneus s'est séparée de la ceinture d'acier sous-jacente, un troisième a éclaté et le dernier a perdu une partie de sa semelle.

Les experts précisent que le gonflement du pneu est un facteur extrêmement important: une baisse de température de 10 degrés engendre une baisse de pression d'une livre, et un automobiliste conduisant à haute vitesse doit s'assurer que la pression de ses pneus est supérieure de quatre livres à celle que recommande le manufacturier.

il, comme d'ailleurs depuis le début des débats autour de cette affaire il régnait dans la famille un climat de tension."

Interrogé sur l'identité de ses visiteurs de la nuit, M. Leclerc a déclaré au juge qu'il n'avait pu les identifier mais "qu'il s'agissait de barbus aux cheveux longs". Il n'a pas non plus jugé bon de téléphoner à la police pour les prévenir. En fin de témoignage, il a ajouté qu'il n'y avait pas, au moment de l'incident, de détenus qui logeaient au 135, boulevard Leclerc dans la maison des soeurs Auxiliatrices.

### La naissance du projet

En début de journée, le juge Carrier Fortin avait entendu un témoin-expert de la municipalité, M. Benoit Bégin, urbaniste conseil qui a participé à l'élaboration du plan directeur de la ville de Granby. Le deuxième témoin à être entendu a été l'ex-président de la corporation Joins-Toi, M. André Foisy qui a expliqué la naissance du projet et la différence entre ce dernier et un autre, présenté quelques mois plus tôt par M. Jean-Claude Perron du service des libérations conditionnelles, projet qui visait l'installation d'un Centre correctionnel Communautaire dans la maison des soeurs Auxiliatrices, projet qui avait été refusé par le conseil municipal.

En fin de journée hier, Me Gilles Poussart a présenté le plaidoyer de la requérante (le Joins-Toi) et Me Yvon Robichaud a plaidé au nom de la ville de Granby.

## Métro: quelques jours de sursis

par Daniel MARSOLAIS

Le front commun du Syndicat du transport de Montréal (CSN), qui regroupe les 2,200 employés sédentaires de la CTCUM, a accepté hier soir l'invitation du Premier ministre Bourassa de se rendre demain matin à une commission parlementaire, suspendant ainsi pour quelques jours la grève qu'il menaçait de déclencher sous peu.

On sait que mercredi, les 1,750 travailleurs de l'entretien et des garages ont mandaté leur exécutif de déclencher la grève au moment opportun et que ce même mandat a été confié hier soir aux représentants syndicaux des caissiers et des employés de bureau. Les négociations avec la CTCUM sont rompues depuis vendredi dernier et on s'attendait à ce que les syndicats déclenchent leur arrêt de travail dès aujourd'hui.

La CTCUM avait déjà envisagé cette possibilité la semaine dernière et son président, M. Hanigan, avait laissé savoir que le service serait interrompu dès le déclenchement de la grève.

Pour leur part, les chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro qui ont fait une grève de 12 jours en août, ont adopté une proposition de leur exécutif syndical leur recommandant de poursuivre le travail même dans le cas d'une grève des employés sédentaires.

"On va faire l'impossible pour que vous ne perdiez rien", a déclaré hier soir le président de la Fraternité des chauffeurs devant quelque 900 chauffeurs enthousias-

tes. D'après M. Hamelin, la CTCUM doit donner un avis de cinq jours au syndicat avant de procéder à des mises à pied. Mais, estime-t-il, il ne croit pas que cela serait utile puisque l'année dernière elle a maintenu le service pendant 43 jours en dépit de l'arrêt de travail des employés de l'entretien et de garage.

Certains chauffeurs, inquiets de cette prise de position, lui ont demandé quoi faire si les travailleurs du front commun exigent une ligne de piquetage devant les garages. "Ça, a répondu M. Hamelin, ça ne nous regarde pas. Les piquets de grève, c'est pour empêcher que leurs membres rentrent au travail."

Et il a poursuivi en disant: "Nous, on ne les a pas empêchés de rentrer pendant nos journées d'étude. S'ils ont besoin de nous, nous sommes prêts à leur donner notre appui moral et même les aider financièrement", a-t-il conclu ironiquement.

Par ailleurs, M. Hamelin a mis en garde les travailleurs du front commun qu'il ne tolérerait pas que des chauffeurs soient molestés. "S'ils veulent renverser des autobus c'est leur affaire, mais voudrait mieux qu'aucun chauffeur ne soit molesté", a-t-il dit.

Reste maintenant à savoir si la commission parlementaire, qui aura pour effet de transposer la table de négociations sur la place publique, atteindra le double objectif visé par M. Bourassa: éviter la grève aujourd'hui et trouver une solution au litige.



Ord. \$549

Special \$445

**TOURNAMENT II**  
SLATENE 13/4"  
EQUIPEMENT COMPRIS

7111, rue Saint-Denis  
Anglo-Japan Talon  
274-2457

**Le Centre du Billard de Montréal Inc.**

**POUR LA THÉRAPIE PRIMALE**

(réf.: Le cri primal  
Dr Arthur Janov)

**INSTITUT DE THÉRAPIE PSYCHO-CELLULAIRE**

516 est, rue Sherbrooke

844-8651

INSCRIPTION POUR SEPTEMBRE 1975  
GROUPES DE 15 A 25 ÉLÈVES

SECONDAIRE I, II, III

RENSEIGNEMENTS: 849-2275

EGOLE SECONDAIRE DUVAL

(École de Retraçage Est) Jacques Deval, directeur

École reconnue pour fin de subventions.  
Membre de la Fédération des écoles privées de la Province de Québec.

1600, rue BERRI (Palais du Commerce) suite 213

Accès direct au métro  
Berri de Montigny

## Devant la croisade contre la loi 22

Il se fait actuellement, dans certains media anglophones, une vaste campagne contre la façon dont le gouvernement Bourassa applique la loi 22 sur le français, langue officielle au Québec, au niveau de l'école.

On reste un peu étonné de la virulence de certaines attaques en particulier. On prétend, par exemple, à l'occasion, que le gouvernement pratique une forme de discrimination inacceptable.

Admettons qu'il y a un cas particulier à Saint-Léonard. Mais, pour le reste, on voit mal comment on peut parler de discrimination envers un groupe ethnique en particulier. Il est vrai que l'école anglaise est, en principe, réservée à ceux dont c'est la langue maternelle. Mais la possibilité pour les autres de s'y faire accepter est la même pour tous. Les francophones eux-mêmes doivent se soumettre aux mêmes tests que les gens d'origines grecque, espagnole, allemande, italienne, etc.

Il en va de même d'ailleurs pour ce qui concerne les restrictions relatives au contingentement. Même les francophones qui ont passé les tests d'aptitude avec succès ne seront pas admis à l'école anglaise si le quota d'élèves de celle-ci est déjà atteint. La majorité francophone n'est pas mieux traitée que les différentes autres minorités ethniques.

La loi et la réglementation qui l'accompagne mettent donc tout le monde sur le même pied. On n'a pas demandé aux autres groupes ethniques des "sacrifices" qu'on n'imposait pas du même coup au groupe francophone.

Le cas de Saint-Léonard est particulier parce qu'on y retrouve une plus grande concentration d'élèves d'origine italienne qu'ailleurs. Là, il paraît évident que la formule de contingentement joue contre ces derniers. Les Italiens de Saint-Léonard se trouvent ainsi moins bien traités que les Italiens des autres coins de la province ou de l'île de Montréal.

Mais c'est le seul endroit où l'on peut affirmer que l'application de la formule des contingentements donne lieu à des difficultés réelles. Et le gouvernement a déjà laissé entendre, par la voix de l'un de ses ministres, que la formule pourrait être assouplie. On pourrait remplacer le contingentement basé sur la population étudiante d'une commission scolaire par un contingentement basé sur un bassin de population plus large, voire provincial. A ce moment-là, le problème serait assez vite réglé.

Il faut admettre que le Néo-Québécois d'origine italienne qui, pour une raison ou une autre, a été amené à s'installer à Saint-Léonard peut dif-

ficilement accepter d'être traité autrement que son frère ou son cousin que le hasard a conduit dans d'autres districts de la région métropolitaine ou de la province. Mais, encore une fois, le gouvernement a déjà reconnu qu'il était disposé à ré-examiner les modes d'application de sa réglementation.

Alors, pourquoi se lancer dans une dénonciation aussi virulente de la loi 22 et de ses visées supposément machiavéliques? Est-ce que, par hasard, on voudrait empêcher la langue de la majorité d'atteindre à la préséance qu'elle aurait toujours dû avoir? Quels motifs se cachent derrière cette croisade qui paraît disproportionnée avec le mal particulier que l'on dénonce?

J'ai personnellement critiqué la formule des tests et beaucoup de francophones ont fait de même. On aurait pu trouver, me semble-t-il, une façon moins complexe d'assurer la priorité du français au niveau de l'école. Mais, de là à parler d'une discrimination épouvantable à l'endroit d'une partie de la population, il y a une marge que des gens pondérés auraient pu se garder de franchir.

De toute façon, si les Italo-Québécois se sentent vraiment frustrés, ils appartiennent à un groupe suffisamment structuré pour pouvoir se défendre. Ils peuvent se passer de ces amis de

l'extérieur dont les propos sont plus susceptibles de provoquer les passions, de jeter de l'huile sur le feu, que d'aider leur cause.

Ce que certains croisés anglophones semblent désirer, au fait, c'est le maintien du statu quo. On le voit assez bien lorsqu'ils s'offusquent d'une déclaration du ministre Choquette voulant que le choix de la langue d'instruction ne constitue pas un droit fondamental. Il est vrai que la tradition, au Québec, a reconnu cette liberté dans les faits. Mais, est-ce une raison pour s'opposer à toute innovation tendant à assurer une priorité à la langue de la majorité? Quels sont les pays dont les lois consacrent une liberté aussi absolue que celle qu'on voudrait faire reconnaître au Québec?

Heureusement, il n'est pas sûr, loin de là, que les meneurs de ladite croisade parlent au nom de la collectivité anglophone du Québec. Il existe beaucoup d'autres anglophones — et d'autres pétitionnaires le démontreront peut-être — qui acceptent que l'identité canadienne exige la présence au sein de la confédération d'un Québec qui soit le plus français possible et la reconnaissance, hors du Québec, d'un statut particulier pour la langue française. Il faut espérer que les vues de ces derniers prévaudront.

Vincent PRINCE

## bloc-notes

### Vers un "tourisme" économique

Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Guy Saint-Pierre, vient de déclarer devant les membres du Canadian Club de New York que le gouvernement québécois "adoptera une politique absolument non discriminatoire face aux investissements étrangers". Le ministre a souligné l'hospitalité du Québec à l'égard des investissements étrangers. Ce qui était superflu, puisqu'il reconnaît lui-même que 90 pour cent du secteur minier du Québec sont déjà contrôlés par des sociétés étrangères, pour la plupart américaines. M. Saint-Pierre a précisé que son gouvernement voulait que l'entreprise internationale "vive vraiment avec nous en partageant notre salon et non pas le grenier ou la cave".

Il est bien évident que le gouvernement Bourassa poursuit une politique à court terme et est impatient d'attirer le plus de multinationales possible, afin de réduire au plus vite le taux anormalement élevé du chômage. On peut se demander, cependant, s'il ne fait pas fausse route. Les investisseurs étrangers ne se précipiteront pas vers le Québec, parce que M. Saint-Pierre vient de leur dire qu'"il y a autant de lacs au Québec que de bouches d'égoût dans la ville de New York". Les chefs d'entreprises américaines, qui sont amateurs de pêche, viennent depuis belle lurette au Québec, où ils ont possédé pendant longtemps les lacs les plus poissonneux, sans avoir à investir un sou dans des entreprises.

Le fait pour le ministre Saint-Pierre d'avoir recours à de tels arguments souligne le caractère opportuniste de sa politique économique.

Il ne faut pas confondre tourisme et investissement à long terme. Le ministre a pourtant déclaré à New York que "l'argent n'est que de l'argent, d'où qu'il vienne". Or, il n'est pas indifférent que les investissements au Québec deviennent majoritairement étrangers. Il est facile de comprendre, d'autres pays en ont fait l'expérience, qu'un gouvernement cesse de gouverner dès le moment où la partie la plus significative de son économie est entre des mains étrangères, ou plus précisément aux mains des multinationales. Celles-ci, en effet, ne prennent pas leurs décisions en fonction des intérêts des citoyens ou leurs filiales sont établies, mais en fonction de leurs propres intérêts. Ce qui est tout à fait normal. Il est donc extrêmement naïf de vouloir faire "partager notre salon" par ces entreprises, qui ne peuvent, par leur nature même, être assimilées. Elles finiront, un jour, par dire au Premier ministre, comme dans la chanson: "Bonhomme, bonhomme, tu n'es plus maître dans ta maison quand nous y sommes".

C'est très beau, selon l'expression de M. Saint-Pierre, d'avoir des "Frontières ouvertes et un esprit ouvert", mais non au détriment de l'essor des entreprises autochtones. Un pays économiquement faible doit s'ouvrir progressivement

au monde et non tout d'un coup. D'ailleurs, le pays le plus puissant du monde, les États-Unis, est encore très largement protectionniste.

Le ministre Saint-Pierre a déclaré que le Québec désirait conserver le contrôle de certains secteurs de son économie en particulier celui des richesses naturelles. Or, c'est précisément celui qui est le plus contrôlé par les étrangers. M. Saint-Pierre avait même déclaré, l'an dernier, concernant l'implantation de la multinationale ITT sur la Côte-Nord, que cette entente avait été une erreur. Mais de telles erreurs ne se corrigent pas du jour au lendemain. Il s'agit, en effet, de contrats à très longs termes. Maintenant, M. Saint-Pierre parle d'accueillir les capitaux étrangers sans discrimination et ouvre la porte toute grande aux multinationales.

MM. Bourassa et Saint-Pierre devront prouver aux citoyens que leur politique économique tient compte des intérêts québécois à long terme et que leur gouvernement ne sera pas la marionnette des intérêts étrangers. Ce ne sera pas facile. Car sur un aspect tout de même mineur du comportement des multinationales, soit la formule Rand, M. Bourassa n'a pas "osé" l'imposer à la United Aircraft, en 20 mois de conflit syndical.

Ivan GUAY



## LETTRES

### Pour de meilleures relations avec les Néo-Canadiens

Le directeur général de la Commission des écoles catholiques de Montréal, M. Jean-Paul Tardif, a récemment fait parvenir au personnel des écoles francophones de la CECM une lettre dans laquelle il invite professeurs, élèves et parents à travailler plus activement à "l'insertion directe des jeunes immigrants dans les écoles du réseau français de leur milieu". En voici le texte:

Les préoccupations linguistiques ont fourni l'occasion d'examiner de plus près, ces dernières années, la vie des écoles. La population a appris, par exemple, que les élèves des écoles du réseau français de la C.E.C.M. sont, à 96% près, des enfants provenant de familles canadiennes-françaises, que la clientèle des écoles du réseau anglais est formée majoritairement d'enfants d'origines autres que anglaise, écossaise ou irlandaise. Ces caractéristiques expliquent les attitudes fort différentes observées dans les écoles des deux réseaux à l'endroit des "petits nouveaux".

Avec les ans, les écoles du ré-

seau anglais sont devenues le lieu de rencontre des enfants des groupes ethniques autres que celui des Canadiens français. Il ne faut donc pas s'étonner outre mesure de la réaction négative manifestée par les immigrants face à la loi sur la langue officielle; ils entretiennent le sentiment que cette loi leur refuse d'utiliser librement des écoles auxquelles ils s'identifient, des écoles qu'ils considèrent aptes à répondre à leurs besoins, des écoles qu'ils voient comme "leurs écoles".

Jusqu'à un passé encore tout récent, le nouvel inscrit néo-canadien était généralement "objet d'observation" dans une école française: on le regardait agir, on l'écoutait, on le questionnait, on parlait de lui plus qu'on ne lui parlait. S'il présentait quelques difficultés d'adaptation, s'il manifestait une compétence inférieure à la moyenne, on avait tendance à chercher pour lui une classe spéciale ou on l'invitait à s'inscrire... à une école du réseau anglais. Il faut reconnaître que l'insertion d'élèves étrangers dans des classes aussi homogènes que celles du réseau français peut entraîner des modifications dans l'organisation du travail du maître et même dans l'organisation du travail de l'ensemble des classes. Les

classes d'accueil ont été créées pour assurer aux jeunes étrangers une période d'adaptation progressive, une préparation à leur intégration dans un milieu scolaire fortement homogène. Le succès qu'ont connu ces classes grâce au dévouement sans limite et au dynamisme de monsieur Robert Attar marque un début prometteur vers une meilleure communication entre les familles néo-canadiennes et canadiennes-françaises. Nous devons poursuivre ce rapprochement. L'objectif à atteindre: l'insertion directe des jeunes immigrants dans les écoles du réseau français de leur milieu.

En cette première année d'application de la loi sur la langue officielle (oublions ses lacunes pour ne considérer que l'objectif visé), je vous propose de faire de votre école une ECOLE D'ACCUEIL, une école où toute l'équipe: enseignants, élèves, parents... et vous, tentera de se transformer en un groupe désireux d'accueillir, d'aider, d'intégrer, de rendre heureuses en son sein au moins quelques familles d'origine étrangère. Vous ne connaissez pas de telles familles? Les membres du comité d'école non plus? Demandez à

monsieur Robert Attar de vous fournir des noms; je serais étonné qu'il ne se trouve aucune famille à accueillir dans votre milieu. L'inscription directe du jeune étranger dans votre école, c'est la meilleure formule "d'apprentissage par immersion" que l'on puisse souhaiter si les encouragements, la compréhension, la sympathie et le souci de valorisation par le groupe viennent appuyer les efforts de l'élève.

Nous sommes fort habiles pour identifier les faiblesses, souligner les lacunes, proposer aux gouvernements des politiques à suivre. En 1975, le temps est aussi aux gestes concrets, à l'action humble, réfléchie et persévérante. C'est de cette manière que nous serons d'efficaces agents de changement et que nous pourrons espérer entendre la population dire de nos écoles qu'elles sont véritablement des modèles d'ACCUEIL.

Le directeur général,  
Jean-Paul TARDIF  
Commission des Ecoles  
catholiques de Montréal

### Québec a entendu les sourds

Nous avons dans le passé, à maintes occasions, utilisé vos colonnes pour faire connaître à vos lecteurs les problèmes multiples qui opposaient les parents d'enfants sourds au ministère des Affaires sociales de la province de Québec.

Ainsi, la majorité des enfants sourds de la province de Québec devraient être placés en institution ou en foyer à l'extérieur de leur localité pour recevoir leur éducation et en retour le ministère des Affaires sociales exigeait des parents une contribution souvent fort élevée et toujours injuste, niant de ce fait le droit à l'enfant sourd, le droit à l'éducation gratuite au même titre que les autres enfants dits normaux.

Depuis 8 ans, au nom de tous les enfants sourds de la province de Québec, l'ATES a combattu ces injustices et s'est longtemps frappée à un mur qui semblait infranchissable.

A force de persévérance et, nous croyons juste de le dire, avec la coopération personnelle du Premier ministre et des membres de son Cabinet, justice a enfin été obtenue pour les personnes concernées. Depuis avril 1974, des directives précises ont reconnu le droit à l'enfant sourd à l'éducation gratuite, le ministère de l'Éducation du Québec ayant établi avec le ministère des Affaires sociales des ententes qui équivalent à la gratuité pour les enfants en hébergement pour fin d'éducation.

De plus, en date du 12 août 1975,

nous avons été formellement avisés que tous les comptes antérieurs à avril 1974 ont été radiés et que l'on procède actuellement à l'épuration desdits comptes.

Nous espérons, au moyen de cette lettre, rejoindre tous les parents d'enfants sourds que nous ne saurions atteindre autrement et leur faire connaître, le plus rapidement possible, par ce moyen, l'heureuse nouvelle que nous attendions depuis si longtemps.

L'erreur est humaine, aussi, si lesdits parents devaient constater une erreur quelconque et qu'un compte indu leur parviennait, nous les prions d'entrer en communication avec nous (...). Lors d'une prochaine assemblée générale de l'ATES, qui se tiendra le 14 septembre, à 13h30, à l'Institution des sourds de Montréal, nous espérons pouvoir faire part d'importantes communications à nos membres.

L'Association Trépanier  
pour les enfants sourds,  
Comité des relations extérieures  
Montréal-Ouest, P.Q.  
par J.J. DESERRÉS

**S.V.P.** LA PRESSE publie avec plaisir les lettres qui répondent aux conditions suivantes: intérêt du sujet, concision, courtoisie dans la discussion, nom et adresse de l'auteur. Elle se réserve le droit de les abréger au besoin et d'accorder priorité aux lettres dactylographiées.

# La loi 22: nous avons "not" voyage"...

"La loi 22 ne nous embellit guère", "La loi 22 provoque la colère et le chaos", "Faux pas à la rentrée", ne sont que les isotopes de: "Tu récolteras ce que tu as semé"!

Nous sommes représentés par des hommes politiques qui n'ont rien des stratèges: aucune clairvoyance, aucun bon sens. Mais nous n'avons pas de quoi être fiers: c'est nous qui les avons élus.

A tout prix, nous voulons innover, tout restructurer, sans discernement, comme ça, pour être différents, pour FAIRE différent: et à nous la contre-culture!

Le système d'éducation, le cégep, la deuxième langue très jeune alors qu'on ne fait que balbutier la première, la spécialisation outrance, la colonisation économique, nous acceptons tout sans rechigner.

De parents belges, je suis arrivée très jeune au Canada et, en fait, je ne me souviens pas de mon pays d'origine. Par nos taffs inconscients ou est-ce l'effet de mes chromosomes-mémoire, je me suis penchée d'un peu plus près sur ce qui s'était fait là-bas et en Europe en général.

Ne nous y trompons pas: l'Europe est très régionalisée et les problèmes de bilinguisme voire de trilinguisme ne datent pas d'aujourd'hui. La Belgique a trois langues nationales dont deux importantes du point de vue population: le néerlandais et le français (la 3e

étant l'allemand). Le néerlandais étant parlé dans la partie nord du pays, le français dans la partie sud. L'allemand, qui représente à peine 1% de la population, est parlé dans la partie est du pays: les cantons de l'est. Bruxelles est une région à part, bilingue, à majorité francophone.

Dois-je rappeler à ce sujet que les Canadiens français sont en fait des Canadiens francophones? (Ne dites jamais à des Suisses de Lausanne qu'ils sont des Suisses français ni à des Wallons qu'ils sont des Belges français!

Le Luxembourg est aussi bilingue, la partie nord-est étant d'expression allemande, la partie sud étant francophone. La capitale, elle aussi, est en quelque sorte bilingue mais de forte préférence pour la langue française.

La Suisse, comme tout le monde le sait — parce que cela est souvent posé dans des jeux-concours — est quadrilingue: l'allemand, le français, l'italien et le romanche.

Et tout ce petit monde cohabite dans le même pays, les uns parfois raillant les autres, mais dans une atmosphère relativement cordiale. Seule la région de Bruxelles connaît des heures mouvementées qui ne ressemblent en rien à notre expectative.

Je voudrais bien que, de temps en temps, les Québécois descendent dans la rue eux aussi. Notre passivité prête à penser aux étran-

gers que nous n'avons pas d'opinion politique.

Où veux-je en venir? Tout simplement au fait que notre problème n'est pas nouveau. Le français a été proclamé première langue de la province de Québec: fort bien!

Je le répète, les régions du nord de la Belgique, pays de mes ancêtres, ont comme langue première le néerlandais: les provinces de Flandre occidentale et orientale, la province d'Anvers, la province du Limbourg et le Brabant du Nord dans lequel on trouve Bruxelles. Les régions du sud ont comme langue première le français: le Hainaut, la province de Namur, la province de Liège, la province du Luxembourg, le Brabant wallon.

Bruxelles c'est un peu Montréal quoique le problème se pose différemment. Les deux langues y sont enseignées, il existe des écoles francophones et des écoles flamandes. Soyez certains, cependant, que la première langue y est enseignée avec plus de vigueur que chez nous. Il n'est pas question d'une seconde langue enseignée au détriment de la première. Quant aux étrangers qui viennent au pays: dans les provinces flamandes ils apprendront le néerlandais, dans les provinces wallonnes le français. C'est ce qui devrait se passer au Canada.

Les étrangers qui désirent s'installer au Québec devraient automatiquement être dirigés vers le secteur francophone, sinon qu'ils aillent ailleurs, ce ne sont pas les

provinces anglophones qui manquent dans le pays. Il n'y a que chez nous qu'existe pareille ambiguïté, et cela grâce à cette loi 22, connerie monumentale de nos législateurs. Nous n'avons pas, semble-t-il, cette logique cartésienne propre aux Français et aux francophones d'Europe en général.

Quant aux étrangers installés au Québec depuis un certain temps et qui ont des enfants qui se sont déjà dirigés vers le secteur anglophone, la même logique et le bon sens me font penser que ces enfants doivent demeurer dans le même secteur; inutile de créer un traumatisme qui pourrait être lourd de conséquences pour la communauté francophone. Nos législateurs, eux, sont loin d'être préoccupés par cette considération.

Quant aux anglophones résidant dans la province de Québec, qu'ils soient avisés de ceci: dans les pays précités, ils n'auraient pas autant de facilités. Ici, on vous chouchoute, on vous dorlote, moi je dis qu'on vous dore la pilule. On vous la dore tout en vous agaçant. en vous horripilant par des petites subtilités aberrantes: j'entends la loi 22 revue et corrigée.

La loi 22 pour moi? La langue française est proclamée langue officielle du Québec, point. Si ça ne vous plaît pas, il vous reste pas mal de provinces à choisir. Vous ne nous permettez pas même de subsister, nous les francophones de Colombie: il suffit de faire un saut

à Vancouver pour le comprendre très vite. C'est à peine si nous avons nos écoles. Donc, soyez avisés que dans la province de Québec vos enfants iront à l'école française. Quant à ceux qui ont déjà fréquenté l'école, il leur sera permis de continuer dans la langue de leur choix.

Dans notre province francophone, je vous accorde des régions de faveur: Montréal, ville bilingue, vous autorise à placer vos enfants dans l'école de votre choix. Il en va de même pour tous les nouveaux immigrants dont la langue maternelle est l'anglais. (Le défaut de cette loi 22 est précisément de s'être éloignée de ce corollaire qu'est la langue maternelle.)

En sus, on pourrait considérer certaines régions du sud par exemple, comme étant des régions "à facilité" (mot très à la mode en Belgique), où vous auriez également ce choix. On peut envisager d'autres régions du même genre dans la province. (Préférez les régions limitrophes.) Dans les cantons de l'est, en Belgique, les enfants apprennent l'allemand mais sont tenus de connaître le français parce qu'ils vivent dans une province francophone: la province de Liège.

Retenez qu'en Suisse, les régions sont unilingues (aussi dans l'enseignement). Les différentes ethnies occupent chacune une région bien spécifique du pays. Dans la Suisse romande, chers anglophones, vous

n'auriez pour choix que d'apprendre le français! Estimez-vous heureux de votre statut d'anglophone au Canada.

Mais j'espère que cela va changer, du moins au Québec. Encore une fois, si ça ne vous plaît pas vous pouvez gagner Toronto. Si vous décidez de rester, apprenez le français! Les Wallons qui sont restés en Flandre ont dû apprendre le néerlandais. Pas d'écoles francophones en Flandre, pas plus qu'il n'y a d'écoles flamandes en Wallonie. Les régions d'exception notées là-bas me dictent à penser que vous pouvez en obtenir ici.

Voilà ce que j'en ferais de cette loi 22, si des pouvoirs m'étaient confiés. Tout cela m'est dicté par le simple bon sens, denrée rare, semble-t-il, au Québec. Il me semble aberrant qu'une majorité voit ainsi sa ligne de conduite perpétuellement dictée par une minorité. Il faut vivre au Québec pour voir cela.

Mais parce que j'aime le Québec, qui est mon pays, il est de mon devoir de partir en guerre contre une situation qui a assez duré. Qui me soutiendra? Au besoin, je suis prête à descendre dans la rue! CFCF part en guerre contre la loi 22. MOI AUSSI! Les Cégep, la loi 22... Assez de bêtises, messieurs les politiciens, nous en avons notre voyage, nous en avons ras le bol, comme ils disent outre-Atlantique!

Mlle Hélène DELSAERE  
Montréal

35¢

Here's 35¢ specially for you and your cat from Special Menu.

Good on any size pack of new Puss'n Boots Special Menu. Seafood or Meat Dinners.

35¢

15¢

Offre de 15¢ de Menu Spécial spécialement pour vous et votre chat.

Valable à l'achat de n'importe quel format du nouveau Menu Spécial de Puss'n Boots. Fruits de Mer ou Viande.

15¢

## Discrimination flagrante

Des lecteurs ont attiré notre attention sur deux coupons qui paraissent samedi dernier, l'un en français dans le magazine "Perspectives", l'autre en anglais dans "Weekend" et "The Canadian". La compagnie Quaker Oats du Canada y annonçait son "nouveau menu spécial de Puss'n Boots, fruits de mer ou viande" pour chats et invitait ses clients à utiliser le coupon pour obtenir un rabais. Or, sur le coupon en français publié dans "Perspectives" on pouvait lire que le rabais était de 15 cents, chaque coupon valant pour un seul achat. Par contre, sur le coupon en anglais publié dans le "Weekend" du "Montreal Star" et le "Canadian" de la "Gazette", le rabais annoncé était de 35¢. Comment expliquer une telle différence? Un lecteur parle de "discrimination flagrante", un autre écrit qu'on en est rendu à pratiquer la discrimination même envers les chats au Québec... La parole est à la compagnie.

## Des immigrants favorisés

Drôle de province où le ministère de l'Éducation peut subventionner les ressortissants d'un pays exportateur de pétrole tandis que le ministère des Affaires sociales ne peut pas payer les infirmières. Un transfert de crédits de celui-là à celui-ci s'imposerait-il?

Il est intéressant, et parfois profitable, de voir comment les choses se passent ailleurs.

La Californie exige la citoyenneté américaine de ceux qui enseignent dans l'équivalent de ses Cégep, ce qui veut dire qu'un Canadien ne pourrait pas enseigner là-bas. Pourquoi un Canadien se chercherait-il du travail là-bas? Parce qu'il ne peut pas se trouver de place ici, à cause de tous les étrangers au service de nos établissements universitaires et collégiaux. Quoique ces étrangers soient, légalement, des immigrants reçus, leur taux de naturalisation est zéro, ou presque, ce qui indique que très peu sont de vrais immigrants, corpus et animis. (Un bon nombre sont habiles à enseigner en Californie). Ils sont jeunes, et en bonne santé grâce à notre assuran-

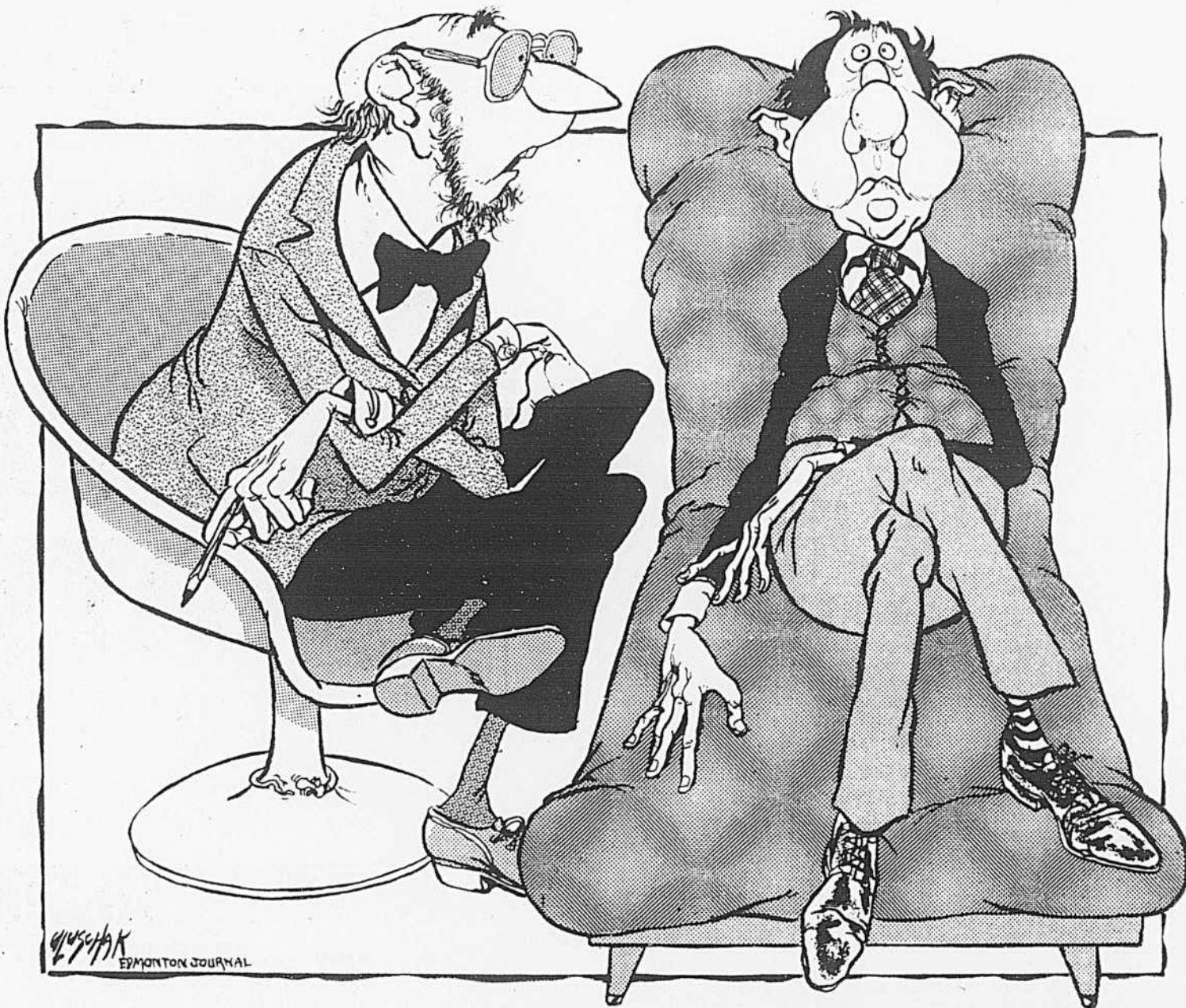
ce-maladie. Il faudra que nos Canadiens attendent jusqu'au vingt et unième siècle avant que ces messieurs leur fassent de la place en mourant ou en prenant leur retraite.

L'Université de Californie a deux régimes de frais de scolarité: les résidents de l'Etat payent \$300 par année, tous les autres, qu'ils soient résidents de l'Arizona ou du Tibet, payent \$3.000. Cela fait contraste avec ici, où les étudiants étrangers, que les universités anglophones importent à pleins avions, sont subventionnés à \$1.500 par année chacun.

L'Université de l'Alberta contingente ses écoles professionnelles: 85 p.c. des places sont réservées aux résidents de la province, 10 p.c. aux Canadiens domiciliés dans d'autres provinces, et 5 p.c. restent aux étrangers avec visas d'étudiants. Ici, paraît-il, le tiers des étudiants dans nos facultés de médecine ne sont même pas résidents canadiens, ce qui veut dire que l'on pourrait augmenter la production annuelle de médecins de 50 p.c. en limitant les places en médecine aux seuls citoyens canadiens; il y a tellement de non-immigrants qui sont "immigrants reçus" que la citoyenneté est pratiquement le seul critère utile. Une certaine université anglophone de la Métropole se pique d'avoir beaucoup d'endroits exotiques dans son répertoire d'anciens; ceci est un luxe que nous ne pouvons plus nous permettre.

Mes salutations distinguées.

A. F. NADET  
Saint-Jean-de-Matha.



— Il n'y a qu'une façon de vous en sortir: cessez de voir le monde comme il est.

## Au nom de l'humanité!

Je n'aimerais pas être dans la peau de Gilles Hébert de ce temps-là.

Gilles Hébert est accusé d'avoir assassiné un gardien de prison. En ce moment, il est incarcéré à Ste-Anne-des-Plaines où il se plaint de recevoir des mauvais traitements, les fameux gaz dénoncés par Jean-Paul Mercier (décédé), Jacques Mesrine (incarcéré en France) et combien d'autres dont Richard Blass. Ces gaz psychotropes qui rendent fous, qui ne dégradent pas ceux qui les reçoivent mais ceux qui les donnent, c'est-à-dire nous tous par notre silence. Nous nous faisons complices de ce système punitif moyennageux.

L'homme qui a tué doit payer sa dette à la société, soit. Alors, quant à faire, parlons donc de réhabilitation. Réhabilitons d'abord

les institutions pénitentiaires, puis les détenus.

Je donne des spectacles dans les pénitenciers et ça me prend tout mon petit change d'entrer là. Quand j'entends les portes de fer se refermer automatiquement derrière moi, l'angoisse me prend. Je me mets à faire de la narcose en CO<sub>2</sub>, pensant, me culpabilisant: "tout à coup y me garderaient". J'imagine que subir les gaz seul dans un trou avec comme témoins des "screws", ça doit pas être un cadeau non plus.

Monsieur Allmand, au nom de l'humanité, punissez les méchants, éliminez les tortures, sinon, rétablissez la peine de mort pour délivrer ces hommes, et soulager nos consciences.

Claude LANDRE,  
Artiste de variétés

## Vague raciste à Montréal

Depuis quelques mois, nous avons constaté hélas! avec regret la montée croissante d'une vague raciste à Montréal. En effet, j'ai eu le rapport de plusieurs de mes compatriotes qui se plaignent d'être les premières victimes de cette tendance fasciste. Je crains que cette menace ne s'étende à la grandeur du Canada.

Le 28 juillet dernier, je montais dans l'autobus, (coin Bélanger et Pie-IX), quand deux individus, me prenant pour un anglophone, lâchaient cette réflexion: "On est obligé, à cette heure, de prendre

l'autobus avec des nègres; quand le Québec sera libre, on les massacrera tous!" Ces mots faisaient dresser mes cheveux.

Sous ma responsabilité, divers Haïtiens sont déjà informés de la gravité de la situation. Des mesures seront prises afin d'écartier toute surprise dans le cas éventuel. Nous sommes un peuple aguerri! Ceux qui croient le contraire peuvent interroger l'histoire; et si cela ne leur suffit pas, nous serons obligés de le prouver.

Baron SAMEDI  
Montréal.

VENDEUR AUTORISÉ

Chemise (Veston LEE) 10 on délavée S-M-L-XL \$12.99

LEE BAGGIES CORDUROY Grandeurs 26 à 36 2 POUR \$21.99

GWG CHEMISES TOUTES GRANDEURS Prix sugg. \$19.99 \$5.99 ch.

US TOP JEANS BAGGIES 14 oz. délavé Grandeurs 26 à 36 \$14.99

ENSEMBLE POUR ENFANTS Grandeurs 7 ans à 20 ans Pantalons et vestons Obsac lavable \$14.99

JEANS pour garçons et filles (enfants et adolescents) de 1 à 18 ans. Tailles de 24 à 56. CHEMISES, CHANDAILS, T-SHIRTS, ETC.

Aussi VESTES et VESTONS DE CUIR

SIROIS JEANS

4 MAGASINS À VOTRE SERVICE

4057 est, rue Ste-Catherine COIN PIE-IX Tél.: 527-0240

1887 est, rue Mont-Royal COIN CARTIER Tél.: 525-4747

3122, chemin Chambly Longueuil Voisin Rest. Lapino Tél.: 674-0225

3835, rue Wellington Verdun Voisin Théâtre Odeon Tél.: 767-0327

S.V.P. LA PRESSE publie avec plaisir les lettres qui répondent aux conditions suivantes: intérêt du sujet, concision, courtoisie dans la discussion, nom et adresse de l'auteur. Elle se réserve le droit de les abréger au besoin et d'accorder priorité aux lettres dactylographiées.

# Des jeunes de 71 pays au parc Lafontaine en 1976

par Guy PINARD

La direction générale du village international de la jeunesse a arrêté son choix final sur le parc Lafontaine et les équipements scolaires environnants comme emplacement pour le village, qui accueillera quelque 1.200 jeunes venus de 71 pays pendant les Jeux de 1976. La nouvelle a été confirmée hier par le COJO.

Cet emplacement était convoité de

puis le début par la direction du village tout particulièrement à cause de sa situation géographique et de son caractère champêtre. Mais il fallait trouver des endroits où loger les jeunes visiteurs.

Maintenant, tout est réglé. Les six sous-camps de 200 personnes chacun seront logés à la polyvalente Jeanne-Mance, à l'école Plateau, au pavillon Lafontaine de l'Université du Québec

qui ont pour fonction de maximiser la cohérence des activités gouvernementales dans les matières relevant de leur compétence, en formulant au Conseil des ministres des recommandations sur les dossiers qui lui sont soumis.

Ces comités ministériels grouperont tous les ministères sous quatre toits. Il s'agit des comités suivants: ressources humaines; qualité de la vie; ressources naturelles et développement industriel et aménagement du territoire. Ils seront présidés respectivement par MM. Jérôme Choquette, Jean-Paul L'Allier, Guy Saint-Pierre et Bernard Lachapelle. Quatre secrétaires généraux veilleront à la bonne marche de ces organismes. Ils relèveront directement de M. Coulombe.

Les recommandations que feront ces comités viseront à permettre au Conseil des ministres de cerner l'ampleur et la portée du sujet traité, d'identifier les solutions possibles.

Les autres comités mis sur pied par le régime Bourassa poursuivent leur travail. Le Conseil du trésor continue à jouer un rôle de premier plan dans le domaine des finances publiques et l'instauration du programme de planification et de budgétisation (PPS).

Il en est de même pour le comité de législation et du comité de coordination des relations gouvernementales. Le premier organisme voit à mesurer à l'intention du Conseil des ministres les implications législatives des dossiers et des effets sur le cycle législatif. Le deuxième examine les dossiers majeurs portant sur les relations entre Québec, les autres provinces et Ottawa principalement.

Afin d'assurer que le Conseil exécutif, dont le secrétaire général, M. Coulombe, est entré en fonction il y a moins de trois mois, puisse avoir accès à tous les renseignements et jouer son rôle de moteur de l'activité administrative et financière du gouvernement, des règles ont été édictées pour la tenue de ses séances et pour le cheminement que doivent suivre les documents qui lui sont soumis.

Le secrétaire général sera chargé de veiller à l'application de ces règles, en assurant notamment le secrétariat des comités et la liaison entre le Conseil exécutif, les comités, les ministères et les organismes gouvernementaux, en veillant à ce que l'examen et l'analyse des documents soient réalisés avant de parvenir au Conseil et en s'assurant qu'une suite soit donnée aux décisions prises par le ministre dont M. Bourassa est le titulaire.

M. Bourassa s'est dit confiant que ces mesures permettront d'accroître l'efficacité et la qualité de l'administration publique et donneront à la réforme administrative toute sa signification.

## Une pétition à Pinochet

À l'occasion du deuxième anniversaire du coup d'état militaire qui, le 11 septembre 1973, renversa le régime constitutionnel de l'Unité populaire, au Chili, une centaine d'universitaires du Québec ont adressé une pétition au général Augusto Pinochet, président de la junte chilienne, pour protester contre la détention sans procès de nombreux professeurs et étudiants d'universités chiliennes, dont plusieurs ont été torturés ou tués.

Dans cette pétition, dont copies ont été adressées au Premier ministre du Canada ainsi qu'au président de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, les signataires réclament notamment la libération immédiate des professeurs Enrique Kirberg, ancien président de l'Université technique d'Etat et Anibal Palma, ancien ministre de l'Education nationale, et l'émission de sauf-conduits pour qu'ils puissent quitter le pays.

Des représentants du Comité interuniversitaire pour la solidarité avec le peuple chilien ont cependant annoncé à LA PRESSE avoir appris hier que le professeur Kirberg venait d'être libéré et qu'il pourrait arriver aujourd'hui à New York, où l'Université Columbia lui a offert un poste.

Ils ont tenu à souligner que cette libération avait été obtenue grâce aux pressions internationales, et qu'elle ne devrait pas masquer le fait que plusieurs milliers d'autres détenus politiques crouissent dans des camps d'internement au Chili, où les arrestations et les détentions arbitraires se poursuivent.

à Montréal et au pavillon parc Lafontaine du cégep Dawson.

Chacun de ces établissements scolaires est équipé de tous les services requis, comme cafétéria, douches, etc. Deux sont munis d'un gymnase, tandis que l'école Plateau est dotée d'une salle de 1.500 places, comme chacun le sait.

Il reste un petit problème à régler. La division des sports du COJO avait réservé le gymnase de la polyvalente Jeanne-Mance comme lieu d'entraînement pour le volleyball, mais elle a accepté au moins de chercher un autre lieu pour l'entraînement des volleyballeurs.

Nombre record de pays participants

Le nombre de 71 pays participants est un nouveau record dans l'histoire relativement jeune du village international. Munich avait reçu la visite de représentants de 56 pays en 1972.

À Montréal, pas moins de 53 pays ont déjà rempli toutes les formalités, et parmi les 71 pays qui ont accepté de déléguer de leurs jeunes, on trouve 18 pays africains. On sait que le Québec joue un rôle prépondérant dans la venue des délégations africaines, puisqu'il a décidé de défrayer les dépenses de deux représentants de chaque pays africain francophone.

Pour éviter l'isolement, la direction générale avait fixé à 10 le nombre minimal de représentants d'un pays, mais elle acceptera le regroupement de trois ou quatre pays d'Afrique si le besoin s'en fait sentir. Le nombre maximal de représentants d'un pays a été fixé à 40, chiffre qu'atteindront cinq ou six pays, y compris évidemment le Canada, les Etats-Unis et l'Union soviétique.

## Un médecin spécialiste à \$382,608 par an

par Nicole BEAUCHAMP

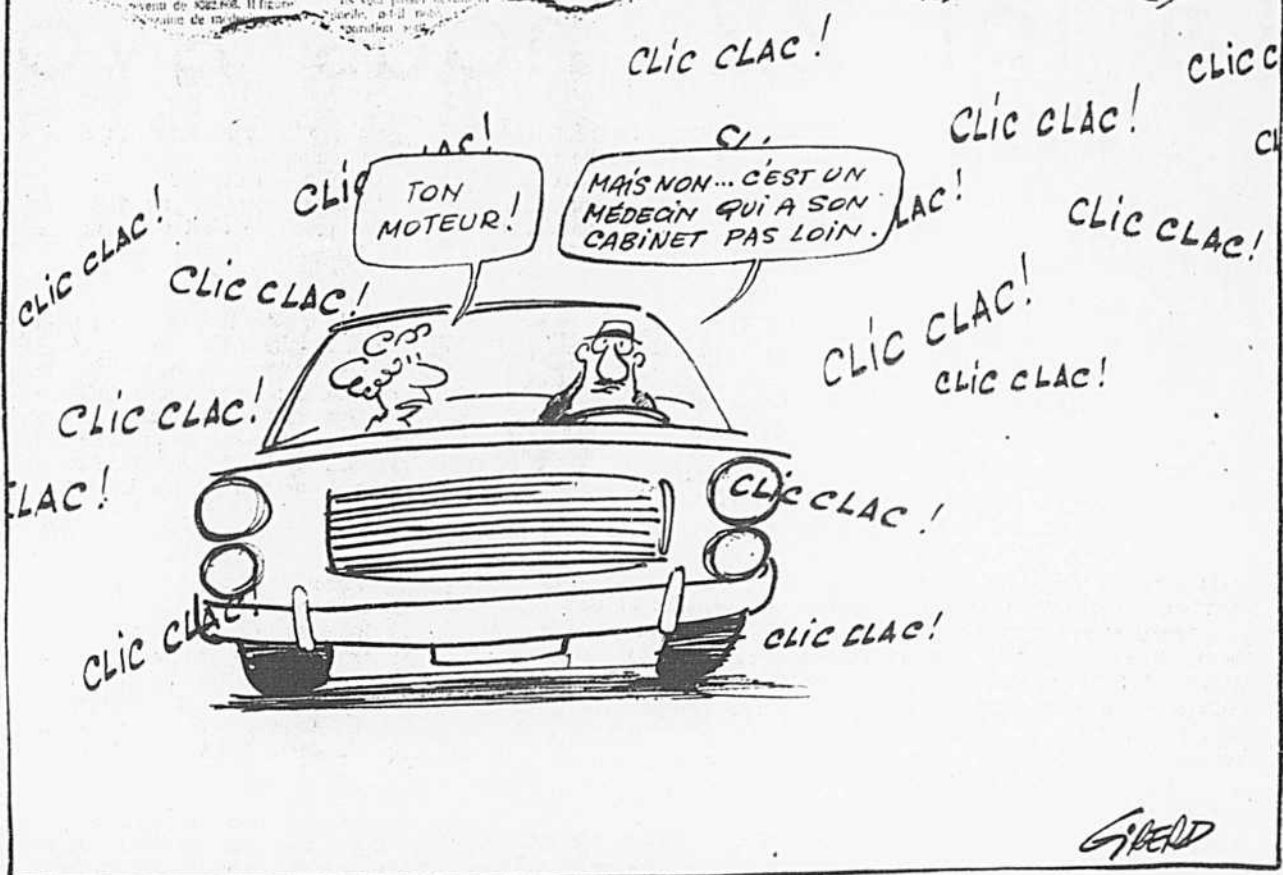
Un médecin spécialiste de Trouville-sur-Mer a démissionné en 1974, les revenus de son cabinet ont été évalués à \$382,608 par an.

Faire valoir que la région pour les spécialistes est en déclin, et que les revenus sont en baisse.

alléger dans une certaine mesure les revenus des spécialistes, et que les revenus sont en baisse.

le paiement est par groupe de spécialistes, et que les revenus sont en baisse.

estime pourvu par le médecin de la région, et que les revenus sont en baisse.



## La main-d'oeuvre syndiquée dans la confection

Dans un article publié dans notre édition du 20 août dernier, portant sur la dénonciation de syndiqués des agissements de l'Union internationale des ouvriers de vêtements pour dames,

nous écrivions qu'un manufacturier de vêtements pour dames, Precision Cutting Service, avait adressé une lettre à la direction du syndicat pour se plaindre du refus du syndicat à lui

fournir de la main-d'oeuvre syndiquée. L'article ajoutait que pour avoir la paix, cet atelier s'était finalement adressé au bureau de placement du syndicat pour obtenir la main-d'oeuvre nécessaire.

## BOURASSA

SUITE DE LA PAGE A 1

precisions, à l'occasion d'une conférence de presse où il a notamment annoncé que le gouvernement passait maintenant à une nouvelle étape de la réforme administrative en opérant une reorganisation du ministère du Conseil exécutif, ministère dont il a la responsabilité. Il était accompagné du nouveau secrétaire du Conseil exécutif, M. Guy Coulombe, l'artisan de cette réforme.

LA PRESSE a donné au début du mois les grandes lignes de cette reorganisation, qui fait du Conseil exécutif la cheville ouvrière de l'appareil administratif gouvernemental.

"L'élargissement du champ d'intervention du gouvernement rend de plus en plus complexe le rôle du Conseil des ministres." Dans cet esprit, quatre comités ministériels sont formés

## PORTEUR

SUITE DE LA PAGE A 1

un quart d'heure, mais elle a maintenant perdu confiance en cette méthode.

La mesure de prudence, il faut le souligner, est parfaitement justifiée, car les responsables des Services gouvernementaux de protection de l'environnement estiment que le fait de bouillir l'eau pendant une vingtaine de minutes n'élimine pas tous les éléments nocifs. Les virus, par exemple, ne sont pas nécessairement retirés par les traitements de l'usine de filtration de Sainte-Thérèse qui dessert Boisbriand.

Le professeur de chimie de l'environnement, de l'université de Montréal, M. Lucien Piché, quant à lui, estime qu'à l'entrée d'eau de l'usine de Sainte-Thérèse on trouve un million de bactéries coliformes par 100 ml alors qu'on n'en devrait trouver que moins de 10.000. Selon les normes fédérales la présence de plus de 20.000 bactéries coliformes par 100 ml nécessite un prétraitement des eaux.

L'eau potable que sert M. Foucault provient d'une source à Saint-Hermas. La municipalité paye \$219 pour un voyage de 2.100 gallons. Le dimanche, dit le livreur, la demande est si forte qu'un voyage suffit à peine. Aujourd'hui, en début d'après-midi, M. Foucault commencera ses livraisons à Sainte-Thérèse.

L'expérience de Boisbriand est la première du genre au Québec. Elle pourra se reproduire ailleurs, toutefois. En effet, c'est par hasard que les responsables des Services de protection de l'Environnement ont découvert que les eaux d'égout de Sainte-Thérèse s'infiltraient dans le réseau d'eau potable. Le haut degré de pollution avait été noté à l'occasion de prélèvements effectués à la suite d'un déversement accidentel de glycol à l'usine Reichhold de Sainte-Thérèse. Or l'usine de traitement des eaux usées de Sainte-Thérèse, construite en 1954, n'a jamais fonctionné. Les autorités de la ville l'ont du reste quasi oubliée et elles ne connaissent même pas la nature du traitement qui y avait été installé. Inutile de dire que l'on ne songe pas à la mettre en activité. La cause du mal réside pourtant là. La rivière des Mille-Îles ne peut d'elle-même régénérer l'eau. D'autre part, la disposition des tuyaux de l'égout est telle — 300 pieds seulement de la prise d'eau potable — que les courants ramènent les eaux usées en amont de l'usine de filtration.

Il existe de nombreuses usines d'épuration des eaux usées qui sont désaffectées au Québec. Il se peut, dans ces cas, que l'eau potable des citoyens habitant les environs soit douteuse.

Les autorités municipales de Sainte-Thérèse, pour leur part, ont réclamé l'aide du gouvernement du Québec pour la construction d'une usine d'épuration mais les décisions n'ont pas encore été prises.

Soulignons que la municipalité de Boisbriand au contraire de Sainte-Thérèse possède une usine de traitement de ses eaux usées. Les déversements de cette usine se font en amont. Par contre Boisbriand n'a pas d'usine de filtration pour l'eau potable; c'est pourquoi elle s'alimente à même le réseau de Sainte-Thérèse.

# Les autobaines FINA

Avant-saison

## GRATUIT!

### VÉRIFICATION ET REMPLISSAGE DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT à l'achat d'antigel

**\$8.95** le gallon.

**FINA thermidor anti-freeze antigel**

Seulement **\$2.39** 12 oz liq.

**REVIVE**

Obtenez ces autobaines aux stations FINA participantes, jusqu'au 30 septembre 1975.

**FINA**

**ON SE CULTIVE**

**Mirage**  
MEUBLE & DECOR INC.

# IMPORTANTE LIQUIDATION D'AMEUBLEMENT

Malgré les prix modiques, nos articles peuvent avantageusement soutenir la comparaison par leur qualité et leur conception. Une occasion pour épargner à l'achat de mobiliers de chambres à coucher, de salles de séjour, de salles à manger, de mobiliers de cuisine, d'éléments muraux, de lits superposés, de tapis et revêtements, lampes sur pied et de table, de tables à café et tables d'appoint et sur divers accessoires d'ameublement. Offerts en divers finis: palissandre, teck, pin et bois peint.

## 20% de rabais

SUR TOUTES  
MARCHANDISES

## DERNIERS 3 JOURS

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

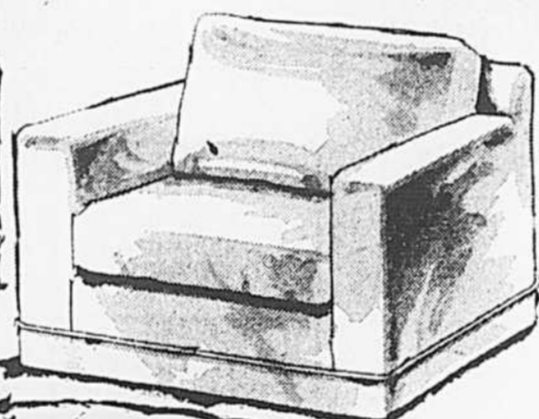
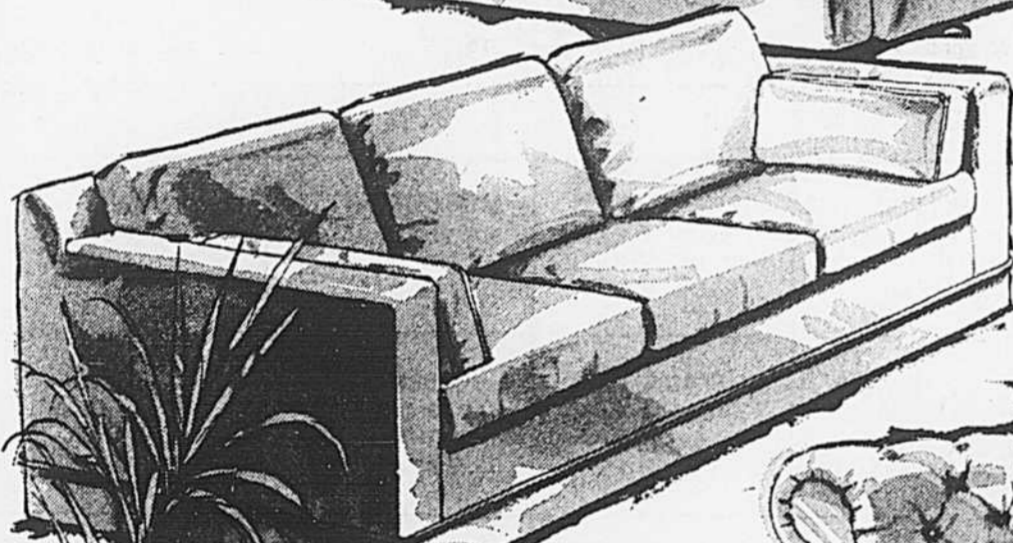
11, 12 et 13 septembre



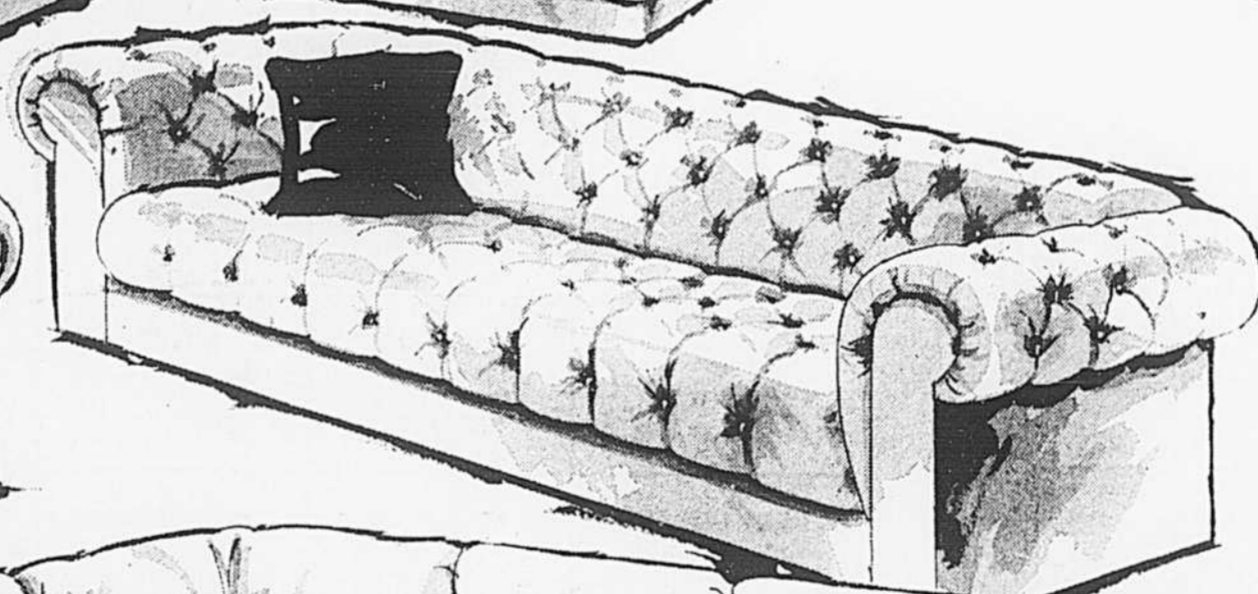
**SIMMONS**



# VENTE BLANCHE



VASTE CHOIX  
DE MATÉRIEL  
ET COLORIS



2 PIÈCES AU CHOIX  
SOFA 3 PLACES ET FAUTEUIL

# \$ 537

CAUSEUSE 286<sup>50</sup>  
EN SUS

**Mirage**  
MEUBLE & DECOR INC.

SALLE D'EXPOSITION  
4823 O. rue Sherbrooke  
(angle Victoria)  
Westmount, Qué.  
Tél.: 932-0240

SALLE D'EXPOSITION  
Centre 2000 (Hypermarché)  
3195 boul. St-Martin  
Laval, Qué.  
Tél.: 687-1250

SALLE D'EXPOSITION  
Galeries de Terbonne  
1185 avenue Moody  
Tél.: 666-7744

SALLE D'EXPOSITION  
4690 boul. des Sources  
Dollard-des-Ormeaux, Qué.  
(sortie 35 Transcanadienne)  
Tél.: 683-6031

ENTREPÔT  
SALLE DE MONTRE  
2250 - 46e Avenue,  
Lachine  
Tél.: 636-8635

Notre plus récente salle  
d'exposition  
PLACE VERTU  
3131 Côte-Vertu  
Tél.: 336-1606

# A l'UQAM: contre-culture ou information populaire?

par Madeleine BERTHAULT

"Le show au boulot est idéal à attendre parmi les idéaux transcendants too much!"

"Est-ce ainsi que l'on devient journaliste?"

"On nous dit que, depuis sa mise sur pied (1970), le module Communication de l'UQAM tente de former des communicateurs-communicologues aptes à créer de nouveaux modèles de communication alternatifs au Québec..."

"Est-ce ainsi que l'on apprend le métier de journaliste?"

"Hier, au cours d'une petite conférence de presse, trois étudiantes de troisième année du module communication de l'UQAM se sont élevées contre l'imprécision de l'orientation du module, l'hérésie du module, le langage et les valeurs véhiculées au

module". "On nous apprend à créer des lieux spirituels à la senteur (sic) de roses et des vibrations citronnées... ce sont là des objectifs bien nobles mais déjà vendus en boîtes par Procter and Gamble Co. ou les devots de Krishna..."

"Selon ces étudiantes, la formation donnée jusqu'à maintenant au module semble correspondre au milieu de la contre-culture, beaucoup plus qu'aux milieux populaires du Québec qui reçoivent une information bien souvent déformée quant à ce qui se trame dans les hautes sphères politiques et économiques..."

"Nous ne pensons pas que le marché du travail, privé ou public, ait besoin de créateurs. Il a besoin de récupérateurs et de diffuseurs", ajoutent-elles... Il y a donc "un autre mar-

ché à découvrir": les petits media comme radio Centre-ville, les journaux populaires, etc.; "c'est une orientation possible pour le module..."

"Il est évident que ce secteur demandera une implication de ses futurs travailleurs, mais il offre une possibilité à l'intervenant d'agir sur le milieu, de travailler sur des événements concrets, et ce, par une production multi-disciplinaire défiant les limites imaginatives..."

"Est-ce ainsi que l'on apprend à respecter le public et à se soucier de l'informer honnêtement?"

"Est-ce ainsi que l'on devient journaliste?"

"Ah! le bon vieux temps (pas si lointain pourtant) où l'on apprenait à respecter ce principe de Boileau: "Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire viennent aisément..."

## MYSTÈRE COSMIQUE ET CONDITION HUMAINE

FRANÇOIS HERTÉL

MYSTÈRE COSMIQUE ET CONDITION HUMAINE



### FRANÇOIS HERTÉL

Intimement mêlé durant toute sa vie aux grands courants de pensée universels, François Hertel résume aujourd'hui ses recherches et ses réflexions dans maints domaines philosophiques et parfois parafilosophiques.

En vente partout



les éditions la presse



ON SE RENSEIGNE

### ENCAN PUBLIC SURPLUS MILITAIRE ET GOUVERNEMENTAL



JEEPS, AUTOMOBILES, CAMIONS, MOTOCYCLETTES, AUTOBUS ET EQUIPEMENT

DATE: samedi, 13 septembre 1975  
HEURE: 10:00 a.m.

LIEU: Base Militaire de Saint-Hubert

INSPECTION: 11-12 septembre 9:00 h-16:30 h.  
ENCANTEUR: G. Fournier Ltée

Depot requis \$200.00 par unite



La Corporation des biens de la Couronne  
L'hon. Jean-Pierre Goyer  
ministre responsable

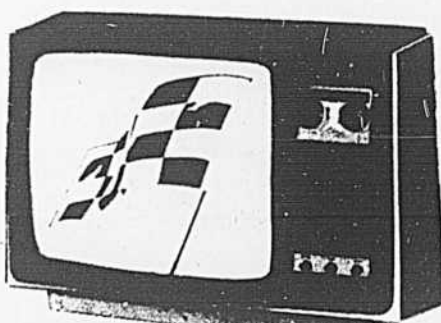
# Les "Sportatifs" de RCA!



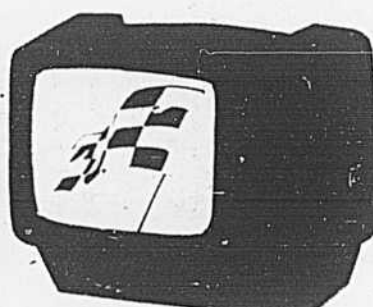
Les "Sportatifs" passent partout grâce à leurs trois sources d'alimentation\*

Le modèle montré est le CU 122 de 12"

Les téléviseurs portatifs noir et blanc et transistorisés les plus puissants de la gamme RCA!



Modèle CU 195 Sportatif puissant de 20"



Modèle CU 091 Sportatif léger de 9"

# RCA



Fournisseur officiel des Jeux Olympiques de 1976

- Châssis 100% transistorisé
- Le nouveau procédé de réchauffement rapide donne le son instantanément et l'image 7 secondes après la mise en marche.
- Principaux boutons de réglage à l'avant
- Le nouveau syntonisateur VHF "Vista 100" permet une excellente réception, même dans les zones grises.
- La syntonisation de précision VHF enregistre automatiquement le meilleur ajustement pour chaque canal.
- Syntonisateur UHF transistorisé avec 70 positions différentes.
- Entretien plus facile grâce aux modules débranchables
- Ecran-soleil teinté (Modèle CU 127)
- Ecouteur (Modèles CU 122 et CU 127)
- Les Sportatifs RCA ont des écrans de 9", 12", 17" et 20".



\*Courant ordinaire de la maison  
Se branche sur une prise CA ordinaire comme un autre récepteur.



\*Jeu de piles incorporé  
Chaque jeu permet à l'appareil de fonctionner pendant 4 heures. (piles en sus)



\*Auto ou bateau  
Un adaptateur pratique permet de brancher l'appareil sur un allume-cigarettes de 12 volts.

## RCA

ALLIES FURNITURE 814 Gordon, VERDUN 769-3801	AMEUBLEMENT J-GUY HOGUES 2525 rue Fleury E., MONTREAL 381-2501	LE ROI DES BAS PRIX 48 boul. des Laurentides, PONT-VIAU 384-0590	BRUNO COUSINEAU LTÉE 6225 Monk, VILLE-EMARD 768-0712	J.R. VINET 520 George-V, MONTREAL 351-9110	
ALWIN'S REFRIGERATION & APPLIANCE CO. LTD. 6177 Sherbrooke O., MONTREAL 489-8444	CAPITOL FURNITURE CO. 391, Ste-Catherine O. MONTREAL 288-8621	CEZAR & SONS TV INC. 7640, boul. Newman MONTREAL 363-7111	CORRIVAUX INC. 3415 Notre-Dame O. MONTREAL 937-4651	DOMON LTÉE 1360 Notre-Dame, LACHINE 637-5835	
EMPIRE ELECTRIC SUPPLY CO. 5525 Paré MONTREAL, P.Q. 842-5091	FINO FURNITURE LTD. 6610, boul. Monk 769-3823 7821, boul. St-Laurent MONTREAL 273-3609	JOHN'S PLACE 920 de Maisonneuve E. MONTREAL 845-9544	LEFEBVRE & ROBERT INC. 7635 rue Centrale, VILLE LASALLE 363-8377	RIVIERA FURNITURE 6525 St-Laurent, MONTREAL 274-5461	
SHANKS & FRÈRES 4225 Notre-Dame, MONTREAL 933-6171	VIM'S INC. 4702, rue Wellington VERDUN 769-3825	BEAULNE TV 1559 Bélanger E., MONTREAL 728-3231	CORBIL RENÉ INC. 7566 St-Hubert, MONTREAL 271-1118	TECHNIVISION ENRG. 10734 St-Laurent, MONTREAL 331-4800	
AMEUBL. J.-GUY BIGRAS 5150, boul. Sauvé LAVAL-OUEST 627-2611	AMEUBL. H. CYR 98 Union, Côte-Ste-Catherine MONTREAL 632-3040	AMEUBL. GAUTHIER ENRG. 605 St-Charles, MARIEVILLE 466-7661	AMEUBL. MACHABÉE Route 209, St-Chrysostome, CHATEAUGUAY 826-3553 826-4909	ARTISANATS CHÉLARD INC. 5021, boul. Lévesque, ST-VINCENT-DE-PAUL, LAVAL 661-0777	BESSETTE, LAVAL LTÉE 725, 1re Rue IBERVILLE 346-5315
U. BRIEN ELECTRIQUE 425 Principale, FARNHAM 293-4196	JACQUES-CARTIER TV 1218, chemin Chambly LONGUEUIL 679-7890	CHAMPION DU MEUBLE 260, boul. Taschereau, GREENFIELD PARK, QUÉ. 678-0101	DENIS A. & FILS 1915, chemin St-Angélique ST-LAZARE, VAUDREUIL 453-3108	DION & FILS, JOSEPH Bedford, MISSISSQUOI 248-2888	L. DUBUC (1965) INC. 21 Place du Marché, ST-JEAN 346-3038
ETHIER & FRÈRES St-Blaise ST-JEAN, P.Q. 346-3122	FARAND RAYMOND INC. 52 rue St-Laurent, VALLEYFIELD 371-4374	FORTIER TV SERVICE ENRG. 247 de l'Église, NAPIERVILLE 245-3307	GINGRAS INC., MARCEL 37, boul. des Laurentides PONT-VIAU, LAVAL 667-1112	GIROUX & GIROUX INC. Mansonville, CTÉ BROME 292-5272	GUÉRIN, ROBERT M. Route Jamestown, ORMSTOWN 829-2713
MARCEL HÉBERT TV SERVICE 420, Grand-Bernier ST-JEAN 346-3705	MEUBLES ROUSSIN INC. 124, St-Jean-Baptiste RIGAUD 238-5825	LA MAISON OSTIGUY 1617, boul. Grand CHAMBLY 658-5441	PLAZA TV INC Centre d'achats Châteauguay, 250, boul. d'Anjou CHATEAUGUAY 691-2889	SEXTON, AIMÉ 15833 Gouin Ouest, STE-GENEVIÈVE 626-5388	SOUTH SHORE ÉLECT. REGD. 42, rue Green ST-LAMBERT 671-7766
SUTTON MILK PRODUCTS Sutton, BROME 866-5156	SYNDICAT BERGER INC. 1030, boul. Ste-Foy, LONGUEUIL 674-3336	TÉLÉ-JET 65 Dumouchel, ST-BENOIT 258-2055	TÉLESONIX LTÉE 177A Champlain, ST-JEAN	TELLSTAR ÉLECT. REG'D. 1585, boul. Labelle, CHOMEDEY 681-0775	TV HOSPITAL REG'D. 235, boul. Labelle STE-ROSE 625-2124
VINCENT NOÉL St-Jean-Baptiste, ROUVILLE 467-5045	ZODIAC AUDIO VISUAL 459 Victoria, ST-LAMBERT	AMEUBLEMENT STE-CATHERINE 3743 Ste-Catherine E., MONTREAL 526-5501	MAISON A. BREault 4444 Bélanger E., MONTREAL 722-2751	W. POITRAS, 1906, ch. Chambly LONGUEUIL 679-1260	LEMYRE TV ENRG. 3601, Bélair, MONTREAL 667-1888

La pêche atlantique

# Le port de Saint-Pierre-et-Miquelon ne peut remplacer ceux de la côte est

— 4 —

par Fernand BEAUREGARD

**S**AINT-PIERRE, îles Saint-Pierre-et-Miquelon. — "Le Canada n'a pas raison de s'inquiéter. Nos installations portuaires ne sont pas équipées pour prendre la relève des ports canadiens actuellement interdits à la flotte de pêche soviétique".

C'est ce qu'a déclaré, dans son bureau situé sur la grande place Saint-Pierre, M. Joseph Renou, capitaine au long cours et Maître du port de cette île française en terre d'Amérique.

M. Renou, un jeune homme d'environ 35 ans, est un authentique Saint-Pierrais. Parti vivre en France pendant de longues années, il réintégra son île en 1970 alors qu'on le nommait Maître du port. "Je n'ai rien à cacher. Allez visiter le port, parlez au personnel. Depuis que votre gouvernement a interdit l'accès des ports canadiens aux navires de pêche soviétiques, moins d'une demi-douzaine sont venus ici. Vous constaterez qu'il y en a trois présentement, ainsi que deux navires japonais."

**Port trop petit**

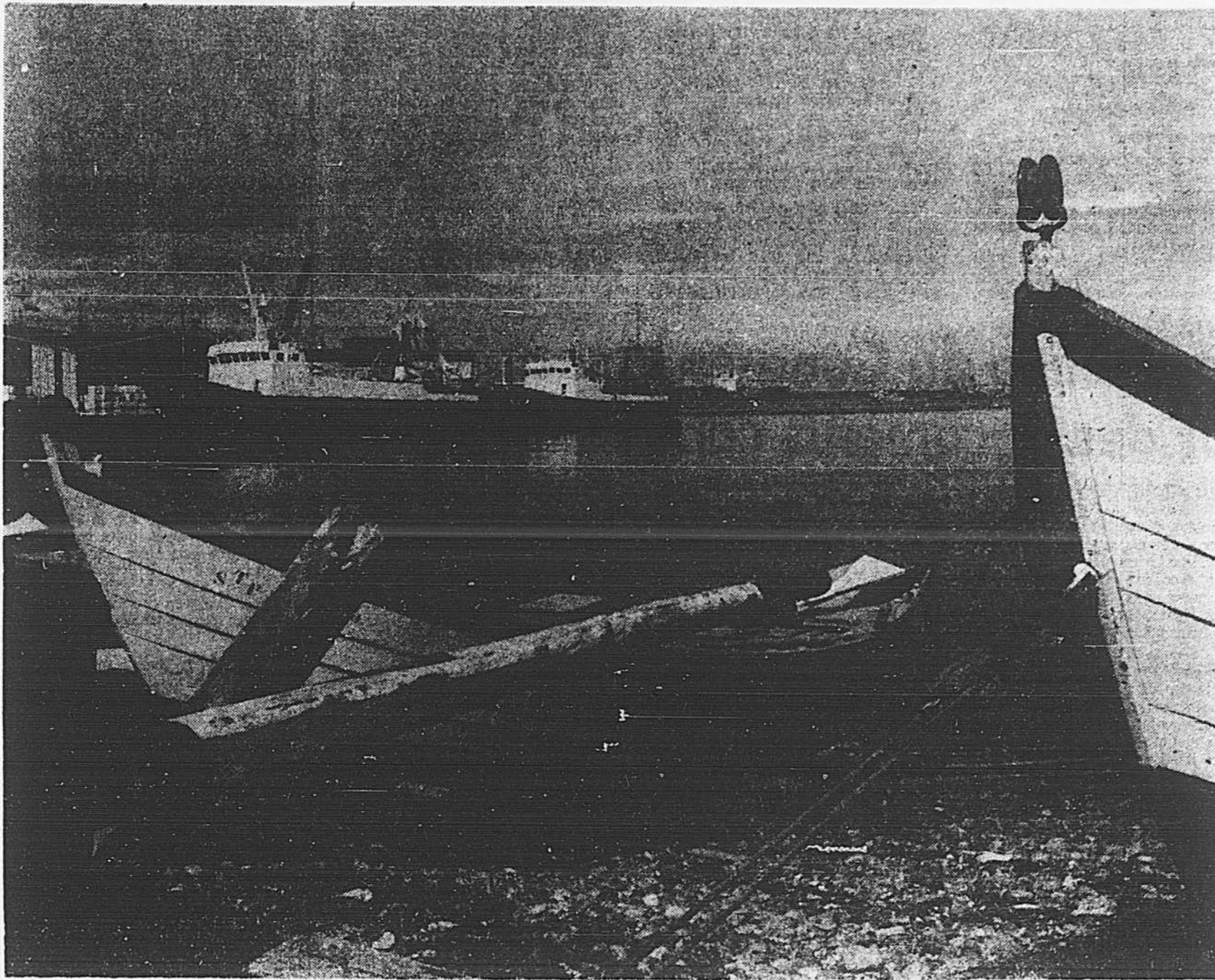
Il y avait en effet, battant pavillon soviétique, le "Laguna" venu réparer son hélice, avariée en mer: le petit navire-remorqueur "Stoiky" qui l'avait toué depuis la sous-zone 5Z jusqu'à Saint-Pierre, et l'"Alitus", un navire-citerne en train de faire le plein d'eau potable.

Quand l'on sait que la flotte de pêche soviétique opérant dans l'Atlantique nord-ouest compte plus de 600 unités avec quelque 22.000 hommes d'équipage, on peut aisément conclure que le mini-port de Saint-Pierre ne fait pas le poids par rapport aux considérables facilités qu'offraient les ports canadiens de Halifax et St-Jean-Terre-Neuve.

"Nos quais d'amarrage ne peuvent recevoir de navires de plus de 50 mètres, et la très forte majorité des bateaux soviétiques sont beaucoup plus longs que ça".

**Peu de choses à voir**

"De plus, ils utilisent du fuel lourd et nous n'avons que du fuel léger. D'ailleurs, tout le carburant



Rien à craindre de St-Pierre-et-Miquelon. Le port est trop petit, ses facilités insuffisantes pour prendre la relève de nos ports canadiens.

nous vient du Canada et, dussions-nous permettre aux flottes étrangères de faire le plein chez-nous, le Canada n'aurait alors qu'à fermer le robinet."

Pour ce qui est d'escales pour les équipages soviétiques — dont la plupart passent de six à huit mois

en mer, sans retourner dans leur pays, il est bien évident que Saint-Pierre, aussi sympathique et pittoresque qu'elle soit, ne pourra jamais remplacer les villes de Halifax et Saint-Jean.

Certes il y a d'intéressantes petites boutiques où les alcools les plus

divers rivalisent avec les parfums et les produits vestimentaires de fabrication française, mais en faire le tour ne prend tout au plus qu'une couple d'heures. Et c'est tout. Rien à visiter. Pas de musée, d'exposition ni de théâtre. Un seul cinéma qui présente des films de-

suets. Un monument en mémoire des marins perdus en mer et la Place des canons, à 500 pieds du centre-ville.

**Tourisme rudimentaire**

Les équipages des chalutiers soviétiques, quand ils font escale,

cherchent à se divertir, à visiter, à "magasiner".

Et Saint-Pierre n'a vraiment rien pour répondre à leurs goûts. A mon dernier séjour dans cette île, j'ai suivi à la trace un quatorze de marins russes, depuis leur navire amarré au port.

Une heure plus tard, après des incursions "timides" dans deux magasins généraux et de modestes achats (cravate, chemise sport et un petit flacon de cognac), nos quatre "touristes" permissionnaires regagnaient à pas lents et comme à regret leur "prison flottante".

M. Joseph Renou, le sympathique maître du port, avait bien raison de déclarer: "Plus nous recevons de touristes, plus nous sommes heureux. Le tourisme est pour Saint-Pierre, une importante source de revenus. Mais je ne m'illusionne pas. Jamais Saint-Pierre ne pourra supplanter vos ports canadiens comme attraction pour les équipages soviétiques."

"Je veux aussi vous signaler que, pour des raisons qui m'échappent, les pêcheurs des flottes espagnoles et portugaises qui nous fréquentaient en grand nombre, semblent avoir abandonné leurs visites à St-Pierre. C'est vraiment dommage!"

**Deux drapeaux**

Et voilà! Ceux qui au Canada redoutaient que cette petite île française sise à moins de 12 milles de la côte terre-neuvienne, permette à l'Union soviétique de se moquer de la sévère mesure canadienne interdisant nos ports à sa flotte de pêche, ceux-là semblent s'être inquiétés sans raison.

Saint-Pierre, qui dépend du Canada pour son pétrole, qui, par ailleurs, accueille chaque année des milliers de touristes canadiens, a toutes les raisons du monde de ne pas ouvrir son port à ceux qui se livrent à une exploitation désordonnée de nos richesses maritimes.

Les relations de la France et surtout celles de Saint-Pierre et Miquelon avec le Canada sont au beau fixe. Pourquoi chercherions-nous à les assombrir? me demande M. Renou.

Et, allant à sa fenêtre, il me montre, flottant au vent du large, côte à côte, le drapeau du Canada et celui de la France.

**DEMAIN:**

Une interview de Roméo Leblanc

# Les francophones de l'Ontario, des Ontariens comme les autres

par Denis IORD

**A**PRES l'avoir habitée, dans les années 60, à une sollicitude qu'elle n'espérait presque plus, les partis politiques ontariens se montrent aujourd'hui plus enclins à garder leurs distances vis-à-vis de la petite minorité francophone de la province.

Maintenant que les grandes batailles scolaires sont choses du passé, les hommes politiques s'attendent tout naturellement que les Franco-Ontariens rentrent dans le rang et se comportent en quelque sorte comme des Ontariens ordinaires, c'est-à-dire des citoyens d'avantage préoccupés par les problèmes d'habitation, de croissance urbaine, de pollution, d'inflation que de questions linguistiques.

Le changement était déjà perceptible lors des dernières élections, en 1971.

**Pas de loi 22, mais...**

Il y avait bien eu une escarmouche en début de campagne lorsque les étudiants francophones de Sturgeon Falls, dans le nord de la province, étaient descendus dans la rue en réclamant leur école secondaire française. Mais le Premier ministre Davis, à sa première campagne en tant que chef conservateur, avait habilement enterré l'affaire en créant une commission d'enquête, au grand plaisir, finalement, de tous les partis qui ne voulaient plus entendre parler de conflits scolaires.

Cette année encore, la course électorale ne laisse pas de place aux thèmes à proprement parler ethniques. L'Ontario n'a pas de Loi 22 pour polariser l'électorat; l'école de la minorité (l'école française, en l'occurrence) n'est ouverte qu'aux enfants dont la langue maternelle est le français. Ceux qui échouent

## les élections en ontario

aux tests d'aptitude en français et les enfants d'immigrants élevés dans une autre langue que le français ou l'anglais sont tout naturellement versés à l'école anglaise, celle de la majorité, et personne n'y trouve à redire.

**Retombées du Québec**

Le prédécesseur de M. Davis, le Premier ministre John Robarts, s'était fait en quelque sorte le champion des droits scolaires des francophones. C'est sous son règne, en 1968, que les lois scolaires étaient amendées pour permettre aux francophones "tout en français".

Mais, plus "canadien" que "provincial", M. Robarts visait davantage à calmer l'impénitence du Québec par Franco-Ontariens interposés qu'à rendre justice à une minorité bafouée depuis des générations.

Dès 1968, le politologue Victor Lapalme, dans une thèse sur les Franco-Ontariens et la politique provinciale présentée à l'Université d'Ottawa, établissait ce lien: "Depuis 1960 et la montée du nationalisme québécois, écrit-il, les concessions faites aux Franco-Ontariens se multiplient à un rythme insupportable."

**Le multiculturalisme**

Ces gestes s'inscrivaient, à son avis, dans un "effort désespéré",

tant de la part du gouvernement fédéral que de ceux des provinces, pour "contrecarrer la marche progressive du Québec vers l'indépendance politique, avec ou sans association". C'était, rappelons-le, l'époque du gouvernement Pearson et de la commission B.-B.

Depuis l'accession au pouvoir de Pierre Elliott Trudeau à Ottawa et de Robert Bourassa à Québec, beaucoup d'anglophones à l'extérieur du Québec ont cessé de prêter foi à une réelle menace de brisure de l'unité canadienne. En Ontario, les angoisses pancanadiennes de l'électorat se sont quelque peu apaisées et les droits de la minorité n'offrent plus guère de rentabilité en tant que thème politique."

**Attitudes nouvelles**

C'est dans cette voie, par exemple, que Queen's Park a choisi d'orienter son nouveau ministère de la Culture et des Loisirs, malgré les requêtes pressantes de groupes de pression franco-ontariens qui souhaitaient y trouver un instrument privilégié d'épanouissement culturel, au moment où l'assimilation atteint un niveau critique dans plusieurs coins de la province.

Fondé l'an dernier, ce ministère se charge, entre autres, d'affecter à la promotion culturelle des groupes ethniques minoritaires les profits de la nouvelle loterie gouvernementale, la Wintario. Aucun programme particulier à l'endroit des francophones, pas même un seul haut fonctionnaire d'expression française au sein du ministère.

Plusieurs s'en plaignent amèrement chez les leaders traditionnels du groupe francophone. On accuse volontiers M. Davis de considérer les Franco-Ontariens comme "une ethnie comme les autres" et d'oublier trop facilement qu'ils appar-

tiennent, eux aussi, à l'un des "peuples fondateurs du Canada".

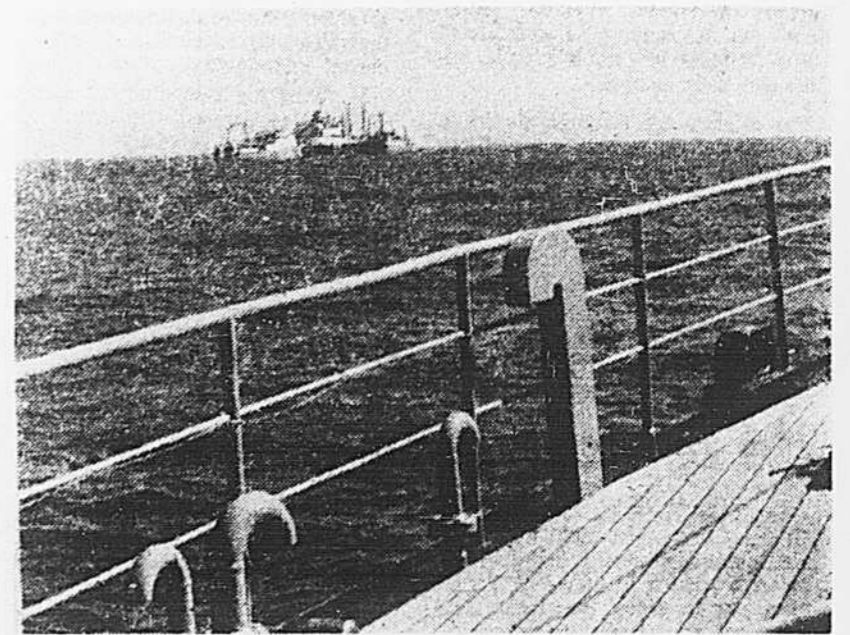
**Pas de vote francophone**

De nos jours, on voit des francophones militer dans chacun des trois partis qui dominent maintenant la vie politique ontarienne et, s'ils favorisent le Parti libéral, un peu plus que les autres dans l'ensemble de la province, leur attitude électorale a perdu toute trace de monolithisme. D'où sans doute le peu d'attrait spécial que la clientèle francophone paraît offrir aux politiciens dans cette campagne.

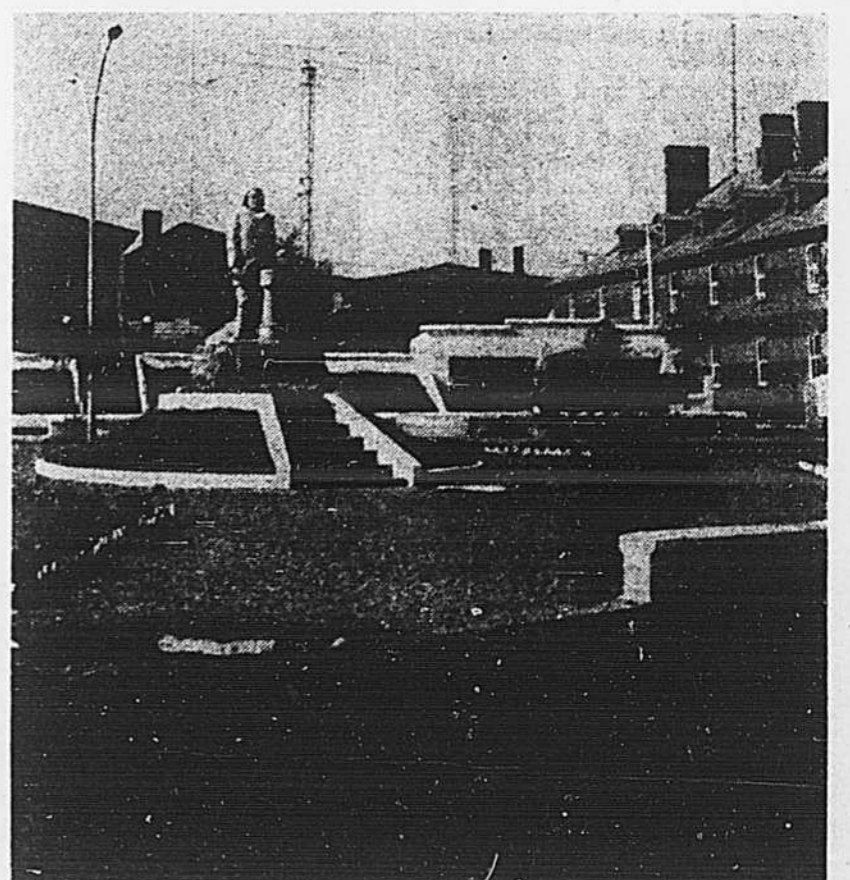
Il faut y voir une conséquence de leur urbanisation accélérée depuis 30 ans, qui est allée de pair avec une anglicisation progressive, beaucoup plus marquée dans le sud mais présente partout dans la province: les Franco-Ontariens votent maintenant davantage en fonction de considérations géographiques ou socio-économiques que de problèmes qui leur sont propres, comme celui des écoles.

On ne s'étonne pas, par conséquent, de voir le Nouveau parti démocratique gagner du terrain chez les francophones de la région de Sudbury, dans le nord, ou de Cornwall, où l'on retrouve un nombre important d'ouvriers syndiqués, alors que les conservateurs demeurent tout puissants dans la région de Hawkesbury et que, pour les fonctionnaires fédéraux de la région d'Ottawa, le Parti libéral reste une valeur sûre.

D'aucuns attribuent ainsi à un transfert de votes francophones urbains en faveur du Nouveau parti démocratique la victoire de ce parti à Cornwall, lors d'élections complémentaires l'an dernier. Le comté était jusque-là détenu par l'un des seuls ministres francophones du cabinet Davis, M. Fernand Guindon, qui avait démissionné pour tenter sa chance aux élections fédérales.



Au large de Terre-Neuve, dans les parages de Saint-Pierre-et-Miquelon, deux énormes navires de pêche soviétiques bien en vue du pont d'un navire canadien de surveillance.



L'un des rares monuments des îles, celui que les Saint-Pierrais ont érigé à la mémoire de leurs marins perdus en mer. Une simple inscription, au pied d'un timonier: "A nos marins".

## PORTUGAL

# Soares agit comme médiateur pour former un gouvernement

LISBONNE (UPI, Reuter, AFP) — Le président du Portugal, le général Costa Gomes, a demandé au Parti socialiste de l'aider à former un nouveau gouvernement à la suite du refus des communistes et du Parti social-démocrate (PPD) de participer ensemble à un cabinet de coalition.

M. Mario Soares, leader du Parti socialiste, a été invité par le président Gomes et le Premier ministre désigné, l'amiral Pinheiro de Azevedo, à agir comme médiateur dans la dispute. M. Soares s'est joint au président pour rencontrer séparément les

deux partis récalcitrants, mais les deux sont restés pour le moment sur leurs positions.

Toutefois, le rôle de médiateur impartial à M. Soares est de nature à accroître le prestige du Parti socialiste, qui avait obtenu le plus fort pourcentage du vote aux élections constitutionnelles d'avril dernier.

### Echéance retardée

Le refus des communistes et du PPD (social-démocrate) de siéger côte à côte retardera vraisemblablement la formation du nouveau gouvernement, dont la composition devait être annoncée aujourd'hui.

Le Parti communiste accuse le PPD d'être antirévolutionnaire et de fomenter la subversion et l'insurrection.

Il lui reproche particulièrement d'avoir été l'instigateur des attaques contre des permanences du p.e.

Quant au Parti socialiste, il aurait obtenu l'assurance que des élections législatives auront lieu avant janvier 1976, qu'il reprendra le contrôle du journal Republica et que la station Radio-Renaissance sera rendue aux autorités catholiques. Les deux organes de presse sont actuellement contrôlés par des comités de travailleurs proches du Parti communiste.

Un éditorial du quotidien communiste O Seculo reflète le recul enregistré par le Parti communiste depuis la démission de son allié, le général Vasco Gonçalves. Le journal écrivait hier qu'il n'y aura désormais plus de

révolution au Portugal et que le MFA s'est mis lui-même à la tête de la droite et est devenu un porte-parole d'un capitalisme vieille manière.

Cependant, l'ex-président Antonio de Spínola affirme dans une interview qu'il n'a nullement l'intention d'envahir le Portugal par le nord à la tête d'une certaine armée de libération du Portugal, dont il met l'existence en doute, et de reprendre le pouvoir par la force. Qualifiant d'absurdes les intentions qu'on lui prête, Spínola se déclare convaincu que seule l'action responsable du peuple portugais permettra de dénouer la crise politique que traverse son pays, action qui, selon lui, est imminente. C'est pour cela que je ne perds pas espoir, non pour moi, mais pour le Portugal, dit-il.

## en bref



William CALLEY

### La sentence contre Calley est confirmée

LA NOUVELLE-ORLÉANS (UPI) — La cinquième Cour d'appel américaine, à la Nouvelle-Orléans, a entériné hier le jugement de la Cour martiale qui avait condamné le lieutenant William Calley pour le massacre de My Lai au Sud-Vietnam.

Cet arrêt annule la décision du juge Robert Elliot qui, le 25 septembre 1974, avait cassé ce jugement parce que, selon lui, trop de publicité avait été donnée à l'affaire pour que le lieutenant Calley ait pu avoir un procès équitable, décision dont l'armée avait fait appel.

L'arrêt de la Cour d'appel a été rendu par 8 voix contre 5. Il se fonde notamment "sur la conviction de la Cour que le lieutenant Calley avait été équitablement jugé en Cour martiale".

### Idi Amine fait attendre le Pape

CASTELGANDOLFO (UPI) — Pour la première fois dans les annales du Vatican, un chef d'Etat étranger, a fait attendre le Pape qui devait le recevoir en audience privée.

C'est arrivé hier matin lorsque le président ougandais, le maréchal Idi Amine, pris dans des encombrements sur la route entre sa résidence romaine et Castelgandolfo est arrivé à la résidence d'été du

souverain pontife à 12h18, soit avec 18 minutes de retard.

Le chef de l'Etat ougandais, vêtu d'un uniforme d'apparat, était accompagné de sa jeune épouse Sarah, tout juste âgée de 19 ans et de l'ambassadeur de l'Ouganda auprès du Saint-Siège, Mlle Bernadette P.A. Olowo. A noter que Mlle Olowo est la première femme ayant jamais occupé le poste d'ambassadeur auprès du Vatican. Elle est, d'ailleurs, la seule.

### Giscard ira à Washington en mai

PARIS (AP) — Le président de la République et Mme Valéry Giscard d'Estaing effectueront une visite officielle, du 17 au 20 mai prochain, aux Etats-Unis, à l'invitation du président et de Mme Gerald Ford, a annoncé hier le porte-parole de l'Elysée.

Dans la lettre d'invitation en date du 25 juillet 1975, le président Gerald Ford, après avoir noté que "la France est le plus ancien des amis de l'Amérique et son premier allié," écrit: "Votre visite marquera les liens très étroits et de longue date entre nos peuples".

Indiquant par ailleurs que cette visite aura lieu pendant les cérémonies commémorant le bicentenaire de la proclamation de l'indépendance, le président Ford ajoute: "en cette importante occasion de l'histoire de notre nation, il ne pouvait pas y avoir de célébration plus appropriée qu'une visite du président de la France".

### Isabel Peron prendra des vacances

BUENOS AIRES (UPI) — De sources gouvernementales, on apprend à Buenos Aires que la présidente Isabel Peron a informé les chefs des Forces armées argentines qu'elle allait prendre un repos pouvant aller jusqu'à 40 jours à dater de demain.

De mêmes sources, on déclare que durant son absence, elle délèguera ses pouvoirs au président du Sénat, M. Ittalo Luder.

Toujours de mêmes sources, on déclare que les huit membres du cabinet remettront leur démission à M. Luder afin que celui-ci puisse procéder à un remaniement ministériel.

Cela fait plusieurs semaines que l'on disait que la présidente, épuisée par les crises que connaît l'Argentine, avait décidé de prendre quelque repos.

## Le chef de l'armée libanaise est limogé

BEYROUTH (PA, AFP) — Le gouvernement libanais a décidé hier soir de faire intervenir l'armée pour tenter de mettre fin aux combats qui opposent depuis plusieurs jours Musulmans et Chrétiens dans la région de Tripoli.

Un communiqué diffusé par la télévision a annoncé que la troupe établira une zone-tampon entre les combattants des deux camps. La décision a été prise à l'issue de quatre réunions d'urgence du cabinet de M. Rachid Karame, dont les trois dernières ont été présidées par le président Souleiman Frangie.

Le gouvernement a également décidé de remplacer le général Iskander Ghannem à la tête de l'état-major de l'armée. Tout comme ce dernier, le général Hanna Saïd, qui est appelé à lui succéder, est un Maronite. Mais il est probable qu'il a été jugé plus acceptable que le général Ghannem par M. Karame et les autres membres musulmans du cabinet.

Le chef du gouvernement aurait insisté sur la nécessité d'un changement de commandement à la tête de l'armée, avant de donner son accord à une intervention militaire à Tripoli.

Les Musulmans craignent en effet que les officiers encadrant les troupes se montrent par trop prochrétiens.

Le communiqué diffusé par la télévision ne fournit aucune indication sur l'importance des effectifs qui seront envoyés à Tripoli. Il précise cependant que les soldats ne chercheront pas à engager le combat avec les milices des deux camps.

Par ailleurs des échanges de tirs se poursuivaient hier soir aux environs de Tripoli, notamment entre Majde-laya, Koubbeh et Abou Samra, indiquent des informations parvenues à Beyrouth.

## Ford exige du Congrès le secret sur des documents confidentiels

WASHINGTON (UPI, AFP) — La Maison Blanche a remis hier à une commission d'enquête de la Chambre des représentants des documents confidentiels rédigés juste avant la guerre d'octobre 1973 au Moyen-Orient, mais a averti les enquêteurs que ces documents ne doivent pas être rendus publics.

Les documents, représentant 100 pages environ, ont été remis à la commission de la Chambre qui enquête sur les activités des services de renseignements quelques heures après que la commission eut décidé à l'unanimité d'exiger que lui soient remis certains documents confidentiels qu'elle juge essentiels à son enquête.

"Il s'agit des renseignements les plus délicats qu'un gouvernement puisse recevoir," a déclaré M. Roderick Hills, conseiller de la Maison Blanche. "Les révéler au public compromettrait sérieusement la sécurité des Etats-Unis."

Aussi les documents relatifs à la guerre du Kippour ont-ils été remis à la commission à la condition que son président, M. Otis Pike, les gardera secrets. M. Hills s'est dit désappointé que Pike ait demandé que ces documents soient sortis du secret, mais "nous ferons de notre mieux pour le satisfaire".

La commission Pike a aussi demandé des documents confidentiels reçus par la Maison Blanche à la veille de l'offensive du Tet au Vietnam en 1968, de l'invasion de Chypre par la Turquie et du coup d'Etat au Portugal. Lyndon B. Johnson était président lors de l'offensive du Tet, mais les autres crises sont survenues durant l'administration Nixon.

M. Wills a dit espérer que tous les documents demandés pourront être fournis dans les prochains jours, mais il ne sera pas possible de tout rendre public.

En réclamant ces documents, M. Pike a dit qu'il voulait savoir ce que

nos services de renseignements ont dit dans chaque cas immédiatement avant que l'événement ne se produise. "Nous ne pouvons apprécier leur valeur sans en connaître les résultats," a-t-il ajouté.

M. Pike a l'intention de commencer aujourd'hui ses audiences publiques sur le fonctionnement des agences de renseignement. La commission avait réclamé les documents dès le 17 août, mais n'avait pas reçu de réponse.

## Damas et l'OLP rejettent l'accord israélo-égyptien

d'après AFP, UPI, PA

La Syrie et l'Organisation de libération de la Palestine ont dénoncé hier l'accord intérimaire récemment conclu entre l'Egypte et Israël.

Dans un communiqué conjoint, le comité exécutif de l'OLP et le Conseil central palestinien déclarent que l'accord constitue une offense à la dignité du peuple et de l'armée égyptiens ainsi qu'à la dignité de la nation arabe tout entière. Le communiqué souligne également que cet accord est en contradiction avec les résolutions des sommets arabes d'Alger et de Rabat et un renoncement de la part de l'Egypte à sa souveraineté nationale et à ses engagements envers la cause palestinienne.

Les deux instances palestiniennes ajoutent que cet accord prouve à l'évidence que l'encerclement de la révolution palestinienne et la liquidation de la cause palestinienne sont les principaux objectifs de l'impérialisme américain et de l'ennemi sioniste.

Le communiqué demande enfin aux "forces nationales égyptiennes d'affronter cette conspiration, de la renverser et de liquider toutes ses conséquences".

## Révision du procès des deux Basques

MADRID (AFP) — La décision du Conseil suprême de la justice militaire espagnole de procéder lui-même à une révision du procès des Basques, Jose Antonio Garmendia et Angel Otaegui, est considérée par la défense comme une note optimiste dans une atmosphère qui était jusque-là particulièrement sombre.

Contrairement au cas de Puig Antich où le Conseil suprême avait accepté le recours mais confirme sans plus la sentence de mort, le Conseil suprême a décidé cette fois de revoir le procès.

Cette révision pourrait avoir lieu vers la fin du mois de septembre, estimant les milieux de la défense. La révision se fera à Madrid mais avec simplement le procureur et les avocats, sans condamnés ni témoins. Le Conseil suprême peut alors imposer une sentence inférieure ou confirmer les sentences de mort du Conseil de guerre. Certains pensent que la diminution des facultés mentales de Garmendia à la suite de sa blessure à la tête a peut-être été le facteur décisif dans la décision du Conseil suprême.

## Sadate aurait échappé à un attentat

LE CAIRE (Reuter) — On dément officiellement au Caire l'information diffusée de Bagdad par la Voix de la Palestine, annonçant que le président Sadate avait échappé par miracle à une tentative d'assassinat à Alexandrie.

Un porte-parole de la présidence égyptienne a qualifié cette information "de pure stupidité".

## Lynne Fromme inculpée de tentative de meurtre

SACRAMENTO, Californie (AFP, UPI) — Lynne Fromme a été officiellement inculpée de tentative de meurtre contre le président Ford, hier, par un grand jury fédéral à Sacramento. Elle doit comparaître aujourd'hui.

La jeune femme, qui est âgée de 26 ans, est la première personne inculpée selon un nouveau texte de loi adopté en 1965 à la suite de l'assassinat du président John Kennedy en 1963.

Mlle Fromme avait été arrêtée vendredi dernier à Sacramento alors qu'elle s'était approchée du président Ford, en visite ce jour-là dans la capitale de la Californie, en brandissant un gros pistolet d'ordonnance. Aucun coup de feu n'avait été tiré. Il n'y avait pas de balle engagée dans le canon du pistolet, d'un modèle fabriqué par l'armée américaine avant la Première Guerre mondiale.

L'inculpation de Mlle Fromme, une disciple de Charles Manson et de sa famille, auteurs de l'assassinat de l'actrice Sharon Tate, en 1969, à Hollywood, a été prononcée par un jury de 13 femmes et de 9 hommes. Elle a aussitôt été entérinée par le juge Thomas McBride. Le juge a maintenu la caution fixée pour la mise en liberté provisoire de l'inculpée à un million de dollars.

Avant de prendre sa décision, la chambre de mises en accusation avait entendu 15 témoins de l'incident de vendredi. Mlle Fromme elle-même, par l'intermédiaire d'un avocat, avait fait savoir lundi qu'elle n'avait à aucun moment tenté de tuer le président Ford. Son intention, avait-elle souligné, était seulement d'attirer l'attention en faveur d'une révision du procès de Charles Manson et de ses trois

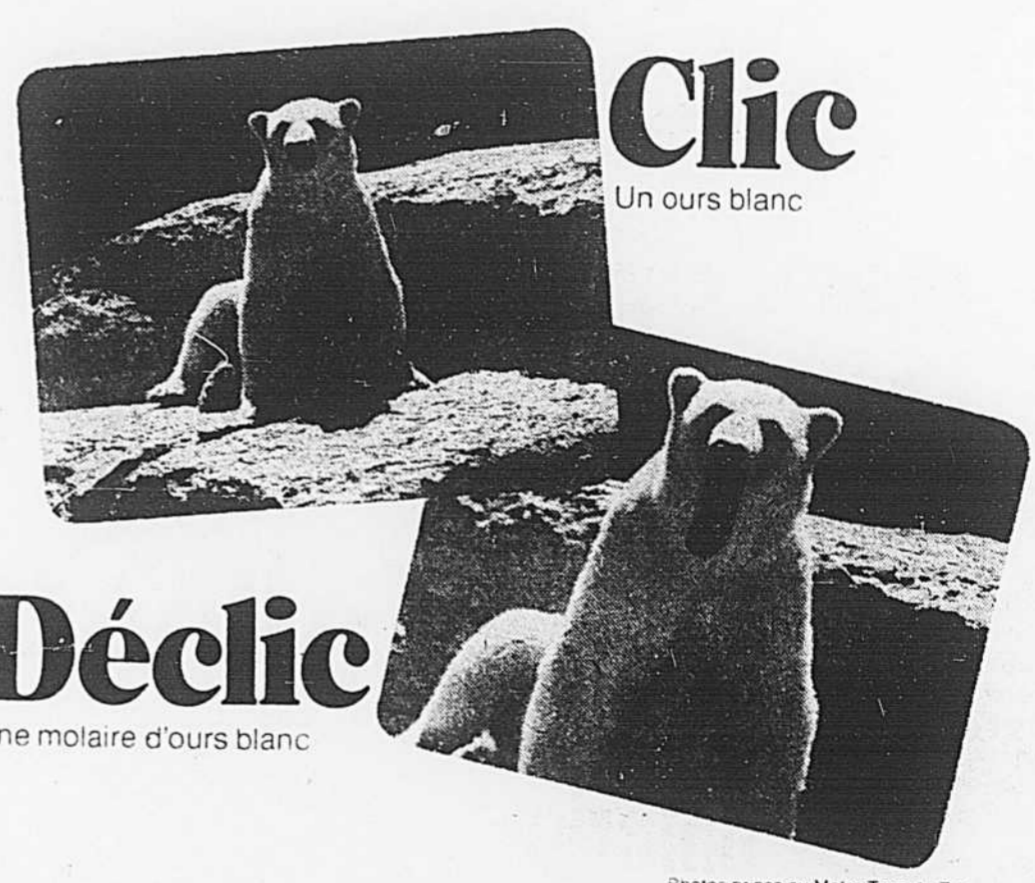


Harold BORO le "papa gâteau"

complices condamnés à mort en 1970 mais dont les exécutions sont remises sine die en raison du moratoire sur la peine de mort.

La nouvelle loi d'après laquelle la jeune femme a été inculpée dit notamment: celui qui tente de tuer ou d'enlever toute personne (qui est) président... sera puni d'une peine d'emprisonnement à temps ou à perpétuité.

Harold "Zeke" Boro, propriétaire de l'arme utilisée par Mlle Fromme, a comparu devant le grand jury, mais aucune accusation ne doit être portée contre lui, a dit le procureur Dwayne Keyes. Boro, 66 ans, dessinateur à la retraite, a été décrit comme un "papa-gâteau" de la jeune femme à qui il prodiguait parfois ses faveurs.



# Clic

Un ours blanc

# Décllic

Une molaire d'ours blanc

Photos prises au Metro Toronto Zoo

## Le nouvel appareil Kodak Tele-Instamatic 608. Du bout du doigt, une photo ordinaire ou une téléphoto.

C'est le premier appareil de poche à téléobjectif intégré. Clic. Vous choisissez une photo ordinaire. Décllic. Vous passez à la téléphoto. Il se charge rapidement d'une cassette qui vous donne de magnifiques photos de 3 1/2 sur 4 1/2 pouces ou des diapos format 110. Pour des photos flash, utilisez simplement le nouveau "flipflash" à huit ampoules. Voyez dès aujourd'hui le nouvel appareil Kodak Tele-Instamatic 608, garanti pour trois ans, chez le fournisseur photo. Après tout, il y a toujours deux façons de voir les choses. Prix à partir de moins de \$45.

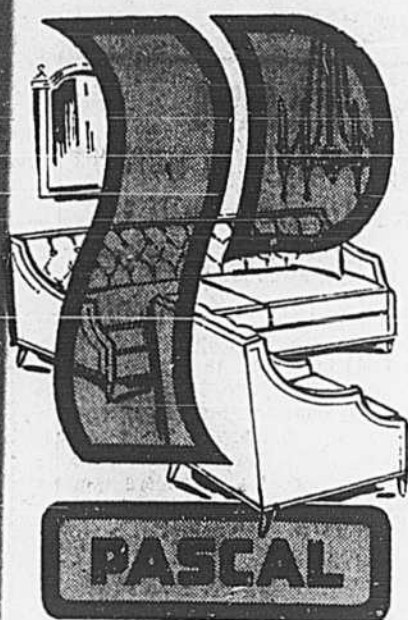


## L'appareil Kodak Tele-Instamatic 608

L. L. LOZEAU LTÉE  
6229, rue St-Hubert  
274-6577

PHOTO MODERNE Enrg.  
3814 Masson,  
Montreal  
728-3689

ZODIAC PHOTO  
459 Av. Victoria, St-Lambert  
671-6165  
1547 Montarville, St-Bruno,  
653-9141



# Vente spectaculaire d'automne

Réductions d'automne sur de luxueux meubles de haute qualité.

Étiquette jaune: Réduction spéciale.

Prix encore plus bas que nos prix habituels.

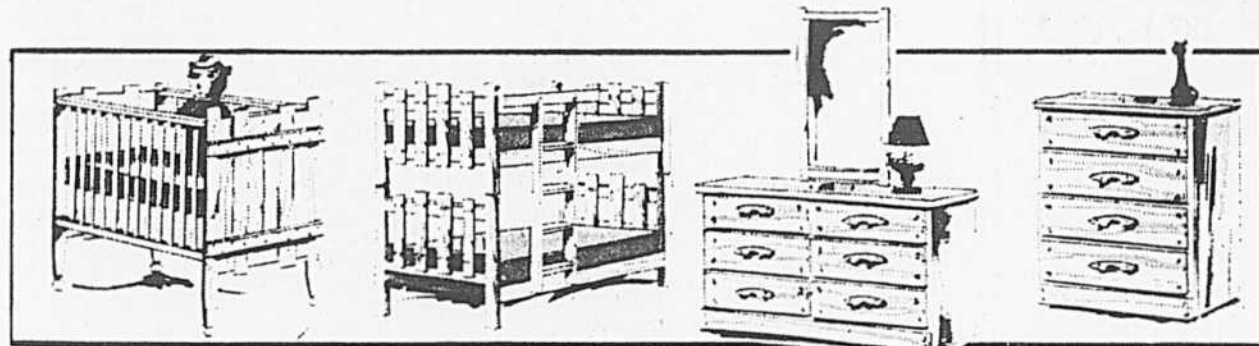
## Bouleau — par Morigeau de style canadien-français



Ensemble pour junior en bois de bouleau naturel d'une robustesse étonnante. Recouvert d'une laque transparente très dure, facile à nettoyer, pour épousseter, un linge humide suffira... Vérifiez nos bas prix.

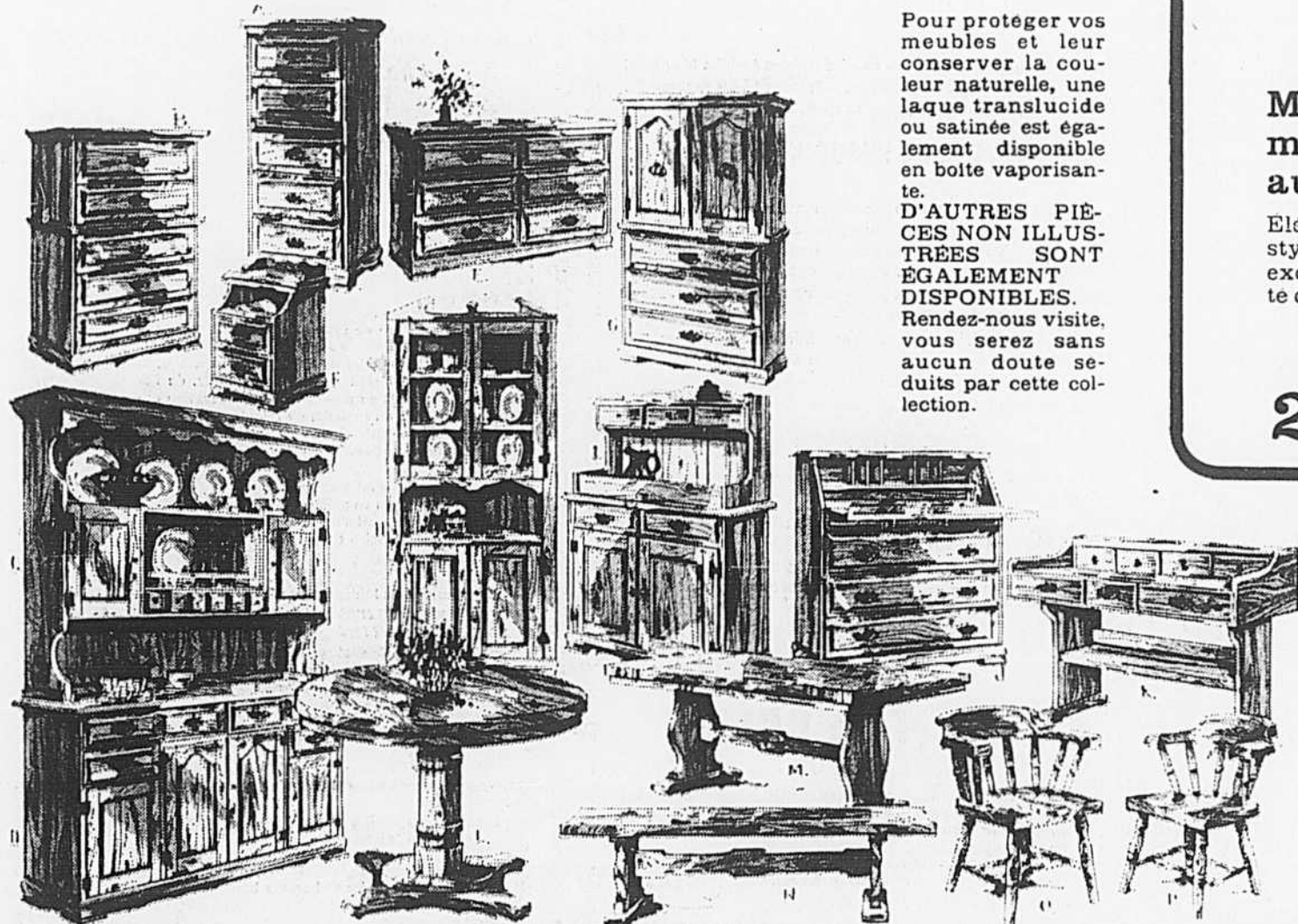
Vous choisirez les éléments qui vous sont nécessaires. Vous créerez le décor qui conviendra pour rendre une pièce plus agréable tout en vous donnant entière satisfaction.

- A. Pupitre **89<sup>95</sup>**
- B. Chaise **26<sup>95</sup>**
- C. Commode et Bibliothèque **99<sup>95</sup>**
- D. Table de chevet **39<sup>95</sup>**
- E. Lit simple **129<sup>95</sup>**
- F. Lit de capitaine **169<sup>95</sup>**
- G. Berceau **99<sup>95</sup>**
- H. Lits superposes **239<sup>95</sup>**
- I. Chiffonnier **99<sup>95</sup>**
- J. Miroir **19<sup>95</sup>**
- K. Petite commode **77<sup>95</sup>**



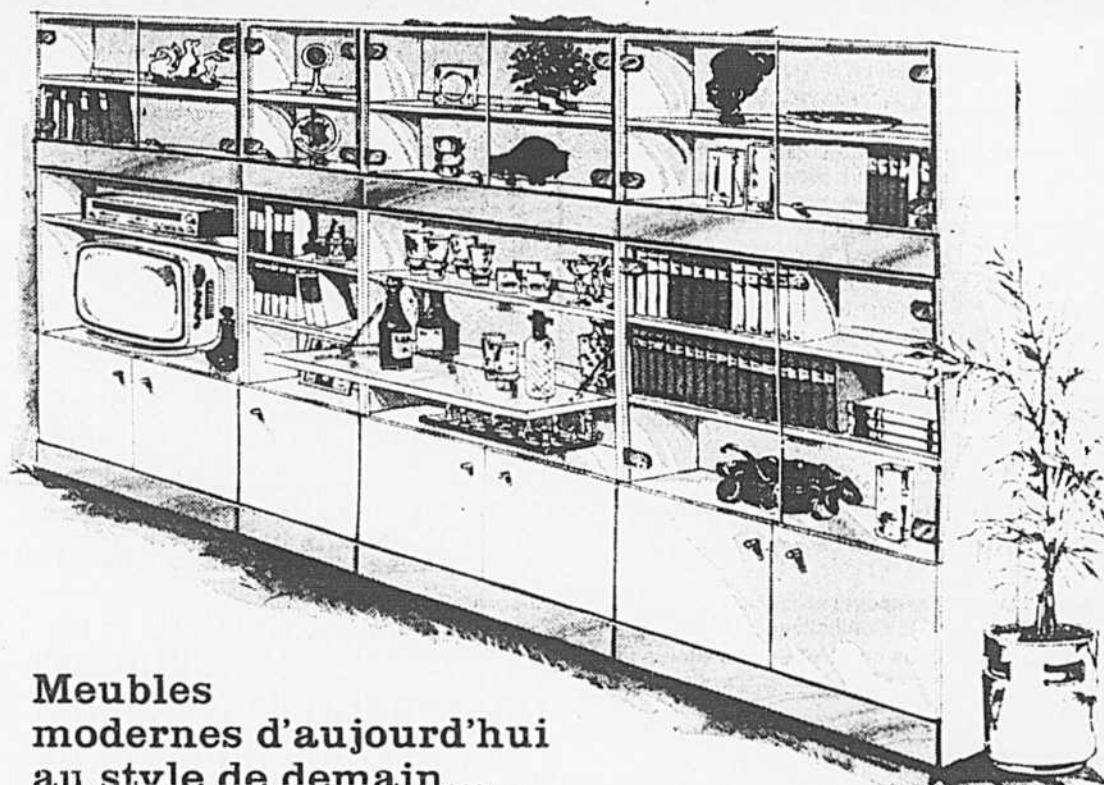
### Meubles non peints de qualité

Pascal a l'avantage de vous présenter au Canada la gamme la plus variée de meubles importés au fini naturel. Si vous avez la nostalgie du style 18e siècle, vous aimerez ces fidèles reproductions de meubles en pin naturel aux fibres de bois nouveaux, rendues lisses par un ponçage parfait.



Pour protéger vos meubles et leur conserver la couleur naturelle, une laque translucide ou satinée est également disponible en boîte vaporisante. D'AUTRES PIÈCES NON ILLUSTRÉES SONT ÉGALEMENT DISPONIBLES. Rendez-nous visite, vous serez sans aucun doute séduits par cette collection.

- A. 1775— Chiffonnier 19" x 46" x 16" ..... **99.95**
- B. 1769— Commode sur commode 45" x 31 1/2" x 16 1/2" ..... **126.95**
- C. 1747— Vaisselier 61 1/2 x 46" x 14" ..... **114.95**
- D. 1742— Bûche 60" x 33" x 16" ..... **179.95**
- E. 1762— Double commode 49" x 30" x 16" ..... **129.95**
- F. 1729— Table de chevet à 2 tiroirs 28" x 20" x 16" ..... **54.95**
- G. 1764— Armoire à 2 corps avec 3 tiroirs 56" x 30" x 16" ..... **129.95**
- H. 1724— Buffet d'angle 75" x 38" x 19" ..... **144.95**
- I. 1671— Buffet de toilette 55" x 36" x 16" ..... **112.95**
- J. 1739— Commode secrétaire 41" x 37" x 16" ..... **134.95**
- K. 1790— Grand secrétaire 43" x 36" x 25" ..... **119.95**
- L. 1851— Table à 2 rallonges 30" x 67" ..... **179.95**
- M. 1902— Table avec rallonges 95" x 34" x 30" ..... **209.95**
- N. 1901— Banc de réfectoire 72" x 16" x 18" ..... **74.95**
- O. 1903— Chaise de capitaine ..... **49.95**
- P. 1904— Chaise d'officier ..... **38.95**



### Meubles modernes d'aujourd'hui au style de demain...

Elegant ensemble de la collection Starlight, conçu pour convenir à plus d'un style d'intérieur. Sa qualité et son style donneront à une pièce un caractère exclusif, alliant le moderne et le contemporain. De plus, il vous offre la possibilité d'acheter un ou plusieurs éléments, faciles à installer et à déplacer.

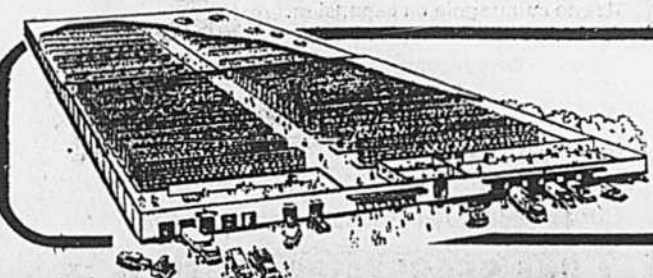
- A. Unité pour TV **269<sup>95</sup>**
- B. Bibliothèque **169<sup>95</sup>**
- C. Unité bar **299<sup>99</sup>**
- D. vitrine **329<sup>95</sup>**



### Canapé et fauteuil assortis de style "Pub"

Surface d'assise profonde et confortable, conçus avec appuie-tête, les bords sont soulignés de clous à tête. Recouvert de tissu 100% fibre Olefin.

- Canapé 86" **249<sup>95</sup>**
- Fauteuil 35 1/2" **139<sup>95</sup>**
- Causeuse (non illustrée) **199<sup>95</sup>**



**2 IMMENSES ENTREPÔTS SALLES D'EXPOSITION**  
EST Jean-Talon près des Galeries d'Anjou  
OUEST Côte-Vertu au Centre d'achats Le BAZAR

**La méthode d'achat Pascal**  
"Entrepôt-salle d'exposition". Ces bas prix s'appliquent à l'achat que vous emportez. Nous mettons la marchandise dans votre voiture dans l'emballage original ou nous vous la livrerons économiquement et rapidement.



**Termes pratiques pour s'adapter à votre budget**  
• MASTER CHARGE  
• CHARGEX  
• PASCAL QUICK CHARGE™  
OU TERMES PROLONGES

**Heures d'ouverture:**  
Lun., mar., merc., de 10h a.m. à 6h p.m.  
Jeudi et vendredi de 10h a.m. à 9h p.m.  
Samedi de 8h a.m. à 5h p.m.

# ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar

6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

## ERRATUM

Dans l'annonce "Dominion" parue dans La Presse du mercredi 10 septembre, le prix du café instantané Nescafé aurait dû se lire:

**\$1.99** le pot de 10 oz

contrairement à ce qui est indiqué. Nous tenons à nous excuser de cette erreur auprès de notre clientèle.

LA DIRECTION

**DOMINION**

## Nombreux appuis au juge Lamarche

par Anne RICHER

"Je suis d'accord avec l'orientation idéologique du juge Jacques Lamarche. Tous les dossiers que nous avons travaillés ensemble ont été réglés sans problèmes."

Pour cet agent de probation de la Rive sud comme pour la plupart des professionnels qui travaillent auprès des jeunes délinquants, la décision du juge en chef de la Cour du Bien-être social, Jean-Paul Lavallée, de rapatrier le juge Lamarche à Montréal et de lui offrir un poste à la recherche est incompréhensible.

Travailleurs sociaux, agents de probation, criminologues, ceux de Montréal et ceux de la Rive sud cherchent à comprendre pourquoi le juge Lavallée a pris une telle décision. "D'abord per-

sonne d'entre nous n'a été consulté et on nous offre en remplacement du juge Lamarche, un juge anglophone", déclare un travailleur social.

L'attitude du juge Lamarche serait, vis-à-vis des adolescents, trop avant-gardiste, "dans un système en retard de quinze ans", a-t-il déclaré lui-même à LA PRESSE, la semaine dernière.

L'Association des professeurs de l'école de criminologie de l'Université de Montréal le même que l'exécutif de l'association des criminologues ont expédié télégramme et lettre de protestation au juge Jean-Paul Lavallée et au nouveau ministre de la Justice, Gérard-D. Lévêque. De même, les services juridiques, le CSS Richelieu, le CLSC, l'unité sanitaire et la clinique psychia-

trique et divers groupes de citoyens impliqués et intéressés dans la réhabilitation des jeunes délinquants ont fait front commun pour également protester et exiger des explications.

Si aucun de ces organismes ne reçoit de réponse, ils rendront public un dossier constitué de faits et de témoignages, sur les problèmes de fonctionnement qui perdurent depuis au moins ces cinq dernières années à la Cour du Bien-être social de Montréal et de Longueuil.

Entre autres difficultés, M. André Normandeau, directeur de l'école de criminologie, signale les difficultés de communication qui existent entre le juge en chef et les autres juges, l'absence d'alternatives qui offriraient au jeune délinquant autre chose que la détention.

"Ce n'est pas rêver en couleurs que de croire que certaines expériences auprès des jeunes qui ont donné de bons résultats et ont été entérinées par diverses autorités, puissent continuer de se faire", ajoute M. Normandeau.

Mais la rénovation, les idées nouvelles, l'avant-gardisme ne semblent pas être la caractéristique principale de la Cour du Bien-être social. "On ne peut pas rester embrigadé dans le juridisme, encore en 1975", déclare M. Normandeau.

Par ailleurs, le juge Jacques Lamarche formé aux sciences humaines et à la criminologie, semblait faire son travail de juge dans l'esprit que la majorité des spécialistes préconisent aujourd'hui, celui de la réhabilitation plutôt que la détention.

## ERRATUM

Dans l'annonce Steinberg parue dans La Presse du mercredi 10 septembre, le prix des navets du Québec, "Canada No 1" aurait dû se lire 10¢ la livre, contrairement à ce qui est indiqué.

Nous nous excusons de cette erreur auprès de notre clientèle.



La Direction.

## carrières ET PROFESSIONS

la presse

### REPRÉSENTANT DES VENTES

LE CANDIDAT: • Presentement responsable des ventes, niveaux grossistes, magasins à rayons et détaillants. Responsable bonne marche budget publicitaire et des promotions

- Minimum trois ans expérience produits de consommation
- Instruction, niveau universitaire de préférence en Commerce
- Bilingue
- Dynamique — Ambitieux — Possédant l'esprit d'initiative, et de travail d'équipe

LA POSITION • Responsable de la promotion de produits de consommation de grande marque sur le marché canadien

- Poste offrant des possibilités de carrière très intéressantes
- Défi à relever.

Le poste offre d'excellents bénéfices marginaux, ainsi que voiture et dépenses de déplacements payées. Le salaire sera en fonction de la capacité et de l'expérience de l'individu. Si vous possédez les qualifications énumérées ci-dessus, veuillez faire parvenir votre résumé en mentionnant votre salaire actuel à:

J.C. Lessard  
UNION CARBIDE DU CANADA LIMITEE  
2525 Jean-Baptiste-Deschamps  
Lachine, Québec  
H8T 1C6



### LE COLLÈGE MONTMORENCY

requiert les services d'un

### COORDONNATEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE

ATTRIBUTIONS: Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, le coordonnateur des services aux étudiants a la responsabilité de coordonner divers services offerts aux étudiants. Il est notamment responsable du service de santé, du service de placement, de l'assistance financière aux étudiants, du service des loisirs et sports, des services socio-culturels et du service de logement.

Le coordonnateur des services aux étudiants est l'agent de liaison vis-à-vis l'Association générale des étudiants de Montmorency

QUALIFICATIONS REQUISES: — Diplôme universitaire dans l'une ou l'autre des sphères d'activités des services aux étudiants — Expérience pertinente

Salaire: Selon la politique administrative et salariale

ENTRÉE EN FONCTION: Début octobre 1975

Faire parvenir "curriculum vitae" au plus tard le 26 septembre 1975 au:

Secrétaire général,  
COLLÈGE MONTMORENCY,  
1650, boul. du Souvenir,  
Laval-des-Rapides, Laval



Société centrale d'hypothèques et de logement Central Mortgage and Housing Corporation

Les postes de la S.C.H.L. sont offerts également aux hommes et aux femmes.

### ADMINISTRATEUR FONCTIONS:

- Appliquer les procédures administratives établies par la S.C.H.L. pour l'administration des quelque mille unités de logements.
- Voir à ce que les unités de logements rencontrent les normes d'entretien de la S.C.H.L.
- La préparation, l'analyse et la surveillance des différents budgets pour son secteur.
- La responsabilité des relations avec les locataires et l'acceptation des futurs locataires.
- La tenue à jour des inventaires.
- Planifier, coordonner et surveiller le travail du personnel sous sa juridiction.

### QUALIFICATIONS:

- Diplôme d'école secondaire ou l'équivalent.
- Minimum de 3 ans d'expérience technique et administrative dans le domaine des immeubles.
- Bonne présentation, maturité et aptitudes pour les relations publiques sont aussi requises.

Ce poste requiert la connaissance des deux langues officielles. Les unilingues peuvent aussi accéder à ce poste. Ils doivent cependant indiquer qu'ils sont disposés à suivre, aux frais de l'Etat, un cours de langues dont le bureau des langues officielles de la S.C.H.L. déterminera la nature, la durée (qui ne doit pas dépasser 12 mois) et le lieu.

### TRAITEMENT:

Selon les qualifications et l'expérience. Nombreux avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre "curriculum vitae" avant le 19 septembre 1975, en mentionnant le salaire désiré, à:

Pierre Charbonneau,  
SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT,  
Bureau des propriétés Immobilières,  
2350 Chemin Manella,  
Ville Mont-Royal.

### REPRÉSENTANT BILINGUE

demandé pour une compagnie progressive se spécialisant dans les produits d'emballage

Nous offrons une ligne complète à nos clients dans l'industrie des cosmétiques, pharmaceutiques, chimiques et alimentation.

Nous cherchons une personne âgée de 23 à 30 ans, dynamique, consciencieuse et agressive.

Nous offrons un programme d'entraînement et la chance de progresser avec une tête de file. Nous offrons un excellent salaire, boni, allocation d'automobile. Nous avons des bénéfices marginaux tels que l'assurance-groupe, soins dentaires, etc.

BROWNS BOTTLE & SUPPLIES INC.

380 Sainte-Croix  
St-Laurent, Que. H4N 2L4

748-8761

Mme Rombough

### STE-AGATHE-DES-MONTS

Un important manufacturier requiert les services d'un:

### CONTRÔLEUR

FONCTIONS: — Responsabilité du service de comptabilité. — Contrôle des prix de revient. — Préparation des états financiers. — Contrôle budgétaire.

QUALIFICATIONS: — 3e ou 4e C.A., R.I.A., C.G.A. et/ou expérience dans l'industrie manufacturière. — Bilingue.

SALAIRE: Intéressera le candidat gagnant environ \$12.000.

Prière de communiquer sans frais avec:

Claude Thibault,

Service du personnel,  
COMPAGNIE DE TAPIS BIGELOW CANADA LTÉE  
Tél.: 1-800-567-6740

### EXPÉDITION — RÉCEPTION

Nous sommes à la recherche d'une personne qui éventuellement prendra charge du département de l'expédition et de la réception. Bilingue, pouvant dactylographier, elle démontrera l'initiative nécessaire pour le bon fonctionnement du département.

Salaire intéressant et bénéfices marginaux usuels.

Veuillez faire parvenir votre résumé à:

LA PRESSE, RÉF.: 16862  
C.P. 6041, Succ. "A"  
MONTREAL H3C 3E3

### Compagnie aérienne internationale requiert les services d'un

### GÉRANT DE MARKETING

Le candidat recherché est un diplômé universitaire bilingue parlant et rédigeant la langue française parfaitement. Il occupe depuis 2 ans un poste de responsabilité dans le marketing ou dans la vente du transport aérien.

Le salaire d'embauche est de \$18.000 ou plus, selon les qualifications du candidat. De plus la compagnie offre des bénéfices marginaux avantageux.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae qui sera traité confidentiellement à:

La Presse, Réf. 16865  
C. P. 6041, Succ. A  
Montréal

### ASSURANCE GÉNÉRALE

Bureau de courtier établi dans Sept-Îles recherche ASSISTANT ou DIRECTEUR

Une bonne connaissance des lignes personnelles et commerciales est requise. Vous êtes jeune et ambitieux! Vous rêvez à de nouveaux horizons, très bonnes conditions offertes au candidat idéal.

Communiquez avec:

Jean-Pierre Breton  
Halle Couture, Montréal  
382-2233

### CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Afin de vous éviter tout embarras qui pourrait survenir au cas où vous enverriez une demande d'emploi à la ou vous ne l'auriez jamais fait sachant le nom de l'employeur, La Presse vous offre son service confidentiel. Ayez soin de placer l'enveloppe contenant votre demande d'emploi dans une autre enveloppe adressée au:

"Service confidentiel La Presse"

case postale 0000 Montréal 1

en y joignant la liste de firmes ou de personnes avec qui vous ne voulez pas entrer en contact pour ce poste. Ainsi, votre demande d'emploi ne parviendra pas à un destinataire non souhaité. Votre envoi sera simplement détruit.

téléphoner à 285-7320  
ou écrire à La Presse  
7, rue Saint-Jacques  
Montréal H2Y 1K9

Un manufacturier de biens semi-durables établi à Montréal avec deux usines en opération, employant 750 personnes, offre une position attrayante en qualité de:

### DIRECTEUR DU PERSONNEL D'USINE

L'heureux candidat se rapportera au vice-président des opérations. Ses responsabilités couvrent tous les aspects et fonctions reliés au personnel d'usine(s), incluant l'administration des salaires et bénéfices, les relations industrielles, le recrutement, le programme de sécurité au travail et les services de premiers soins.

Les candidats doivent posséder un minimum de 5 ans d'expérience à un niveau senior dans le domaine du personnel et des relations industrielles.

Il est essentiel d'être couramment bilingue (français-anglais).

L'offre de compensation globale est très attrayante.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" en toute confiance à:

LA PRESSE, Réf. 16861  
C. P. 6041, Succ. "A"  
Montréal, Qué.

Nos employés sont au courant de cette annonce.

### GÉRANT DE CRÉDIT BILINGUE

Entreprise multinationale située dans le nord de Montréal recherche un candidat pour surveiller le travail de crédit et recouvrement. Celui-ci sera relié aux relations avec la clientèle et aura la charge d'un personnel de bureau.

Nous offrons un bon salaire et tous les avantages sociaux de la compagnie ainsi que chances d'avancement.

Age: aucune importance.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande par écrit accompagnée de leur curriculum vitae à:

La Presse, Réf. 16969  
C. P. 6041, Succ. A  
Montréal

### INGÉNIEUR D'USINE

Recent gradué bilingue pour assumer les responsabilités d'ingénieur d'usine (et de production) dans une industrie métallurgique située à Ville LaSalle. Salaire suivant l'expérience, bénéfices marginaux très avantageux.

Pour rendez-vous, téléphoner à:

M. R. Benoit — 365-4920

### VENDEUR

Industrie de fabrication de métal en feuilles recherche représentant des ventes avec expérience.

Faire parvenir "curriculum vitae" et salaire désiré à:

LA PRESSE, RÉF.: 16867  
C. P. 6041, Succursale "A"  
Montréal H3C 3E3

### Centre Local de Services Communautaires Hochelaga-Maisonneuve Inc.

### RECHERCHE UN COORDONNATEUR DU MODULE D'ACTION COMMUNAUTAIRE

FONCTIONS: Être capable de s'insérer et de mener à bien la pratique actuellement amorcée dans le service.

Être soucieux de ne pas récupérer l'action des groupes populaires du milieu mais plutôt de la valoriser.

Être porte-parole du module auprès du comité de régie interne.

Être responsable des liens avec les autres services du C.L.S.C.

Assurer une fonction de systématisation de la pratique-terrain et du fonctionnement interne du module d'action communautaire.

Être responsable de la programmation du module, de l'organisation du travail, de l'élaboration des objectifs, de l'évaluation du travail du personnel du module, de la préparation et de l'administration du budget du module, de l'implantation des politiques ou des mesures administratives décidées au comité de régie ou au conseil d'administration.

EXIGENCES: — Connaissance des milieux populaires. — Expérience-terrain en animation. — Expérience du travail d'équipe. — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences humaines (ou l'équivalent).

SALAIRE: Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AVANT LE JEUDI 25 SEPTEMBRE 1975

C.L.S.C. Hochelaga-Maisonneuve

à son Directeur général

1620, avenue de LaSalle

Montréal, Qué.

### MARKETING LAVAL

Nous recherchons un jeune homme bilingue pour agir comme assistant ou gérant des ventes. Le candidat choisi aura un dossier académique, universitaire ou collégial et ambitionnera de remplir un poste plus élevé dans la vente ou l'administration. Expérience dans la fenestration ou domaine connexe serait un atout sérieux.

Pour rendez-vous: André Maillet

331-6636

de 4:30 hres p.m. à 5:30 hres p.m.

### GÉRANT DE MAGASIN

Jeune homme agressif pour succursale de Longueuil, bilingue, expérience requise dans le domaine du détail.

Jeune compagnie en expansion.

SALAIRE: \$20.000 plus boni.

Pour rendez-vous demander: Alain Fontaine

527-8617

### La Fédération de Badminton du Québec recherche

### UNE SECRÉTAIRE DACTYLO

Bilingue de préférence, 2 ans d'expérience minimum. Couverture des bénéfices marginaux. Salaire selon compétence.

Contacteur: M. DENIS BOUCHER  
374-4700, POSTE 265

### INGÉNIEURS-TECHNICIENS

Contrôle qualitatif des matériaux de construction: sols, béton, asphalte. Etudes géotechniques.

Veuillez soumettre "curriculum vitae" à l'attention de Leonard Gendron, Ing.



LES LABORATOIRES  
BETONSOL INC.  
161, rue St-Hubert, Pont-Viau, Laval  
(514) 669-1308  
150, J. Adrien Robert, Hull  
(819) 778-3143

### ARCHITECTE DESSINATEUR EN ARCHITECTURE

Minimum cinq (5) ans d'expérience canadienne.

LES ARCHITECTES GAGNON & ARCHAMBAULT

844-2841



## PROFESSEURS DEMANDÉS

### ACADÉMIQUE (SECONDAIRE)

- Arts plastiques

### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Commerce (sténo-dactylo)
- Imprimerie
- Menuiserie
- Meuble et construction
- Sciences familiales

### ADAPTATION SCOLAIRE (ÉLÉMENTAIRE, SECONDAIRE)

- Mésadaptés socio-affectifs
- Débiles légers et moyens
- Troubles graves d'apprentissage

### EXIGENCES

Legalement qualifiés ou une formation professionnelle suffisante

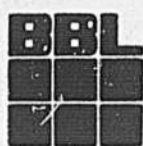
### TRAITEMENT:

Selon la convention collective des enseignants

Les personnes intéressées sont priées de faire leur demande en composant:

672-7210, poste 272 ou 273

COMMISSION REGIONALE DE CHAMBLY  
2, boul. Desaulniers—Suite 300—St-Lambert—Qué.



## Beauchemin-Beaton-Lapointe Inc. CONSULTANTS

Nous sommes une firme québécoise de conseillers en génie et services multidisciplinaires. Nous exécutons des travaux dans les domaines de l'environnement, du transport, du bâtiment, et de l'aménagement urbain et régional. Notre croissance nécessite l'ouverture des postes suivants à Montréal:

### génie mécanique ingénieur senior

Relevant du chef de cette section, le titulaire dirigera un groupe de concepteurs en chauffage, ventilation, plomberie. Il participera à l'élaboration des documents requis pour les soumissions et les spécifications de divers projets.

Le profil du candidat: diplômé en génie, il a acquis une solide expérience canadienne en mécanique de bâtiments. Il souhaite faire carrière comme gestionnaire et se distingue par son leadership et ses aptitudes à organiser le travail du personnel sous sa responsabilité. Veuillez soumettre confidentiellement votre curriculum vitae en vous référant au dossier 75-105.

### génie sanitaire

En étroite collaboration avec le responsable du service, les titulaires réaliseront des études et des conceptions de divers projets en traitement d'eaux potables ou usées.

Le profil des candidats: diplômés en génie civil, possédant si possible une maîtrise en génie sanitaire, ils ont acquis au moins une année d'expérience en conception. Veuillez soumettre confidentiellement votre curriculum vitae en vous référant au dossier 75-109, à:

Gilles Hébert  
Directeur des Ressources Humaines

1134 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal Québec H3B 1H4

Brendan Wood vous invite  
à vous renseigner sur les occasions d'emploi  
qui s'offrent chez nos clients.

## CARRIÈRES EN ASSURANCE

**SURINTENDANT - RISQUES DIVERS** jusqu'à \$17,000  
Administration d'un centre de frais-risques divers à l'intérieur d'un service au débit de travail hautement organisé.

**MARKETING - COURTAGE** jusqu'à \$15,000 +  
Il importe que le candidat recherché puisse fonctionner dans un cadre d'opérations très vastes: sera surtout affecté à la commercialisation des grands risques en assurance de biens.

**PRODUCTEUR** jusqu'à \$20,000  
Charge au début de trouver une clientèle de choix, le représentant sera prêt à petit métre aux opérations de bureau, y apportant la contribution de ses idées et en acquiesçant tout le statut d'associé.

**REPRÉSENTANT - MARKETING** jusqu'à \$14,000 + voiture  
Le candidat sera chargé de résoudre des problèmes de courtiers et de promouvoir les assurances offertes par la compagnie.

**CHEF - SOUSCRIPTIONS - AUTOMOBILE** jusqu'à \$17,000  
Le candidat devra établir le service de l'assurance automobile et il sera appelé à faire un usage pertinent des services d'informatique et de comptabilité du siège social; sera éventuellement chargé de souscriptions en assurance résidentielle.

VEUILLEZ APPELER DOUGLAS BROAD

**Brendan Wood + Associates**  
(Québec) Ltd.

Personnel  
Consultants

Conseillers  
en personnel

Les employeurs  
clients assument  
tous les frais

2015 Drummond Street,  
Suite 1008  
Montréal, Québec  
H3G 1W7  
Tel. 849-2201/849-5694

## SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

### ANALYSTE

#### ORGANISATION ET MÉTHODES ADMINISTRATIVES

Nous avons une ouverture immédiate dans notre service organisation et méthodes administratives.

#### FONCTION:

- Procéder à la révision des systèmes d'information;
- Définir les besoins d'information des services usagers;
- Effectuer l'analyse préliminaire;
- Voir à simplifier les méthodes de travail;
- Effectuer l'analyse fonctionnelle et la conception;
- Présenter et proposer des solutions;
- Implanter les nouveaux systèmes;
- Responsable auprès des usagers de l'efficacité des systèmes.

#### QUALIFICATIONS:

- Diplôme universitaire en administration ou commerce ou l'équivalent;
- Minimum trois (3) ans d'expérience;
- Connaissance des systèmes mécanisés;
- Facilité d'expression orale et écrite.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC  
Service d'Embauchage  
Case Postale 1058, Place d'Armes, Montréal  
H2Y 3J8

## Informatique de gestion

... un as des systèmes de fabrication

Notre client, une importante société manufacturière et le leader au niveau de ses techniques de production, réorganise présentement son service d'informatique afin d'y apporter un souci de professionnalisme et d'efficacité. Ces changements ont permis la création d'un nouveau poste, celui d'analyste des systèmes de fabrication.

Appelle à répondre aux besoins d'usagers, compétent et dynamique, le titulaire verra à la coordination des systèmes de prévisions de main-d'œuvre, de planification de la production, de contrôle des inventaires et d'analyse des matières premières.

Les candidats, bilingues, ayant déjà implanté de tels systèmes au sein d'entreprises manufacturières retirent une grande satisfaction d'un travail leur permettant de relever d'importants défis et de résoudre des problèmes complexes. Veuillez soumettre votre curriculum vitae confidentiellement à Jean Claude Lauzon, vous référant au dossier 569.

*Rourke, Bourbonnais & Associés*  
1808 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E5  
(514) 937-9525  
Cabinet-conseil en gestion des ressources humaines

## Directeur du personnel

Notre client vient de créer un service du personnel pour répondre à des besoins organisationnels importants et jouer un rôle clef dans sa croissance planifiée. Lieu de travail: Cantons de l'Est.

Relevant du Président, le directeur du personnel est responsable des relations patronales-ouvrières, administre les deux conventions collectives existantes ainsi que les programmes de sécurité et d'hygiène industrielle. Il élabore toutes les politiques en matière de personnel et met en place, évalue et améliore les mécanismes administratifs touchant le recrutement, le perfectionnement et l'administration des salaires et des avantages sociaux.

Le candidat aura acquis une expérience intensive et diversifiée de plusieurs années dans le domaine des relations de travail et du personnel. Il possède un esprit d'analyse, une souplesse d'adaptation et de l'entregent; qualités qui seront des atouts importants dans ses relations avec les cadres, les employés et le syndicat. Ce poste offre un défi intéressant à celui qui gagne aux alentours de \$20,000. Veuillez soumettre votre curriculum vitae confidentiellement à Guy N. Djangji, vous référant au dossier 591.

*Rourke, Bourbonnais & Associés*  
1808 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E5  
(514) 937-9525  
Cabinet-conseil en gestion des ressources humaines

## Société centrale d'hypothèques et de logement Central Mortgage and Housing Corporation

Les postes de la S.C.H.L. sont offerts également aux hommes et aux femmes.

### INGÉNIEUR CIVIL OU MÉCANIQUE

**FONCTIONS:**  
Fournir une aide et des conseils en matière de génie et de construction pour les propriétés administrées par la S.C.H.L. dans le district de Montréal. Exécuter des expertises et participer à la préparation des plans et devis pour certains travaux majeurs et fournir le support technique au personnel de rédaction des devis et de surveillance des travaux.

**QUALIFICATIONS:**  
Ingénieur civil ou mécanique diplômé, membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Doit posséder 3 ans d'expérience dans le domaine de la construction d'immeuble et être familier avec les prescriptions des différents codes applicables. Ce poste requiert une connaissance d'usage de la langue française.

**TRAITEMENT:**  
Salaire établi selon qualifications et expérience, avantages sociaux intéressants.  
Lieu de travail: Montréal.

Veuillez faire parvenir votre "curriculum vitae" avant le 19 septembre 1975 à:

Pierre Charbonneau  
SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES  
ET DE LOGEMENT  
2350, chemin Manella  
Ville Mont-Royal

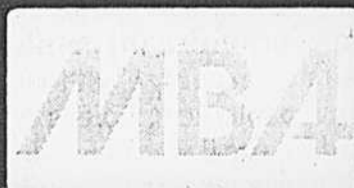
## ADMINISTRATEURS Localisation Montréal

Notre client, une firme canadienne-française reconnue pour son dynamisme dans le monde des affaires, offre des postes d'avenir dans la gestion d'entreprises.

Les candidats recherchés possèdent un titre de comptable reconnu. Nous recherchons des candidats qui ont acquis une expérience industrielle à titre de contrôleur ou assistant-contrôleur dans la petite ou moyenne industrie, des candidats agressifs mais diplomates, capables de diriger des hommes et de gérer des entreprises industrielles. Le succès dans des emplois passés sera un critère de sélection. La langue de travail est le français mais le bilinguisme est nécessaire.

Le salaire offert est très alléchant et les postes sont disponibles immédiatement. Toute demande sera traitée avec une discrétion absolue.

Si vous recherchez le défi, soumettez votre curriculum vitae à Paul Mignault, A S Mercure, Béliveau & Associés, 1420, Tour-de-la-Bourse, C.P. 244, Place Victoria, Montréal H4Z 1G1 — (514) 879-1333. Ref. 5-035



MERCURE, BÉLIVEAU  
ET ASSOCIÉS  
Gestionnaires

## LA COMMISSION SCOLAIRE DU LITTORAL

requiert les services de:

### DEUX (2) ENSEIGNANTS(ES)

pour ses classes françaises de récupération, niveau élémentaire.

#### EXIGENCES:

- Posséder une formation psycho-pédagogique.
- Détenir une autorisation personnelle d'enseigner appropriée ou de l'expérience pertinente.

### D'UN CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

en éducation physique.

#### ATTRIBUTIONS:

- Préparer et mettre en place un programme d'éducation physique.
- Animer le personnel de direction et le personnel enseignant.
- Coordonner les activités relatives à l'implantation et au fonctionnement du programme d'éducation physique.
- Conseiller la direction pédagogique relativement à l'achat du matériel et à son utilisation optimum.

#### CONDITIONS PARTICULIÈRES:

Le conseiller sera affecté à mi-temps à la Commission scolaire du Littoral et à mi-temps à la Commission scolaire Louis-Joliet ou il aura sensiblement les mêmes attributions. Le conseiller doit pouvoir se déplacer en tout temps entre Sept-Îles et Blanc-Sablon.

#### EXIGENCES:

- Posséder une formation psycho-pédagogique.
- Détenir un diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans une discipline appropriée.
- Être bilingue.
- Posséder une expérience pertinente.

Toute personne intéressée est priée de communiquer avec:

M. Richard Fiori,  
Service du Personnel  
Commission scolaire du Littoral  
661, avenue Brochu,  
C.P. 787, SEPT-ÎLES  
Tel.: 418-962-5558

## PROGRAMMEUR

Un poste de programmeur est présentement vacant au sein de notre service d'informatique. Le titulaire participera à l'analyse, à la conception et à la codification dans le but de changer et de mettre à jour les systèmes et programmes existants.

Les candidats possèdent un minimum d'un an d'expérience en programmation en RPG II. Une connaissance d'usage du français et de l'anglais est nécessaire:

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

André Brouard  
Administration du personnel  
7101, rue Notre-Dame est  
Montréal, Québec H1N 2G4

Johnson & Johnson  
LIMITED PARTNERS



La Commission Scolaire  
Chomedey de Laval

Requiert les services de:

### SURVEILLANTS(ES) DE DINER

**LA FONCTION:**  
Durant la période du dîner (75 minutes par jour), le surveillant veille à l'application des règlements de l'école et à la sécurité des dîneurs.

#### LIEU DE TRAVAIL:

Ecole St-Urbain (Handicapés physiques)  
955, boul. St-Martin, Chomedey, Laval  
Directrice: Mme Stella Lavallée.

Ecole St-Louis,  
62, rue Floriant, Pont-Viau.  
Directeur: M. Fernand Da Sylva.

Ecole Jean Piaget  
3733 - 2e Rue, Chomedey  
Directrice: Mlle Nicole Marroni.

Prière de communiquer votre offre de services par écrit ou par téléphone avant le lundi 15 septembre en mentionnant votre emploi actuel et votre disponibilité au Service du Personnel:

125, boul des Prairies,  
Laval-des-Rapides,  
Laval, Qué.  
Tel.: 663-8660, poste 230.

## STAGIAIRES SENIORS ET JEUNES DIPLOMÉS C.A.

Nous sommes à la recherche de stagiaires seniors ou de jeunes diplômés bilingues et qui veulent améliorer leurs connaissances professionnelles dans un bureau en pleine expansion.

Les candidats choisis seraient impliqués dans toutes les phases de vérification, planification et production de dossiers, incluant la direction et l'entraînement du personnel subalterne ainsi que la participation à des réunions et discussions avec les clients.

Salaire déterminé en fonction de l'expérience et grandes chances d'avancement.

Dossier 975

COOK, PERRY, SEWELL & CO.  
245 avenue Victoria  
Montréal, Québec



## LE COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

requiert les services d'un

TECHNICIEN DE TRAVAUX  
PRATIQUES AU CAMPUS ST-HUBERT.  
SECTEUR AÉROTECHNIQUE

Concours 75-S-26.  
Technicien de travaux pratiques au département d'aviation (2 postes).

**NATURE DU TRAVAIL:** Le technicien de travaux pratiques de cette classe assiste le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire et de stage sur les machines-outils.

**QUALIFICATIONS REQUISES:** Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles dans une discipline appropriée, ou l'équivalent.

**SALAIRE ANNUEL:** (Échelle de salaire 74-75). De \$6,949 à \$11,360, selon la scolarité et l'expérience.

Prière de faire parvenir votre candidature et "curriculum vitae" au plus tard le 17 septembre 75 au:

Service au personnel,  
COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT,  
945 Chemin Chambly,  
Longueuil.

## en bref

**Postes : pas de grève avant le 10 octobre**

OTTAWA (PC) — Le délai pour la remise du rapport de conciliation relatif au litige opposant le Syndicat des postiers et le ministère des Postes a été prolongé au 3 octobre prochain.

C'est ce qu'a annoncé hier le président de la Commission du travail dans la fonction publique, M. J. Finkelman, qui a expliqué que les conciliateurs pourraient tout de même remettre leur rapport avant cette date s'ils en terminent la rédaction plus tôt.

Compte tenu que la loi impose un délai de sept jours après la remise du rapport de conciliation avant d'autoriser le syndicat à déclencher la grève, un débrayage éventuel de la part des 22.000 postiers pourrait ainsi survenir le 10 octobre si le comité de conciliation se prévaut entièrement du délai accordé.

Interrogé par la presse suite à cette décision, le vice-président du syndicat, M. Jean-Claude Parrot, a affirmé que les postiers s'étaient opposés à cette prolongation du délai.

Il a accusé le gouvernement d'avoir fait pression auprès de la commission pour priver les postiers de leur droit de grève à un moment qu'ils jugent opportun, soit les mois de septembre et octobre, période très achalandée pour les gros usagers des Postes.

### Deux sous-ministres

OTTAWA (PC) — M. Charles Caron, 43 ans, et M. Pierre Gravelle, 34 ans, ont été nommés sous-ministres adjoints au ministère fédéral de la Santé et du Bien-être.

C'est ce qu'a annoncé, mercredi, le gouvernement.

M. Caron, natif de Sherbrooke, deviendra sous-ministre adjoint, section des services médicaux. Il occupe présentement le poste de directeur-général du personnel au ministère de l'Environnement.

M. Gravelle, natif d'Ottawa, sera sous-ministre adjoint responsable de la section des programmes de santé. Il occupe à l'heure actuelle le poste de secrétaire adjoint au Cabinet.

### Le courrier ne sera pas détruit

OTTAWA (PC) — Le sous-ministre des Postes, M. John Mackay, a démenti, mercredi, que tout courrier non scellé pouvant être livré et envoyé après le 1er juillet, l'année prochaine, sera détruit.

Le démenti de M. Mackay est survenu après qu'un autre porte-parole des Postes eut annoncé que le courrier non scellé et posté après la date limite de juillet serait retourné aux expéditeurs ou détruit s'il ne portait pas l'adresse de l'expéditeur.

### L'UIP : trouver des solutions

LONDRES (PC) — Le chef de la délégation canadienne à la réunion de l'Union interparlementaire mondiale (UIP), qui groupe 75 pays, croit que cet organisme devrait se substituer aux diplomates et parlementaires et tenter de trouver des solutions aux problèmes mondiaux.

Robert Stanbury, député libéral de York-Scarborough, a affirmé que l'UIP devrait résister à la tentation de devenir une pâle copie des Nations unies.

Il croit que la seule valeur de l'UIP est de permettre aux parlementaires d'échanger des idées et, de ce fait, d'espérer que celles-ci soient appliquées à un niveau mondial.

### A l'île Maurice

OTTAWA (PC) — Une douzaine de représentants parlementaires canadiens doivent partir, jeudi, pour Port-Louis, l'île-Maurice, où ils participeront à la sixième assemblée annuelle de l'association internationale de membres de parlement francophones.

Des délégations représentant quelque 35 pays assisteront à la conférence d'une durée d'une semaine commençant dimanche dans le petit pays bilingue insulaire situé dans l'océan Indien.

M. Jean-Noël Lavoie, président de l'Assemblée nationale du Québec, est à la tête de la délégation canadienne.

## Bourassa : une nouvelle fausseté sur Charles Denis

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le Premier ministre Robert Bourassa a qualifié hier de "fausseté" une nouvelle voulant que la Commission d'information du Parti libéral l'ait récemment rencontré pour lui demander le limogeage de son attaché de presse, M. Charles Denis.

Selon cette nouvelle publiée par "Le Devoir" et reproduite dans LA PRESSE, la commission d'information du PLQ aurait vu en M. Denis le

responsable de la détérioration des liens entre le Premier ministre et la presse.

Invité hier à commenter cette nouvelle, M. Bourassa l'a démentie catégoriquement. Visiblement ennuagé par cette affaire, le Premier ministre a déclaré: "C'est du drôle de journalisme de s'attaquer personnellement à un individu comme on l'a fait sans vérifier ni auprès de M. Denis, ni auprès de moi, ni auprès de M. Desrosiers".



M. Raymond GRENIER

## Raymond Grenier directeur du PC

OTTAWA (PC) — M. Raymond Grenier, ancien correspondant à l'étranger pour Radio-Canada, a été nommé au poste de directeur national associé du Parti conservateur.

C'est le président national de l'Association progressiste-conservatrice, M. Michael Meighen, qui a annoncé hier la nomination qui, a-t-il précisé, a été recommandée par le chef du parti, M. Robert Stanfield.

A l'occasion des dernières élections fédérales, en 1974, M. Grenier a brigué sans succès les suffrages dans la circonscription de Saint-Jean, au Québec, sous la bannière conservatrice.

En plus de ses responsabilités régionales et nationales, à titre de directeur national associé, M. Grenier agira comme coordonnateur adjoint de l'organisation du congrès au leadership du Parti conservateur, prévu pour février à Ottawa. Il sera plus particulièrement responsable du secteur des communications et des relations avec la presse.



# En fin de semaine, isolez votre maison. Vos frais de combustible seront moindres.

Le coût élevé du chauffage ne devrait pas être considéré comme un mal irrémédiable... il y a moyen de le réduire en améliorant votre isolation.

**1** L'isolation économise du combustible, économise de l'argent. C'est tout simple: une maison convenablement isolée revient moins cher à chauffer, car il y a moins de perte de chaleur. Et vu les prix actuels du combustible, vous ne pouvez vous permettre d'en perdre beaucoup.

**2** Il vous faut au moins 6" d'isolant dans votre grenier. Même si votre maison n'a que 5 ans, il est probable qu'elle ne soit pas suffisamment isolée. Les normes d'isolation qui ont été suivies par votre constructeur ne sont plus valables.

Les codes du bâtiment sont en cours de transformation, et une nouvelle épaisseur minimum de 6" d'isolant dans le grenier sera probablement la nouvelle norme pour toutes les nouvelles constructions.

Vous pouvez vous-même rendre l'isolation de votre maison conforme aux normes récentes, avec un investissement minime de temps et d'argent.

En plus, vous économiserez de l'argent sur vos factures de combustible et augmenterez la valeur réelle de votre maison.

**3** Quel genre d'isolant vous faut-il? Fiberglas.\* Il est facile à poser, facilement disponible et peu coûteux. Il est aussi très efficace, résiste à la décomposition et au mildiou, est ignifuge et a été accepté partout comme le meilleur isolant qui soit. Si votre grenier a déjà un peu d'isolant, il vous faudra probablement les nattes à insérer Fiberglas. Elles se posent sans même un clou. Il suffit de les placer entre les solives du plancher du grenier, juste au-dessus de l'isolant existant.

Mesurez l'épaisseur de l'isolant existant, puis ajoutez suffisamment d'isolant pour atteindre l'épaisseur de 6". Vérifiez si votre isolant actuel a un coupe-vapeur, car l'addition d'un second coupe-vapeur créerait des problèmes de condensation. (Les nattes à insérer Fiberglas n'ont pas de coupe-vapeur.)

**4** Si votre grenier n'est pas du tout isolé. Il vous faut des nattes à dos de papier avec coupe-vapeur incorporé Fiberglas. Il vous faut des nattes d'une épaisseur

de 6" (R-20) que vous pouvez poser de la même manière—en les plaçant entre les solives du plancher du grenier. Le coupe-vapeur (côté papier) est toujours tourné du côté chaud. Ainsi, au grenier, il doit être tourné vers le bas.

**5** La brochure Fiberglas. Elle vous explique tout. Votre marchand de matériaux de construction vous remettra gratuitement un exemplaire de la brochure Fiberglas. Elle est intitulée "COMMENT LUTTER CONTRE LA HAUSSE DE PRIX DU COMBUSTIBLE EN AMÉLIORANT L'ISOLATION DE VOTRE MAISON". Demandez-la à votre fournisseur, et lisez-la. Elle vous explique tout ce que vous devez savoir sur l'isolation de votre grenier, de votre salle de récréation, de votre chalet, et donne nombre de conseils sur la manière de conserver de l'énergie.

Une fin de semaine devrait suffire pour isoler une maison moyenne. Mais c'est un placement qui rapporte, en réduisant vos frais de combustible.

\*Marque déposée

**FIBERGLAS CANADA** LITEE

1855, 52E AVENUE LACHINE, MONTREAL

### Caron et Tourigny : procès avorté

par Madeleine BERTHAULT

Le procès de Denis Caron et de Jacques Tourigny a avorté et ne s'instruira qu'à la prochaine session des Assises, soit le 12 janvier 1976, le juge Guy Mathieu ayant accordé la requête en "mistrial" présentée lundi dernier par Me Robert LaHaye, en accord avec Me Jacques Dupuis, tous deux avocats des accusés. Le procureur de la Couronne, Me François Beaudoin, ne s'est pas opposé.

La requête en mistrial était basée sur la publication d'un article dans "Allô Police", article dans lequel on rappelait les antécédents judiciaires des deux accusés des meurtres de cinq personnes d'une même famille (Dumoulin) à Saint-Joseph-du-Lac.

Le juge Mathieu a demandé aux représentants des Publications Merlin, propriétaire d'Allô Police, ainsi qu'au journaliste impliqué, de comparaître devant lui le 16 septembre prochain pour s'expliquer.

Rappelons que le procès de Caron et de Tourigny avait commencé le 3 septembre dernier avec le choix des jurés. Cependant, ce n'est que le 5 septembre que le jury de neuf femmes et trois hommes a été complété. Les 8 et 9 septembre, les procureurs de la défense et de la couronne devaient discuter de technicalités avec le juge.

Mais le 8, dès l'ouverture de la Cour, la défense présentait sa requête en mistrial.

Hier, en acceptant cette requête, le juge a souligné que "après la parution de ce journal (Allô Police), il n'est plus possible d'entendre ce procès durant la présente session des Assises". Cela signifie qu'il faudra tout recommencer, choisir un nouveau jury, toujours dans le district judiciaire de Terrebonne.

Le procès s'instruira à Saint-Jérôme, tout comme il aurait dû l'être ce mois-ci.

Ce procès n'en est d'ailleurs pas à son premier "incident": c'est en avril 1975 qu'il devait débiter, toujours au palais de justice de Saint-Jérôme. Mais les accusés décidaient de changer d'avocat. Et l'on remit la cause au 3 septembre.

### Meurtre à Québec: un individu est détenu

QUÉBEC (PC) — La Sûreté municipale de Québec détenait un individu pour interrogatoire, hier, relativement à la mort d'un homme d'une trentaine d'années dont le cadavre a été découvert sur les Plaines d'Abraham au début de la matinée.

La victime de ce meurtre, le onzième cette année dans la région de Québec, n'avait pas encore été identifiée positivement en fin d'après-midi.

L'autopsie pratiquée à la morgue de Québec a révélé que l'homme avait été atteint de dix coups de couteau, dont au moins deux mortels.

# LA SEMAINE DE LA LITERIE FINIT SAMEDI!

Magasinez ce soir jusqu'à 9 h. p.m. - Samedi, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.



**TOUS LES SONT MAINTENANT EN**

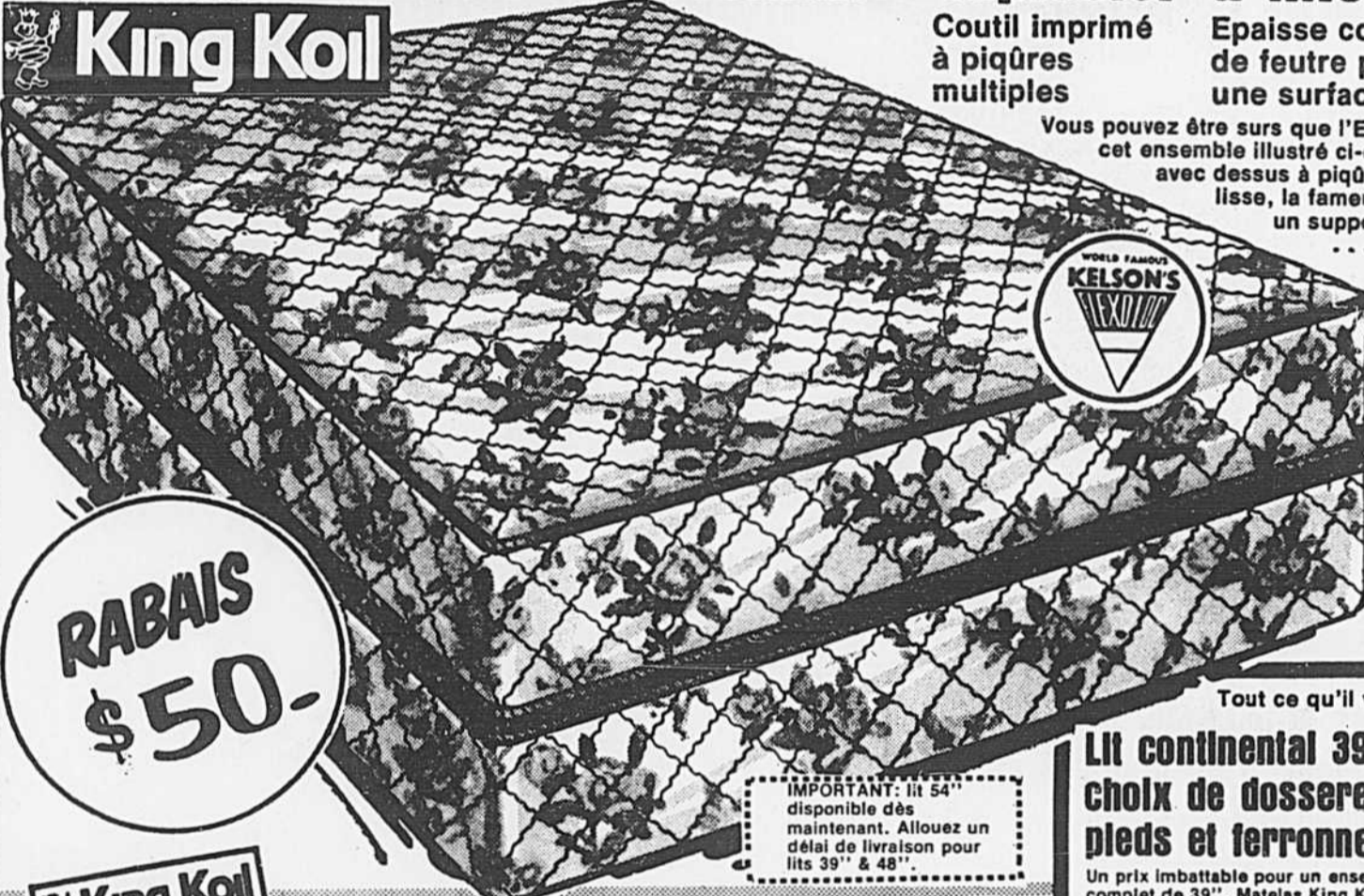
# Vente

**LITS-LITS SUPERPOSES  
MATELAS-SOMMIERS-TAPISSIERS  
'DAVENO'-DIVANS-LITS**

**TOUT FINIT SAMEDI à 5 PM**

Venez sur place pour voir la plus extraordinaire sélection de literie à prix incroyablement bas pour cette vente sensass... ne manquez pas ça!

## L'ensemble matelas et sommier-tapissier à micro-piqûres "MASTERFIRM"



**King Koil**

Coutil imprimé à piqûres multiples

Epaisse couche de feutre pour une surface douce

Matelas à ressorts confortables

Sommier-tapissier assorti conçu pour un support additionnel

Vous pouvez être sûrs que l'ENFANT TERRIBLE possède les meilleurs lits en ville... et cet ensemble illustré ci-contre en est un exemple... vous obtenez un matelas à ressorts avec dessus à piqûres multiples, une épaisse couche de feutre pour donner une surface lisse, la fameuse construction "flex-o-loc" et le sommier-tapissier assortie pour un support conçu scientifiquement—le tout recouvert d'un coutil imprimé... vous garantissant des années d'un sommeil des plus reposant.

**RABAIS \$50.**

WORLD FAMOUS KELSON'S

IMPORTANT: lit 54" disponible dès maintenant. Allouez un délai de livraison pour lits 39" & 48".

**VOTRE CHOIX**

Lit jumeau 39"  
Lit trois-quarts 48"  
Lit double 54"

Notre prix rég. \$149.99

# 99

LES DEUX PIÈCES



**King Koil**

**11 PIÈCES DE CONSTRUCTION ROBUSTE LITS SUPERPOSES 39"**

L'ensemble comprend 2 matelas, 2 planches de maintien, rails de côtés en acier, 2 têtes et 2 pieds de lit en bois dur. Style élégant. Fini de toute beauté.

**168**

Notre prix rég. \$199.99

Peuvent être utilisés comme lits jumeaux plus tard

**RABAIS \$31**

Tout ce qu'il vous faut—Rien de plus à Acheter

**Lit continental 39" complet avec choix de dossierers, peds et ferronnerie**

Un prix imbattable pour un ensemble complet de 39". Matelas King Koil à construction "Flex-o-loc".

**69**

COMPLET

Votre choix de dossierers: Provincial, Coussiné, Colonial

**Lit capitaine 39" de style colonial avec matelas King Koil et grands tiroirs de rangement**

L'ensemble s'appose à un mur ou dans un coin. Les trois grands tiroirs et les étagères procurent des espaces de rangement appréciables. Construction d'érable massif et de contreplaqué.

**168**

Notre plus bas prix à date

**RABAIS \$61**

**SON PRIX A LUI SEUL REND CE DIVAN-LIT IRRESISTIBLE... MAIS IL Y A PLUS...**

Tout le confort dont vous avez besoin jour et nuit. Avec coussins-sièges réversibles extra douilletts. Traversins accoudoirs pouvant servir d'oreillers. Recouvrement rayé en polypropylène brun et ton naturel. Roulettes en façade.

Polypropylène absolument réfractaire aux taches

Se transforme facilement en lit à 2 places avec matelas piqué

**199**

Notre prix rég. \$279.99

**RABAIS \$80**

**King Koil Lit continental 39" complet Style colonial douillet...**

Le matelas King Koil possède un isolant de feutre blanc et de sisal pour plus de douceur et de fermeté. Coutil de coton à piqûres multiples. Bords pré-fabriqués qui retiennent leur forme. Sommier-tapissier assorti pour un support additionnel.

**99**

COMPLET

Faites vite... il n'y en a que 100... à ce très bas prix ils partiront vite

**RABAIS \$30**



**Le Baron Otard V.S.O.P.**

Fine Champagne V.S.O.P. Baron Otard

Un aristocrate de Cognac arrive au Canada

Vendu partout au Canada par Distilleries Schenley du Canada, Ltée

**L'enfant Terrible Bad Boy**

PERSONNE NE BAT L'ENFANT TERRIBLE

CHARGEX

master charge

PAS DE DEPOT

1875 Panama, 3400 Côte Vertu, 6875 Jean Talon, est. St-Léonard

Brossard 465-1410 St-Laurent 254-9986 334-9304

MEUBLES ET APPAREILS ELECTRO-MENAGERS

FINANCEMENT SUR LES LIEUX AUCUN COMPTANT

Notes: "Notre prix régulier" est le prix affiché sur notre marchandise dans les magasins de notre chaîne.

Ouvert jeudi et vendredi de 9 h à 21 h, samedi de 9 h à 17 h. Brossard 465-1410 St-Laurent 254-9986 St-Laurent 334-9304

# La rentrée d'un bon pied à l'aide d'offres spéciales



## 1. Survêtement tout nylon à double rayure blanche

Prix Eaton  
Adultes **17<sup>99</sup>**  
Jeunes **15<sup>99</sup>**

Toute la famille peut trouver le sien (celui pour jeunes est représenté). Bordure tricotée à la taille, aux poignets et à l'encolure; rayure double sur les manches genre raglan; poche à glissière; fermeture glissière en nylon. Pantalon à taille élastique; poche à glissière, glissière aux chevilles et double rayure tout le long. Marine ou rouge. Tailles jeunes: 8, 10, 12 et 14. Adultes: petite, moyenne, grande, forte.

## 2. Survêtement durable en nylon et acrylique

Prix Eaton  
Adultes **21<sup>99</sup>**  
Jeunes **16<sup>99</sup>**

Pensez à rester en bonne condition physique! Survêtement marine ou brun pour adultes (représenté) ou jeunes. Veste à col rabattu, fermeture glissière en nylon, poches à glissière, poignets tricotés et double rayure blanche sur les manches genre raglan. Pantalon à taille élastique, poche à glissière, glissière aux chevilles, double rayure blanche tout le long. Tailles adultes: petite, moyenne, grande, forte. Jeunes: 8, 10, 12 et 14.

## 3. Vélo de course 10 vitesses

Prix Eaton **98<sup>99</sup>** (entièrement assemblé)

Le vélo qu'il vous faut pour vivre sportivement et sainement (représenté, modèle 1321 pour homme). Vélo de couleur bleue à dérailleur "Eagle" Shimano 10 vitesses exigeant moins d'effort pour pédaler. Freins à tirage central. Roues d'environ 27". Selle de course rembourrée. Réflecteur aux pédales à cale-pied. Modèles pour hommes: 1321 à cadre 21", pour jambes 28" à 37". Femmes: 1320 à cadre 19 1/2", pour jambes 28" à 32".

## 4. Soulier de sport "Rom" Adidas

Prix Eaton 13.49 la paire

Cuir blanc rayé bleu. Pointures en demi: adultes (6 à 12) et jeunes (3 à 5 1/2).

## 5. Blouson Kangourou avec capuche

Polyester et coton  
Glissière Adultes **12.99**  
Glissière/Jeunes **10.99**  
Pull-over/Adultes **11.99**  
Pull-over/Jeunes **9.99**

Tailles pour jeunes: 8 à 14. Tailles pour adultes: petite, moyenne ou grande. Marine, vert ou jaune.

## 6. Blouson Adidas tout en nylon

Prix Eaton  
Adultes **9.89**  
Jeunes **7.99**

Marine seulement. Tailles jeunes: 12 à 16. Adultes: petite, moyenne, grande ou forte.



Magasins et catalogue  
**842-9211**

## 7. Vélo de course 3 vitesses

Prix Eaton **84.99** (entièrement assemblé)

Pour garçon. Vélo de couleur jaune avec embrayage Shimano à gâchette et freins à main calibres. Modèle 1318 (représenté): cadre 16", roues 20".

Vélo à contre-pédalage pour garçon: identique au modèle 1318 mais sans freins calibres et embrayage 3 vitesses. Freins à contre-pédalage. Modèle 1317. Prix Eaton **71.99** (entièrement assemblé).

## 8. Vélo à guidon surelevé

Prix Eaton **57.99** (entièrement assemblé)

Vélo avec freins à contre-pédalage pour garçon et fille. Selle recourbée rembourrée. Garde-boue courts chromés. Roues à pneus noirs d'environ 20", jambes 22" à 26". Garçon: modèle 1306 jaune (représenté). Fille: modèle 1305 fuschia.

3 vitesses pour garçon: identique à ci-dessus avec en plus embrayage Shimano 333 à gâchette et freins calibres. Modèle 1307 rouge. Prix Eaton **74.99** (entièrement assemblé).

Eaton Centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval.  
Également à ou par Sherbrooke Carrefour de l'Estrie et Ottawa Bayshore,  
ainsi qu'au NOUVEAU MAGASIN EATON DE STE-FOY, Place Ste-Foy. (261),  
Utilisez la carte-comptable Eaton

# EATON